FÉDÉCHOSES

POUR LE FÉDÉRALISME

48° ANNÉE – N°185 – JUIN 2020

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Créée en 1973, *Fédéchoses* est la seule revue sur le fédéralisme militant publiée en langue française.

Fédéchoses, a été dans les premières années après sa fondation en 1973, un bulletin d'information avec l'objectif de mener à l'unification des divers groupes de jeunes fédéralistes de l'hexagone dans la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF France, [re]fondée au Congrès de Lyon de 1974). Il s'est transformé peu après en une revue de réflexion et de dialogue entre militants fédéralistes, intéressés par le fédéralisme, plus spécifiquement institutionnel (interne, européen et mondial). Depuis nous n'avons jamais changé de ligne éditoriale.

Ce numéro contient notamment des textes de **Michel Dévoluy**, économiste, **Sylvain Schirmann**, Professeur d'histoire contemporaine, Chaire Jean Monnet à Sciences Po Strasbourg, **Jo Leinen,** ancien député européen et Président d'honneur de l'UEF, **Alfonso Iozzo,** Président du Centro Studi sul Federalismo et Vice-président de Robert Triffin international et **Alberto Majocchi,** Professeur émérite de finance publique à l'Université de Pavie et Vice-président du Centro Studi sul Federalismo

Dans ce numéro :

Le monde face à la pandémie

La propagation du Coronavirus, le recours au confinement pour plus de la moitié de la population de la planète et les réseaux sociaux ont fait partager une impression de destin commun. Les fédéralistes analysent cette réaction mondiale et en appellent une fois de plus à l'instauration d'institutions mondiales, leur appel est à découvrir dans ces pages.

L'Europe face au virus : entre réaction et révolution

Les deuxième et troisième parties du dossier se concentrent sur la situation européenne avec des réactions nationales et nationalistes dans un premier temps mais qui ont aussi laissé émergé des perspectives révolutionnaires pour l'intégration européenne : mutualisation de la dette, impôt européen, système complémentaire d'assurance chômage commun…

Déclaration Schuman, 70 ans et pas une ride

Le 9 mai a été l'occasion de célébrer les 70 ans de la Déclaration au fondement de l'intégration européenne, l'occasion pour *Fédéchoses* de revenir sur ce moment fondateur grâce à de grands témoins comme Paul Collowald, correspondant du *Monde* sur les sujets européens à l'époque, des historiens comme Sylvain Schirmann et des fédéralistes (« Il y a '30 ans', nous avions publié »).

Prix au numéro : 5 €
ISNN : 0336-3856

Sommaire

Sommaire 2
Editorial (English version) 3
Courrier des lecteurs et lectrices 3
Le « billet d'humeur » 4
Surfer sur la vague de l'isolement ? 4
Il y a « 30 ans » … nous avons publié 5
La perspective fédérale dans la Déclaration Schuman 5
Féd'Actualité : 11
Pandémie mondiale – Déroute et solidarité 11
Première partie :Le monde face à la pandémie 11
Les USA, quel numéro de téléphone ? 11
Le fédéralisme à l'aune de la crise sanitaire 12
Corona and transborder solidarity 14
Ne fermez pas les frontières pour vous protéger du coronavirus ; Le libre-échange et les mesures coordonnées sont essentiels pour s'assurer que les fournitures médicales arrivent là où elles sont nécessaires 15
World Health Organisation - Covid-19 Storm Clouds 17
La gouvernance mondiale fédérale-démocratique et le coronavirus 18
Deuxième partie : L'Europe face au virus : entre réaction et révolution 19
L'Union européenne a-t-elle été emportée par le virus ? 19
Le Rhin n'est pas une frontière, c'est un pont entre les peuples 22
Retrouvailles franco-allemandes sur la passerelle Mimram 23
Une Europe fédérale pour surmonter la crise du coronavirus : 10 propositions des Fédéralistes européens 24
Europe against the coronavirus: a first assessment 26
Troisième partie :A la rescousse de l'économie européenne : solidarité européenne face aux égoïsmes nationaux 28
Une stratégie de sortie positive du « Tsunami économique » 28
Après le tsunami du coronavirus, le temps des Eurobonds est venu 29
The Recovery Fund for European Renaissance 30
Les syndicats français et allemands pour une relance européenne ambitieuse 31
Le sauvetage de l'Union Européenne : 32
Les 540 milliards d'Euros tirés au forceps ne suffiront pas. 32
« Diner at Jefferson's » ou comment les États-Unis créèrent la dette publique fédérale 34
L'UE face à la crise actuelle : les réponses et des questions 36
SURE : un premier pas vers une assurance chômage européenne ? 38
Féd'actualité : Déclaration Schuman, 70 ans et pas une ride ? 40
Le Big Bang du 9 mai 40
Dialogue avec Paul Collowald pour les 70 ans de la déclaration Schuman 40
Le Plan Schuman : quelques réflexions, 70 ans après 42
Déclaration du 8 mai 2020 45
« Vers une Union politique, puissance continentale européenne » 45
Déclaration Schuman de Lille (25 janvier 2020) 46
Théories du fédéralisme 47
L'aspect historico-social du fédéralisme et sa signification pour l'Europe 47
Vous avez dit coronabonds ? 49
In Memoriam 51
Disparition. Lucien Sève s'est éteint 51
In Memoriam : Robert Toulemon (Périgord 1927 – Paris 2020) ; Haut fonctionnaire, français et européen et militant fédéraliste 53
Les brèves de *Fédéchoses* 55
Communiqué : Vénissieux sous influence de l'AKP 55
Bibliographie et bibliothèque fédéraliste 56
Jeremy Rifkin, *Un Green New Deal mondial* 56
Le récit du Green New Deal alimenté par la campagne du « New Deal 4 Europe » 57
Davis contre Goliath 58
Nouvelles de Presse fédéraliste 59
Les parutions récentes 59
Alain Malégarie et Alain Réguillon, *Marché intérieur et mondialisation* 59
Alain Réguillon, *Union européenne : l'Insuffisante intégration !* 59
Nouvelles de Presse fédéraliste 60
Prochaine publication de Presse fédéraliste 60
S'abonner aux revues éditées par Presse fédéraliste 60

Éditorial

Ce trimestre *Fédéchoses* revient sur l'épidémie due au Coronavirus. Ce printemps, la moitié de l'humanité a été confinée, l'épidémie atteint encore très durement certaines parties du monde.

Fédéchoses analyse cette crise comme un révélateur de notre époque. Les réactions premières ont été réactionnaires voire anti-démocratiques (relire la prise de position de la JEF Europe publiée en mars sur la situation en Hongrie). Le réflexe nationaliste a joué à plein, avec la fermeture des frontières pour se protéger d'un virus soi-disant extérieur. Le réflexe nationaliste est également apparu dans les discours appelant à relocaliser les productions devenues stratégiques. Enfin, le reflexe égoïste et nationaliste des États les moins affectés par la crise économique refusant la solidarité économique avec leurs voisins.

À l'inverse, l'humanité a pris hautement conscience de son destin commun et de sa vulnérabilité commune face à la mort et à la maladie. Cette prise de conscience pose le socle des appels à une démocratie mondiale, appels renforcés par la décrédibilisation de l'Organisation mondiale de la santé. Petit-à-petit, l'Union européenne trouve sa place et envisage des avancées majeures pour contrer la crise économique due au confinement. *Fédéchoses* propose ainsi un tour d'horizon des propositions, Eurobonds, Coronabonds, mutualisation de la dette, système d'assurance chômage complémentaire, etc. Il appartient aux fédéralistes d'argumenter et de militer pour que ces premières avancées soient durables et démocratiques, qu'elles ouvrent la voie à une ré-écriture des traités, car on ne pourra pas mutualiser la dette sans impôts communs pour la rembourser et sans gouvernement économique commun démocratiquement contrôlé pour gérer investissements et politiques économiques.

Ces avancées arrivent 70 ans après la Déclaration de Robert Schuman qui posa les bases concrètes de l'intégration européenne. Le dossier de *Fédéchoses* propose différentes lectures de cette déclaration qui porte en elle le fédéralisme pour l'Europe (et en dernière instance, le Monde).

Fédéchoses – Pour le fédéralisme

Editorial (English version)

This quarter, *Fédéchoses* is coming back on the Covid-19 pandemic. This spring half the World population has been confined. The pandemic does still affect very badly several parts of the world.

Fédéchoses analyses this crisis as a tell-tale of our time. The initial reactions have been reactionary and sometimes anti-democratic (*cf.* the JEF Europe Resolution published in our March 2020 issue relative to Hungary). The nationalist reflex has been very strong, with border closings to protect oneself of a supposedly external virus. The nationalist reflex also appeared in the speeches claiming to relocalise strategic productions. Lastly, the nationalist and egoist reflex of the less involved States in the economic crisis due to the pandemic refusing solidarity with their neighbours.
Conversely, Humanity has become more aware of our common destiny and or our common vulnerability in front of death and illness. This growing awareness set the basis for Manifestos appealing for a Global democracy, claims reinforced by the World Health Organization discrediting process. Steps by steps, the EU finds its role and envisages major overhangs to fight the economic crisis due to the confinement. *Fédéchoses* offers an overview of these proposals: Eurobonds, Coronabonds, debts pooling, complementary unemployment insurance and so on. It is Federalists' duty to argue and to work to make sure these initial steps are sustainable and democratic. They must pave the way for European Treaties re-writing; there will be no debts pooling without common EU taxations to reimburse these debts and without a common economic government democratically controlled to manage common investments and economic policies.
These progress, 70 years after the Robert Schuman Declaration (May 9th, 1950) which settled the concrete basis of the European integration process. *Fédéchoses* Féd'Actualité (Nbr. 2) offers various readings of this Declaration which paves the way for Federalims for Europe (and ultimately the World).

Fédéchoses

Courrier des lecteurs et lectrices

Bonjour Monsieur,
merci de votre envoi de *Fédéchoses* et *Carnet d'Europe*.
Soyez félicité vous et vos amis pour ce travail qui ne manque ni de constance, ni de talent, encore moins de convictions !
Nous sommes dans une phase où l'Europe a fait un pas discret vers le fédéralisme, sous la pression des évènements.
Souhaitons que l'histoire retienne que le Covid fut un fédérateur européen, comme quoi elle est pleine de surprises, et pas écrite d'avance.
Bien cordialement
François Jager

Surfer sur la vague de l'isolement ?

Florent Banfi
Ancien président de l'UEF France

Florent Banfi, octobre 2017

Nous assistons depuis plusieurs semaines à une crise de souveraineté. Chaque pays, sans exception, quel que soit son régime politique, son histoire, s'est retrouvé confronté aux conséquences du virus dont l'origine lui était étrangère. Pourtant, dès la fermeture des frontières chinoises, des appels à une nouvelle souveraineté nationale et européenne sont apparus pour faire face aux potentielles ruptures de stocks. Comme s'il suffisait de tout avoir sous la main pour vivre en autarcie du jour au lendemain. Certains ont poussé l'absurdité au point de déclarer qu'un bout de tissu avec deux élastiques à chaque bord était devenu un bien « stratégique », catégorie généralement réservée à des produits à plus forte valeur ajoutée.

L'absence d'informations fiables a contraint les citoyens à s'improviser gestionnaires de risques soutenus en France par le silence coupable de l'opposition. Les mesures liberticides auraient dû engendrer un débat démocratique mais c'est autour du professeur Raoult que les opposants au Président de la République se sont réunis. Dans certains États, le silence démocratique a même laissé place à un durcissement du pouvoir autoritaire. Covid 1 – Démocratie 0.

Nous faisons face à plusieurs crises imbriquées :

- une crise sanitaire engendrant des décès, en partie liés directement au Covid mais il faut également ajouter des décès indirects (potentielles famines, saturation des hôpitaux, absence de couverture de santé en cas de chômages) ;
- une crise économique causée par : l'arrêt de l'activité de quelques semaines, le chômage induit voire la disparition de pans entiers de l'industrie ;
- une crise politique causée par la gestion de la crise mais aussi par l'impact des conséquences économiques (comme aux USA qui ont vu leur chômage exploser ou encore certains pays pétroliers dont les finances publiques ne peuvent survivre longtemps avec des prix du pétrole autour des 30 dollars).

Chacune de ses crises se déroulera en plusieurs vagues et si nous pouvons espérer que pour certaines il ne s'agisse que d'un moment difficile à passer, il est fort probable que les conséquences sanitaires, économiques et politiques se feront sentir pendant plusieurs années avec un certain déphasage. Le tempo des propositions devient important et le risque d'être inaudible à cause d'un message à contre-courant n'a jamais été aussi présent.

Ne confondons pas « résoudre la crise » et « profiter de la crise » comme ce fut le cas au sujet de l'écologie. Si la transition énergétique est nécessaire, elle ne servira à rien à très court terme pour maintenir les emplois détruits par 2 mois d'inactivité. À contrario, la crise écologique n'a aucun lien démontré avec la crise sanitaire (sauf à arguer qu'il faut faire disparaître complètement les avions). Or la priorité à court terme reste de limiter les impacts et à moyen terme de changer de modèle.

C'est dans le moyen terme que l'on peut remettre le citoyen au cœur du processus par opposition aux dérives autoritaires de certains États. Les critiques sur la gestion de la crise vont abonder au fur et à mesure que les résultats et les études sanitaires seront publiées. La défense de nos libertés doit rester le cheval de bataille contre les dérives autoritaires.

L'asymétrie dans la propagation du Covid et l'intensité ressentie par les populations risquent de remodeler les relations entre les États suivant des lignes nouvelles (le virus n'a que faire de la réalité politique). Alors que le multilatéralisme est mis à mal depuis quelques années, promouvoir une logique de solidarité est encore plus nécessaire aujourd'hui. Il y a une opportunité à saisir pour l'UE.

Si la solution internationale a été le repli sur soi pour tenter de résoudre la crise sanitaire, il n'en sera pas de même pour faire redémarrer l'économie et encore moins pour construire le monde de demain. L'isolement n'a pu faire illusion que peu de temps.

La perspective fédérale dans la Déclaration Schuman

Sergio Pistone
Historien. Vice-président honoraire de l'UEF Europe – Turin
Publié en 2010 dans *Fédéchoses*
Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel – Lyon

La Déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950 dans le Salon de l'Horloge

Déclaration Schuman du 9 mai 1950, dont on commémore cette année le 60° anniversaire, est le document fondateur du processus de l'unification européenne.
C'est en fait avec elle, sur la base de la réconciliation franco-allemande, qu'a commencé la construction effective d'une Europe unie qui, même si elle n'est pas encore arrivée à sa conclusion, a réalisé des progrès tels qu'ils rendent effectivement possible, même si ce n'est pas certain, d'atteindre le but final. Celui-ci est par ailleurs explicitement indiqué dans la Déclaration qui définit la mise en commun des productions du charbon et de l'acier, sous la direction d'une autorité indépendante des gouvernements et dont les décisions lient la France, l'Allemagne et les autres pays adhérents, comme « les premières bases concrètes d'une fédération européenne », entendue comme contribution décisive à la construction de la paix mondiale. C'est justement parce que le but final n'a pas encore été atteint que la Déclaration conserve sa pleine actualité, pas seulement en raison des normes et des objectifs fixés dans son contenu mais aussi par le choix d'une importance cruciale de procéder à un saut qualitatif sans se laisser bloquer par les vetos nationaux.

> C'est justement parce que le but final n'a pas encore été atteint que la Déclaration conserve sa pleine actualité

Ceci dit, je concentrerai mon analyse sur trois points : 1) la génèse de la Déclaration Schuman ; 2) son contenu fédéraliste ; 3) son actualité.

La génèse

La dynamique du processus de l'unification européenne a été clarifiée d'une manière brillante par Altiero Spinelli, sous une forme embryonnaire, déjà dans le Manifeste de Ventotene de 1941 (qui constitue le document fondateur de la lutte des mouvements pour l'unification fédérale européenne) et donc en termes plus précis, après la guerre. Selon le fondateur du Movimento federalista europeo, il y a, à la base du processus de l'unification européenne, une tendance historique profondément enracinée et d'une force durable qui découle de la crise structurelle et irréversible des États nationaux européens. Celle-ci consiste, en substance, dans l'impossibilité structurelle d'affronter, sur la base de la souveraineté nationale absolue, les problèmes fondamentaux du développement économique, du progrès démocratique et de la sécurité qui ont assumé des dimensions supranationales à la suite de l'interdépendance croissante et irrépressible causée par l'avancement de la révolution industrielle. Les gouvernements nationaux démocratiques se sont par conséquent trouvés, après l'effondrement du système

européen des États à la fin de l'époque des guerres mondiales (qui ont vu en substance une tentative d'unification hégémonique de l'Europe), devant l'alternative inéluctable de « s'unir ou périr », c'est à dire dans la situation déjà indiquée par le Ministre des affaires étrangères français, Aristide Briand, lorsqu'il présenta en septembre 1929, la première proposition d'unification européenne émanant d'un gouvernement. Cela conduisit à l'affirmation d'une politique d'unification européenne qui repose sur une base structurelle mais qui, d'autre part, se heurte à un obstacle tout aussi structurel constitué par la tendance des détenteurs du pouvoir national – découlant de la loi de l'autoconservation du pouvoir déjà clarifiée par Machiavel – à résister au transfert effectif de la partie essentielle de ce pouvoir à des institutions fédérales supranationales, sans lesquelles on ne peut pas réaliser une unification européenne efficace, démocratique et irréversible.
Compte tenu de cette attitude contradictoire des gouvernements nationaux, une politique forte d'unification européenne, allant au-delà d'une simple politique intergouvernementale fondée sur des délibérations unanimes, ne peut émaner d'eux que lors de situations de crise structurelle des États nationaux qui se manifeste sous forme de crise aigüe du pouvoir, de véritable impasse pour les gouvernements. Et il est aussi indispensable que, dans de telles situations, des hommes d'État courageux soient présents et que des personnalités influentes mais autonomes par rapport à la logique de conquête ou de maintien du pouvoir national, interviennent activement dans le processus ainsi que les mouvements engagés prioritairement en faveur de l'unification fédérale européenne et dans la mobilisation de l'opinion publique pour le soutien d'un tel objectif.
C'est une situation de ce type qui fut en effet à la base de l'initiative de Schuman en 1950. Jusqu'alors, une politique d'unification européenne de l'Europe occidentale (l'unique partie du continent qui avait une relative possibilité de choix) s'était réalisée, suscitée, sur le fond par l'effondrement de la puissance des États nationaux, par l'explosion de la guerre froide et de la décision américaine consécutive de subordonner, avec le Plan Marshall du 5 juin 1947, les aides pour la reconstruction à l'amorce de la coopération européenne. Les organisations internationales qui sont nées comme conséquence directe ou indirecte des pressions américaines, c'est à dire l'Organisation européenne pour la coopération économique (OECE qui deviendra en 1960 l'Organisation pour la coopération et le développement économique, OCDE), le Pacte de Bruxelles (qui deviendra en 1955 l'Union de l'Europe occidentale) et le Conseil de l'Europe étaient cependant caractérisées par une structure confédérale particulièrement faible. Et cela surtout parce que la Grande-Bretagne (pays où la crise historique de l'État national s'était manifestée d'une manière moins évidente) qui en fut la principale fondatrice avec la France, était particulièrement rigide dans la défense des prérogatives de la souveraineté nationale et que les autres partenaires n'étaient pas décidés à procéder sans la Grande-Bretagne. Le saut qualitatif de ces premières et faibles formes de coopération européenne au début du processus de l'intégration communautaire fut favorisé d'une manière décisive par l'évolution de la question allemande induite par la politique américaine.

> La nouveauté fondamentale qui caractérisait la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est précisément constituée par la perspective fédérale qu'elle contenait.

La décision de procéder à la reconstruction économique et politique de la partie de l'Allemagne occupée par les puissances occidentales fut un corollaire fondamental de la stratégie américaine de limitation du bloc soviétique (qui, à partir de la Doctrine Truman du 12 mars 1947, avait amené au Plan Marshall puis à la fondation de l'Alliance atlantique), en éliminant les résidus de la politique précédente tendant à maintenir la division entre les zones d'occupation occidentales et à en limiter fortement le développement économique. Dans le cadre de ce choix, guidés par la conscience que, sans un rétablissement complet de ce qui avait toujours été un des points forts fondamentaux du développement économique européen, l'Europe occidentale serait restée irrémédiablement faible, les Américains, après avoir obtenu la constitution de la République fédérale d'Allemagne, mirent à l'ordre du jour l'élimination de tous les obstacles au plein développement de l'économie allemande. Par conséquent, ils ouvrirent la voie à la réappropriation par les Allemands de leur propre industrie tout en pesant bien qu'elle était soumise à l'Autorité internationale de la Ruhr et donc à des limitations de production. Face à cette décision américaine, le gouvernement français, dont la politique extérieure était passée entre les mains de Robert Schuman, représentant du « parti de la réconciliation avec l'Allemagne », en vint à se trouver entre deux feux. Ils se manifestaient respectivement par la préoccupation liée à la résurgence de la puissance allemande, dont la renaissance économique constituait la prémisse, et la perspective d'un affrontement diplomatique sévère (et voué à se conclure par une défaite) avec les Américains décidés à faire avancer sans tarder la pleine reprise économique de l'Allemagne de l'Ouest. Mais la France a su sortir d'une manière innovante de cette impasse avec la proposition courageuse, suggérée par Jean Monnet, de soumettre à un contrôle européen commun l'industrie du charbon et de l'acier allemande, française ainsi que celle des autres pays européens disposés à participer à l'entreprise. A la suite de la réponse positive immédiate de l'Allemagne d'Adenauer (leader du parti allemand de réconciliation avec la France), de l'Italie de De Gasperi et des pays du Benelux, le problème fut résolu en créant sur la base justement du Plan Schuman, un organisme d'un type complètement nouveau par rapport au Pacte de Bruxelles, à l'OECE et au Conseil de l'Europe.
La nouveauté fondamentale qui caractérisait la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est précisément constituée par la perspective fédérale qu'elle contenait. Avant d'examiner cet aspect en détail, deux précisions me semblent utiles. Avant tout, le lien d'une importance décisive entre la question allemande et l'intégration communautaire ne signifie pas tout à fait qu'elle constituait essentiellement un moyen pour contrôler l'Allemagne. En réalité, l'unification européenne a été impulsée en permanence, sur le fond, par la crise irréversible du système des États nationaux européens qui, à l'époque des guerres mondiales et de la Résistance antifasciste, a conduit à une prise de conscience diffuse de l'alternative « s'unir ou périr ». C'est sur ce fond, en l'absence duquel le processus d'unification européenne n'aurait pas pu s'amorcer et se développer, que la question de la coexistence pacifique de l'Allemagne (la dernière puissance aspirant à l'hégémonie européenne, dans l'histoire moderne, après les précédents de l'Espagne et de la France) avec les autres pays européens a joué un rôle décisif, dans la mesure où elle a offert aux européistes les plus avancés,

en France comme en Allemagne ainsi qu'aux autres partenaires, un moyen politique important et concret pour dépasser les résistances nationalistes à une politique d'unification supranationale en profondeur.
En second lieu, il faut souligner qu'une raison fondamentale de la capacité de Schuman à dépasser les résistances nationalistes dans son pays réside dans la méthode avec laquelle il a développé son initiative. En effet, il a préparé le lancement du projet de la CECA en excluant toute implication du personnel du Ministère des affaires étrangères -il savait bien que de là des résistances à même de couler l'initiative naissante auraient émergé-, en confiant la préparation à Monnet et à ses collaborateurs du Commissariat au Plan et en sollicitant le soutien de l'opinion publique en France et dans les autres pays, de manière à rendre plus difficiles les manoeuvres de la part de la diplomatie et aussi des milieux économiques intéressés, visant à l'enterrer.

La conviction constamment réitérée que l'intégration européenne est destinée à rester précaire et réversible tant qu'on n'en arrivera pas à la constitution fédérale qui ne peut pas être réalisée par des conférences intergouvernementales, mais seulement par une méthode constituante démocratique.

Le contenu

Si par fédération on entend le dépassement de la souveraineté nationale absolue à travers la création d'un État fédéral (un État d'États) et donc d'institutions démocratiques supranationales avec des pouvoirs directs sur les citoyens de la fédération aux décisions de laquelle les États nationaux participent et qui conservent donc une autonomie substantielle et intangible, il est évident qu'une perspective fédérale est contenue dans l'initiative de Schuman. En effet, sans avoir donné naissance à une fédération pleinement développée, elle a réalisé le dépassement de la simple coopération intergouvernementale et donc, elle a mis en chantier la construction effective d'un État fédéral, du moment où seule la décision courageuse et dramatique d'amorcer le dépassement de la souveraineté exclusive était en mesure de bloquer une perspective telle que celle de la pleine reconstruction de la souveraineté allemande qui était justement perçue comme lourde d'implications très dangereuses. En termes plus précis, pour éclairer le contenu fédéraliste de l'initiative de Schuman, on doit faire aussi référence à la vision de Monnet qui en fut l'inspirateur. L'approche fonctionnaliste de l'intégration européenne dont Monnet a été le plus actif et lucide défenseur, partage avec l'approche fédéraliste, dont Spinelli a été indiscutablement le principal représentant (mais il ne faut pas oublier à cet égard l'apport fondamental de Mario Albertini) l'objectif de la fédération. Les deux approches font cependant partie de la même coalition opposée au confédéralisme dont les principaux points de référence sont Churchill et De Gaulle. Ceci étant dit, l'approche fonctionnaliste de Monnet se caractérise par la conviction que la voie royale pour surmonter les résistances au dépassement de la souveraineté nationale réside dans le développement graduel de l'intégration dans des secteurs ou des fonctions limitées mais de plus en plus importantes de l'activité de l'État, de manière à vider progressivement et d'une manière indolore les souverainetés nationales de leur contenu. Monnet, qui avait été le créateur des organismes supranationaux spécialisés mis en place durant les deux guerres mondiales pour mettre en commun les ressources économiques et militaires des Alliés et rendre plus efficace leur effort de guerre, était convaincu que la méthode expérimentée durant les guerres aurait pu être appliquée aussi en temps de paix pour faire avancer l'unification européenne. Concrètement, la méthode qu'il a proposée dans l'après-guerre consistait à confier l'administration d'une activité publique quelconque à une administration européenne spéciale qui aurait reçu les directives communes des États nationaux, qui les aurait formulées dans des traités spéciaux et à travers des décisions intergouvernementales ultérieures ; cette administration aurait cependant dû, dans le domaine de telles directives, être distincte et indépendante des administrations nationales. Les politiques nationales à mettre en commun étaient celles destinées à produire les motifs les plus graves de rivalité entre les États européens et donc, en particulier, ceux relatifs au charbon et à l'acier, considérés alors comme les deux produits de base de l'économie des pays industrialisés. Mettre la production et la distribution de charbon et d'acier sous des règles communes, appliquées par une administration supranationale, aurait créé une solidarité d'intérêts si profonde et si centrale dans la vie économique qu'elle aurait poussé à l'intégration graduelle du reste de l'économie et successivement des autres activités fondamentales de l'État parmi lesquelles la politique extérieure et la défense. L'unification réalisée des différentes agences spécialisées autour d'intérêts concrets et de bureaucraties supranationales efficaces aurait à la fin trouvé son couronnement dans une constitution fédérale.
Je voudrais observer en passant que, au-delà des oppositions superficielles qui ont émergé dans le contexte de la polémique politique et de certaines exagérations verbales qui n'ont pas manqué d'apparaître entre les deux partis, la différence substantielle entre l'approche fédéraliste et l'approche fonctionnaliste peut se résumer en deux points. Le premier, c'est la conviction constamment réitérée que l'intégration européenne est destinée à rester précaire et réversible tant qu'on n'en arrivera pas à la constitution fédérale qui ne peut pas être réalisée par des conférences intergouvernementales (délibérations unanimes et secrètes des représentants des gouvernements et ratifications unanimes), mais seulement par une méthode constituante démocratique (délibérations à la majorité de la part des représentants des citoyens et ratifications à la majorité). Le deuxième point, c'est le désaccord sur la confiance dans l'automatisme fonctionnaliste et la croyance que, pour obtenir l'État fédéral, il faut mettre en œuvre un mouvement pour l'unité européenne qui puisse aussi poursuivre des objectifs intermédiaires mais qui doit être autonome par rapport aux gouvernements et aux partis et capable de mobiliser l'opinion publique en pesant sur les limites structurelles de l'intégration fonctionnaliste. Celles-ci sont essentiellement représentées par sa précarité et son inefficacité (en raison du maintien des décisions unanimes sur les questions essentielles) et du déficit démocratique (la vacuité des souverainetés nationales tant qu'on n'a pas institué une souveraineté supranationale démocratique pleinement développée). Les deux approches sont donc différentes (c'est pourquoi celle de Monnet a été définie comme un fédéralisme faible par rapport au fédéralisme fort du MFE), mais en même temps elles sont dialectiquement complémentaires (c'est à dire que chacune assume un rôle autonome et crucial).
Après cette clarification, si l'on revient au rapport entre la position fonctionnaliste et l'initiative de Schuman, il suffit de

dire que l'impasse, décrite au début, dans laquelle le gouvernement français s'est trouvé, a ouvert à Monnet la fenêtre d'une opportunité qui lui permit de réaliser la révolutionnaire invention communautaire. En effet, la CECA avait en commun avec les premières organisations intergouvernementales européennes le maintien du pouvoir décisionnel, en dernière instance, entre les mains des gouvernements nationaux, ce qui correspondait au fait que tous les gouvernements n'étaient pas disposés à accepter un transfert de souveraineté irréversible aux organes supranationaux (le Traité avait une validité limitée à cinquante ans). D'autre part, il comportait quelques embryons fédéraux importants : le rôle décisif attribué à un organe, la Haute Autorité, autonome par rapport aux gouvernements ; l'effectivité directe de la réglementation et de la jurisprudence communautaire ; l'attribution de ressources propres au budget communautaire basées sur un impôt et sur des obligations européennes ; le principe du vote à la majorité pour une partie des délibérations du Conseil des ministres ; la possibilité de l'élection directe de l'Assemblée parlementaire commune qui avait aussi le pouvoir de censurer la Haute Autorité. Il faut souligner que les gouvernements durent accepter ces aspects fédéraux parce que la réalisation d'un objectif bien plus avancé que la simple libéralisation des échanges requérait objectivement des institutions plus fortes et efficaces qui auraient dû, au moins en perspective, être démocratisées, pour éviter que les compétences transférées au niveau supranational soient en permanence soustraites à un contrôle démocratique efficace. L'objectif final de la fédération n'était pas indiqué dans le texte du Traité, mais il était quand même explicité dans le texte de la Déclaration sur la base de laquelle les tractations furent conduites et qui, ayant été accepté par les autres gouvernements, est devenu un engagement officiel par rapport à la finalité de l'intégration communautaire.

> Dès l'entrée en vigueur du Conseil de l'Europe, les fédéralistes organisèrent dans toute l'Europe une grande campagne populaire en faveur d'un pacte fédéral qui instituerait une autorité politique supranationale, démocratiquement élue et munie des pouvoirs nécessaires pour réaliser une unification économique progressive, conduire une politique extérieure commune et organiser une défense commune.

Au-delà de ces éléments contenus dans la Déclaration de Schuman et dans le Traité qui en découle, la perspective fédérale doit être aussi identifiée dans le choix de procéder sur la base d'un groupe plus restreint par rapport au cercle des États impliqués dans les premières initiatives européistes. Quand la proposition de la CECA fut lancée, l'OECE existait depuis plus de deux ans ainsi que, depuis un an le Conseil de l'Europe qui comprenait en plus des Six, la Grande-Bretagne et la majorité des pays de l'Europe occidentale. Eh bien, le choix de la procédure, d'une importance cruciale, opéré par Schuman, consista précisément à opérer en dehors du cadre juridique de ces deux organisations, à l'intérieur desquelles la Grande- Bretagne et avec elle les pays scandinaves et le Portugal auraient éliminé les aspects novateurs de l'initiative et à n'ouvrir les négociations qu'avec les gouvernements disposés à discuter de la création d'une autorité supranationale. On a ainsi donné naissance à un noyau d'avant-garde à l'intérieur d'un cercle plus large à caractère purement intergouvernemental, tout en étant convaincu que le succès de l'entreprise impliquerait plus tard les États initialement récalcitrants —ce qui s'est ensuite effectivement réalisé.

On doit souligner que la nature du problème à résoudre (éviter la reconstruction de la souveraineté allemande pleine et entière) ainsi que l'initiative du MFE et de l'Union des fédéralistes européens dont il faisait partie et dont il constituait l'avant-garde, ont concouru au choix de cette procédure. En effet, dès l'entrée en vigueur du Conseil de l'Europe, les fédéralistes organisèrent dans toute l'Europe une grande campagne populaire en faveur d'un pacte fédéral qui instituerait une autorité politique supranationale, démocratiquement élue et munie des pouvoirs nécessaires pour réaliser une unification économique progressive, conduire une politique extérieure commune et organiser une défense commune. L'entrée en vigueur du pacte fédéral entre les pays signataires —ce qui était le point essentiel— n'aurait pas requis l'unanimité des pays membres du Conseil de l'Europe, mais la ratification d'au moins trois États regroupant en tout une population de cent millions d'habitants, aurait été suffisante. En substance, les fédéralistes proposèrent l'application à l'unification européenne de l'un des principes fondamentaux caractérisant la procédure sur la base de laquelle la Convention de Philadelphie de 1787 donna naissance en Amérique du Nord à la première constitution fédérale de l'histoire, c'est à dire le dépassement de la nécessité d'une ratification unanime. Cette initiative des fédéralistes renforça indubitablement la détermination de Schuman et des autres gouvernements des Six à procéder selon la stratégie du noyau d'avant-garde.

L'actualité

Soixante ans après la Déclaration Schuman, les grands progrès réalisés par l'intégration communautaire sont évidents. Dans le cadre d'une avancée progressive dans un sens démocratique et fédéral (en particulier l'élection directe et l'augmentation des pouvoirs du Parlement européen ainsi que l'extension du vote à la majorité) du système communautaire, des modalités d'intégration d'une grande importance se sont rajoutées. Elles vont du marché unique au passage historique à l'union monétaire qui n'aurait pas été possible sans l'option faite en faveur de la méthode de l'avant-garde, à l'élargissement à la quasi-totalité des pays européens, au Traité de Lisbonne, dont les pas en avant, même s'ils ne sont pas décisifs, sont liés à l'implication des parlementaires européens et nationaux, à travers la Convention. Ces développements démontrent, avec la force irréfutable des faits, la validité des choix accomplis en 1950 qui consistaient à dépasser la simple coopération intergouvernementale et d'introduire la perspective fédérale dans la politique de l'unification européenne, à la fois sur le plan des institutions et dans la procédure pour les créer. Pour avoir une vision adéquate du processus, on doit cependant souligner (en développant ce qui a déjà été indiqué) que les mouvements européistes d'orientation fédéraliste, ont apporté une contribution décisive à ces progrès. Non seulement ils ont, par une action constante, systématique et ramifiée, gardé vivante l'idée (qui sans cette action aurait disparu de l'agenda politique) de la Fédération européenne et de la participation populaire à sa construction, sur la base de la méthode constituante démocratique. Mais ils ont aussi joué un rôle essentiel dans certains dénouements cruciaux de la construction européenne. Il faut rappeler en particulier : la transformation du projet de Communauté européenne de défense en un projet d'union militaire, politique et

économique sur une base fédérale (la Communauté politique européenne) ; la campagne pour l'élection directe du Parlement européen et pour le renforcement de ses pouvoirs ; l'initiative de Spinelli en faveur du Traité d'Union européenne (UE), approuvé par le Parlement européen en 1984 et qui a fortement contribué à la genèse de l'Acte unique européen et plus généralement au processus de réforme des traités européens qui en est aujourd'hui arrivé au Traité de Lisbonne ; l'engagement en faveur de la monnaie européenne qui a été constant à partir de la fin des années soixante (je rappelle à cet égard qu'en 1965 les fédéralistes firent frapper à Bologne des monnaies symboliques qui portaient le nom d'Euro). Ceci ayant été précisé, il est un fait que l'objectif final de la Fédération européenne n'a pas encore été atteint et nous devons aujourd'hui nous demander si la Déclaration Schuman est encore actuelle sous cet aspect. Cette question doit être posée car de nombreuses voix contestent aujourd'hui la validité de la distinction entre fédération et confédération, elles nient donc que le processus de l'intégration européenne doive ou puisse déboucher sur la création d'un État fédéral et relient souvent ces affirmations à la conviction que, dans le contexte de la globalisation, l'État en tant que forme est non seulement en crise, mais qu'il est véritablement appelé à être dépassé par quelque chose qu'ils ne savent néanmoins pas définir clairement.

Le MFE est en revanche convaincu que le discours fédéraliste est tout à fait actuel. Cette conviction est fondée sur les considérations suivantes :

- Le modèle de l'État fédéral, raisonnablement concevable comme débouché de l'unification européenne aura des caractéristiques différentes et originales par rapport aux systèmes fédéraux réalisés jusqu'alors, parce qu'il s'agit, pour la première fois dans l'histoire, de fédérer des États nationaux historiquement consolidés et un continent caractérisé par un pluralisme (qui est d'une très grande richesse à protéger et valoriser) culturel, linguistique, religieux, économique et social, sans équivalent dans le monde. Il s'agira par conséquent d'un fédéralisme fortement décentralisé (et donc, je le crois, plus authentique), mais dans lequel sera exclue, tout en laissant une large place à des majorités qualifiées, toute forme de veto national ; le monopole de la force légitime devra être réalisé et le principe de la responsabilité démocratique des organes politiques supranationaux pleinement appliqué. Ce sont les conditions imprescriptibles pour éradiquer le déficit de l'intégration européenne sur le plan de l'efficacité et de la démocratie et pour la rendre irréversible ;
- L'unique réponse valable à la vacuité des souverainetés nationales liée à l'interdépendance internationale croissante, dont la globalisation représente le développement le plus récent, ce n'est pas l'acceptation résignée du déclin de l'État, mais plutôt l'élargissement des dimensions de l'État démocratique et le renforcement des instruments de la participation démocratique, qui sont justement rendus possibles par le principe de subsidiarité dans un système fédéral pleinement développé. C'est parce que l'État constitue la base irremplaçable pour poursuivre l'intérêt général, la coexistence pacifique, la protection des droits libéraux et démocratiques, la solidarité sociale et la solidarité avec les générations futures (le développement durable) que le grand projet que doivent poursuivre tous ceux qui, dans un monde toujours plus interdépendant, veulent s'engager pour le progrès et la survie même de l'humanité, c'est la construction graduelle, mais voulue d'une manière cohérente, d'une forme d'État démocratique et fédéral mondial. Dans cette perspective, il est bien plus urgent de compléter la construction de l'État fédéral européen, parce que seule une Europe pleinement capable d'agir peut jouer un rôle actif et déterminant dans un monde en équilibre instable entre la construction d'institutions et de politiques indispensables pour affronter un destin commun et une anarchie catastrophique. Par ailleurs, comme le dit la Déclaration Schuman, la mission de l'Europe unie et pacifiée à l'interne consiste précisément à fournir une contribution fondamentale à la paix du monde entier, ce qui signifie, si l'on veut être conséquent, favoriser par l'exemple et par l'action, la formation d'autres fédérations continentales et, en même temps, contribuer, comme le dit le Manifeste de Ventotene, à l'unification fédérale du monde entier. L'alternative à cette évolution, c'est la prévalence d'une dispersion néo-féodale de la souveraineté et donc d'une anarchie généralisée que les théoriciens d'un nouveau Moyen-âge semblent disposés à accepter avec une irresponsable légèreté ;
- Le processus de l'intégration européenne, grâce à ses progrès, est arrivé à un point où l'ajournement d'une issue fédérale n'est plus compatible, non seulement avec l'avancement mais aussi avec le maintien de l'intégration européenne. D'une part, l'unification monétaire (qui constitue le plus grand succès atteint jusqu'ici) a porté à un point insoutenable la contradiction dans laquelle l'intégration fonctionnaliste se débat depuis toujours, à cause de l'ajournement sine die de la construction de la souveraineté démocratique supranationale. Si à l'absence de capacité de gouverner le processus économique par des politiques économiques et sociales nationales ne correspond pas la création d'un gouvernement démocratique européen en mesure d'assurer la cohésion économique et sociale et la compétitivité de l'économie européenne dans le cadre de la globalisation, et, plus généralement, de dépasser le déphasage anormal entre la dimension, qui est encore fondamentalement nationale de la responsabilité politique et démocratique et la dimension des décisions effectives, le système démocratique finira par entrer dans une crise fatale. Les avancées des tendances populistes, europhobes, micro-nationalistes et xénophobes en constituent un signe prémonitoire alarmant. D'autre part, le passage à une union pleinement fédérale dans un délai proche est imposé par le contexte international qui est caractérisé par le déclin irréversible de l'hégémonie américaine et la formation d'un système mondial pluripolaire qu'il est vital de rendre

L'unique réponse valable à la vacuité des souverainetés nationales liée à l'interdépendance internationale croissante, […] ce n'est pas l'acceptation résignée du déclin de l'État, mais plutôt l'élargissement des dimensions de l'État démocratique et le renforcement des instruments de la participation démocratique, qui sont justement rendus possibles par le principe de subsidiarité dans un système fédéral pleinement développé.

structurellement coopératif. Cela impose à l'UE de devenir un producteur de sécurité globale au lieu de rester un simple consommateur de sécurité à l'ombre du parapluie américain. La construction d'institutions supranationales démocratiques et efficaces est enfin indispensable pour affronter les problèmes de l'élargissement (déjà effectué ou à compléter) à l'Europe centrale, orientale et balkanique et à la Turquie, ce qui représente un défi grandiose et une démonstration du succès de la construction européenne, mais qui est destiné à produire des conséquences explosives s'il n'est pas parallèlement accompagné par le dépassement des limites de l'intégration fonctionnaliste.

C'est pour ces raisons que l'exigence de réaliser la finalité ultime —la Fédération européenne— de la Déclaration Schuman est non seulement pleinement actuelle mais aussi urgente, et que la stratégie du noyau d'avant-garde qu'elle indique est aussi tout à fait actuelle. Cela signifie aujourd'hui deux choses. D'une part il faut réaliser les progrès possibles dans le cadre du Traité de Lisbonne (en particulier en référence au gouvernement économique européen et au rôle international de l'UE) en avançant avec ceux qui le veulent et donc en utilisant les coopérations renforcées et la coopération structurée dans le domaine de la défense. D'autre part, il faut faire simultanément naître, sur la base de l'initiative des pays disponibles, un processus de transition vers la Fédération européenne. Ce qui signifie : le transfert au niveau européen de la souveraineté de la politique extérieure et de sécurité et de la politique économique (dans ses aspects généraux) avec l'attribution de ressources financières et de forces armées suffisantes pour permettre une capacité d'action et de gouvernement indépendantes ; l'élaboration d'une Constitution fédérale qui prévoie un système de gouvernement articulé en plusieurs niveaux coordonnés et indépendants, avec un exécutif fédéral responsable devant le parlement et un pouvoir législatif bicaméral composé d'une Chambre des États et d'une Chambre des représentants du peuple ; l'élaboration de la Constitution par une Convention constituante démocratique et son approbation par les citoyens dans un cadre respectueux à la fois de l'acquis communautaire et de la volonté des États qui le voudront de s'unir successivement à ce projet.

Première partie :
Le monde face à la pandémie

Les USA, quel numéro de téléphone ?

Arthur Colin
Vice-Président et rédacteur en chef – *Sauvons l'Europe*
Article paru initialement sur le site *Sauvons l'Europe !*

Il y a cinquante ans que Kissinger renvoyait par cette boutade fameuse la construction européenne au néant politique. Nous n'avons pas pris la mesure des évolutions qui ont eu lieu depuis, mais la crise du coronavirus jette désormais une lumière crue sur ce que nous sommes. Et il n'y a pas de quoi rougir.

Il existe désormais de par le monde deux groupes d'États démocratiques partageant leur économie et leur monnaie : les USA et l'Europe. Le premier va vers ses deux siècles et demi d'existence, et associe d'anciennes colonies proches les unes des autres. Le second fête sa grosse cinquantaine, et tente désespérément de faire vivre ensemble d'anciens ennemis qui ne partagent même pas une langue. Ils ont également en commun que les politiques de santé restent du ressort des États membres. Comment affrontent-ils la crise présente ?

Couvrons les d'un voile le temps d'une respiration, et baptisons les pour l'heure Concordia, monde de l'entraide, et Divisia, monde du chacun pour soi. Le point commun ? Très vite, la menace envers l'économie va être identifiée et la Banque centrale et le budget central vont intervenir massivement, à la hauteur de leurs capacités. Par ailleurs, au début de la crise, Concordia et Divisia ont peu ou prou les mêmes réflexes. Lenteur à prendre conscience, réaction en ordre dispersé des États membres avec des stratégies sanitaires divergentes, fermeture des frontières et maîtrise jalouse par chaque État de ses masques, respirateurs, médecins.

Mais dès la première semaine, Concordia va se reprendre et l'instance de gouvernement central va négocier avec les États membres. Les frontières vont se rouvrir pour les marchandises, c'est à dire par exemple la nourriture, mais surtout les masques, les respirateurs, les traitements. Des initiatives vont se mettre en place pour déplacer les malades d'un État à un autre. L'aide que s'apportent les tats membres en matériel est bien sur insuffisante au regard de la pénurie, mais nettement supérieure à celle donnée par la Chine, au hasard. En Divisia, à part deux États voisins les frontières restent fermées.

En Concordia, l'instance centrale met en place des achats groupés de masques et de respirateurs pour que les petits États aient une chance de se fournir. En Divisia, les États membres sont en concurrence pour les mêmes stocks et surenchérissent les uns sur les autres, alors même que l'instance centrale a organisé le transport de ces stocks. En Concordia, un programme commun de recherche sur les traitements possibles est mutualisé, en Divisia rien de tel.

En Concordia, les États membres sont ultimement garantis les uns par les autres et un Fond Monétaire Concordia existe en cas de crise de la dette. Concordia a pris la décision de supprimer temporairement tous les critères de bonne gestion qui donnaient droit à ce fond pour permettre aux États de faire face. En Divisia, chaque État est laissé seul et ne peut compter que sur ses moyens financiers propres.

En Concordia, face à la montée prévisible du chômage, est mis en place en urgence un système commun de réassurance des assurances chômage des États. En Divisia, l'instance centrale bloque l'extension des assurances maladies par les États.

On l'a compris, dans ce tableau Concordia est l'Europe et Divisia les USA. Ceci peut sembler une surprise complète, mais devant le coronavirus, le système européen est plus solidaire, plus efficace, plus rapide que le gouvernement fédéral américain. Ceci devait amener à réfléchir ceux qui se demandent avec rage « Que fait l'Europe ? » alors qu'ils se sont toujours opposés à ce qu'elle ait compétence en matière de santé. Car au final, que font les USA ? Nous découvrons que le modèle américain n'est pas si fort que nous l'aurions cru, et l'Europe au final plus solide.
Non ! Me direz-Évous. Ceci n'existe qu'à cause d'un moment Trump, dont la personnalité néfaste et déficiente joue ici à plein. J'opposerai un désaccord franc. D'abord parce que le modèle constitutionnel américain, ce ne serait que cela ? Un Trump arrive, et tous les USA sont à terre ? Brillante construction en vérité ! Inversement, ce n'est pas Jacques Delors qui est aujourd'hui à la tête de la Commission européenne, mais un cinquième choix de compromis qui n'y était même pas candidate, ni préparée. Ensuite parce que Trump n'est pas seul. Les Républicains sont en réalité au même niveau que lui, en moins voyant. Le Sénat a mené une guerre d'obstruction contre Obama et l'a privé de son droit constitutionnel à nommer un juge suprême. Les États républicains ont souvent mis en place des systèmes de suppression du vote noir et de découpage électoral qui rendent leur légitimité démocratique plus que suspecte. Les USA se débattent aussi avec leur problème hongrois ou polonais.

Le système européen de compromis boiteux et de coopérations bricolées n'a pas à rougir quand on le compare à la catastrophe qu'est la désunion américaine. Il faut cesser de vouloir juger nos institutions au regard d'un monde parfait, et les voir honnêtement pour ce qu'elles sont. Au bout d'un demi-siècle seulement, nous pouvons être fiers de notre solidité et de notre solidarité. Et nous allons continuer à construire !

Le fédéralisme à l'aune de la crise sanitaire

Pierre Jouvenat
Membre de l'UEF Auvergne Rhône-Alpes

Les premières semaines de la crise sanitaire du Covid-19 ont donné lieu à un vaste débat sur le système institutionnel le plus apte à y faire face. Partisans d'un pouvoir centralisé à même de fournir une réponse cohérente et partisans d'une réponse différenciée selon les spécificités régionales se sont affrontés. Ainsi a-t-on, par exemple, opposé le jacobinisme français au fédéralisme allemand, ce dernier étant soit érigé en modèle soit décrié pour son impuissance. Cette crise ayant mobilisé les partisans d'une Union européenne (UE) davantage intégrée qui aurait permis une meilleure coordination entre ses membres, une mutualisation des moyens et une plus grande solidarité, il est utile, à ce stade de l'épidémie, de tirer quelques enseignements de la réponse donnée jusqu'ici par les États dotés d'une structure fédérale. Nous nous référerons à trois cas d'école très différents : La République fédérale d'Allemagne, la Suisse et les États-Unis[1].

Ainsi a-t-on, par exemple, opposé le jacobinisme français au fédéralisme allemand, ce dernier étant soit érigé en modèle soit décrié pour son impuissance

L'**Allemagne** a fait l'objet de gros titres du genre *Coronavirus : l'Allemagne malade de son fédéralisme* (*Libération*), du fait que les autorités fédérales n'ont pas le pouvoir d'imposer des décisions au niveau national concernant par exemple la fermeture des écoles ou les rassemblements. Pourtant, s'il a pu y avoir au début de l'épidémie quelques hésitations et des initiatives isolées (cependant très réactives) de la part des Länder, compliquant la visibilité de la réponse, très rapidement l'État fédéral et les Länder se sont accordés sur les principales mesures. Au cours de réunions successives entre les 16 puissants ministres-présidents des Länder et la chancelière, un consensus politique et national s'est formé, auquel s'est ajoutée la coordination entre les collectivités locales (chefs d'arrondissement ou maires des communes) qui disposent d'une garantie constitutionnelle de libre-administration et sont chargées de l'accomplissement de plusieurs tâches des Länder. Cela a favorisé un climat de solide confiance entre la population et les différents niveaux de gouvernement. D'autant plus que lorsque tous les gouvernements des Länder sont mis ensemble, tous les partis politiques sont impliqués (à l'exception de l'AFD). L'urgence passée, des divergences se sont fait sentir pour un retour à la normale, mais un accord a vite été trouvé sur ce que chaque Land peut décider pour un assouplissement des mesures. Ainsi, sur le plan formel et juridique, l'Allemagne n'a pas eu besoin de faire usage des législations d'urgence prévues par la Loi fondamentale, mais a seulement procédé à une modification de la « loi fédérale de protection contre les infections » pour attribuer au ministère fédéral de la Santé des compétences nouvelles en matière de coordination nationale et de limite des libertés publiques, ceci pour la seule durée d'une « situation épidémique d'ampleur nationale » devant être constatée par le Bundestag.

Des trois pays évoqués ici, la **Suisse** est sans doute celui dont les dispositions institutionnelles conférant des pouvoirs aux autorités fédérales sont les plus avancées, et surtout les plus claires. D'une manière générale, la Constitution prévoit une législation d'urgence permettant l'entrée en vigueur immédiate d'arrêtés fédéraux de portée générale ; la décision doit alors être prise par chacun des deux conseils de l'Assemblée fédérale. Plus rapide est l'adoption d' « ordonnances de polices » pour parer à des troubles menaçant gravement la sécurité extérieure ou intérieure, une situation qui se rapproche de ce qu »on appelle généralement « l'état d'exception ». Cette prérogative trouve cependant ses limites dans les droits fondamentaux et surtout dans le fait que l'exécution des mesures est confiée aux pouvoirs cantonaux, dont l'adhésion devient ainsi essentielle. Cependant, le pouvoir exécutif d'urgence est habituellement formalisé dans des lois fédérales spécifiques. Ainsi en est-il de la loi fédérale sur les épidémies, initiée en 1879, qui a constamment évolué au fil des crises pandémiques. L'urgence se mesure ici à plusieurs niveaux : en « situation particulière », le Conseil fédéral ne peut ordonner des mesures qu'à la suite d'une (longue) concertation avec les cantons ; en « situation extraordinaire », celui-ci dispose alors de la compétence constitutionnelle des ordonnances de police, qui lui permet de s'affranchir du pouvoir législatif et de la consultation avec les cantons[2]. C'est ainsi que le 16 mars 2020 le Conseil fédéral a déclaré la « situation extraordinaire » et pris la main sur la gestion de la crise. Cela n'a pas été sans créer des difficultés pratiques d'application : dans un premier temps, les cantons les plus touchés avaient pris des mesures très strictes, puis le Conseil fédéral ayant édicté des mesures générales moins sévères les décisions cantonales sont alors devenues formellement illégales. L'esprit de compromis et le respect mutuel entre les niveaux de pouvoir, propres au fédéralisme, ont cependant prévalus, et le Conseil fédéral a toléré notamment la situation particulière du Tessin, proche de l'Italie très affectée, et aussi des nuances dans la mise en œuvre des mesures fédérales en fonction des perceptions régionales. Enfin, tout comme en Allemagne, l'acceptation de la

[1] Il faut cependant souligner que dans les États fédéraux, la santé publique, tout comme l'éducation également concernée par la crise sanitaire actuelle, reste pour l'essentiel une compétence des entités fédérées, les pouvoirs du gouvernement fédéral ne s'exerçant le plus souvent que dans des situations exceptionnelles d'urgence. Cette crise sanitaire n'est donc pas le meilleur prétexte pour faire l'apologie du fédéralisme, d'autant plus qu'il est ici beaucoup question de libertés individuelles. Ainsi, préconiser que la Commission européenne puisse « édicter des règles applicables dans toute l'UE » (une des dix propositions des fédéralistes européens) risque de conforter les souverainistes qui agitent le spectre du super-État. Beaucoup d'autres politiques publiques sont potentiellement plus consensuelles quant à l'opportunité d'appliquer le principe de suppléance, selon lequel les problèmes de responsabilité publique excédant les capacités d'une petite entité à les résoudre doivent être confiés à un échelon supérieur : la politique énergétique, le green new deal, l'achèvement de l'euro, la fiscalité et la régulation financière, le numérique, et bien d'autres.

[2] Pour davantage de détails sur l'équilibre des pouvoirs en cas d'urgence, voir : « Avec le Covid-19, le fédéralisme d'exécution est-il 'au pied du mur' ? » - Heidi.news.

centralisation des compétences en situation exceptionnelle a rapidement trouvé ses limites dès la diminution de la tension sanitaire. « Le fédéralisme reprend ses droits », titraient les journaux.

Aux **États-Unis**, le pouvoir de police demeure aux États même en cas d'épidémie. En vertu des pouvoirs explicitement délégués à l'État fédéral, celui-ci ne peut que réguler le commerce avec l'étranger et entre les États (fermeture des frontières, y compris entre États, donc isoler un État, ou réduire le trafic routier ou aérien). Il dispose en revanche d'importantes prérogatives en matière économique (soutien à l'économie et relance). Ainsi, dans le cadre de l'épidémie actuelle, le Congrès a voté de nombreuses mesures exceptionnelles pour aider dans toute l'Union les entreprises et les personnes en difficulté. C'est d'ailleurs, le plus souvent aux États-Unis, par le biais de l'accès aux fonds fédéraux que les administrations fédérales s'imposent sur les États. Cependant, au plan légal, en matière de santé l'État fédéral n'est pas totalement dépourvu, notamment en vertu du titre 42 du Code fédéral. Surtout, il existe une vaste jurisprudence résultant des précédentes épidémies, notamment sur la constitutionnalité des lois de quarantaine et le pouvoir des États sur la question[3]. Ainsi, beaucoup d'observateurs considèrent que si la présidence avait décidé une action sanitaire fédérale massive, le Congrès aurait pu voter des mesures exceptionnelles. Mais la présidence s'est montrée hésitante et erratique. Au début de l'épidémie, gouverneurs et président se sont renvoyés la balle, et très vite les États ont dû prendre leurs responsabilités. En conséquence, la réponse a été très diversifiée. De plus, 8 États ont délégué aux comtés ou villes. A défaut d'une coordination fédérale efficace, des États limitrophes (six de la côte Est et trois de la côte Ouest) se sont concertés pour mutualiser leur action. Le « fédéralisme horizontal » a ainsi pallié les défaillances de l'État fédéral. En conclusion, on peut dire que si la réponse à la crise a été irrégulière, cela est davantage dû aux dysfonctionnements politiques qu'à l'hétérogénéité de l'épidémie, et les déficiences ne peuvent en aucun cas être attribuées à une faille fondamentale du système fédéral. Malgré des dispositions constitutionnelles comparables à celles de l'Allemagne et de la Suisse, la désorganisation a été le fruit d'affrontements de nature politicienne, dont une gouvernance par contraste (gouverneurs démocrates contre présidence républicaine) en a été l'illustration.

> [Aux États-Unis,] à défaut d'une coordination fédérale efficace, des États limitrophes se sont concertés pour mutualiser leur action. Le « fédéralisme horizontal » a ainsi pallié les défaillances de l'État fédéral

Principaux enseignements

- Les compétences des entités fédérées, à commencer par les communes, permettent des réactions locales immédiates dès l'apparition de clusters. Puis lorsque la nécessité d'une réponse centralisée ou du moins coordonnée s'impose, c'est alors que le fédéralisme est mis à l'épreuve, l'efficacité des mesures dépendant soit d'une autorité dévolue au pouvoir fédéral, soit de la volonté et de la capacité de coordination entre les différents niveaux de pouvoir. Le pic de l'épidémie passé, la répartition des pouvoirs permet d'adopter des stratégies différenciées selon les territoires. Les régions sont autant de territoires d'expérimentation. Il y a à la fois dilution du risque en évitant les dégâts à l'échelle du pays tout entier en cas de mauvaises décisions, et responsabilisation des acteurs à tous les niveaux pour davantage d'efficacité. Mais la décentralisation peut avoir des revers : disparités de moyens entre collectivités territoriales, possibles carences de communication entre les différents échelons voire réaction insuffisante de certains, ou opportunisme politique et électoral de barons locaux. Face à une situation d'urgence, on constate le plus souvent une tendance à la centralisation, du moins temporairement.
- La loi fédérale helvétique sur les épidémies, qui a constamment évolué au fil des crises pandémiques, résultat d'une négociation récurrente entre Confédération et cantons, ainsi que la capacité de concertation entre les différents niveaux de pouvoir à l'occasion de circonstances particulières, illustrent parfaitement la souplesse qu'offre le mode de gouvernance fédéraliste pour s'adapter continuellement aux circonstances et surtout pour trouver un compromis entre unité d'action et marge d'autonomie accordée aux collectivités territoriales. Car « compromis » est un maître-mot du fédéralisme.
- En l'absence de pleins pouvoirs formellement dévolus à l'autorité fédérale, comme ce fut le cas en Suisse, la recherche d'un consensus national s'impose, à l'exemple de l'Allemagne. Le processus de concertation peut alors s'apparenter au mode de gouvernance « intergouvernemental » tant décrié à l'échelle européenne, à la différence près, essentielle, que la tradition fédéraliste s'avère plus efficace que la somme des égoïsmes nationaux. Il n'en demeure pas moins vrai que la pluralité des centres de pouvoir, coordonnés mais indépendants et qui se limitent mutuellement, rend difficiles la recherche d'équilibre et une répartition claire des compétences, d'autant plus qu'une législation ne peut jamais tout prévoir. Ainsi, le principal enseignement de cette crise, notamment à la lumière de ce qui s'est produit aux États-Unis, est que le fédéralisme n'est viable que si les différents niveaux de pouvoir constituent ensemble un tissu de confiance, de respect mutuel et d'assurance de soutien, chacun étant conscient du besoin de l'autre. Le fédéralisme n'est pas seulement un système institutionnel. C'est aussi un état d'esprit.

[3] Pour plus de détails, voir : « Les États-Unis contre le coronavirus : la renaissance du fédéralisme » - *Le Grand Continent*.

Corona and transborder solidarity

Jo Leinen
Président d'honneur de l'UEF Europe

Jo Leinen, Wikipédia

The Corona-Pandemic has shown the good and the bad in politics as in people's relations. Living close to the German -French border, I could witness the ups and downs of transborder separation as well as cooperation. Mulhouse on the Swiss border was one of the hotspots of Corona outbreak. The German Institute for Virologie in Berlin classified immediately the Grand-Est as high-risk region. The German Minister of the Interior than closed all borders between Germany and France. But the Grand-Est is a mega region from the Swiss border till the Belgian border. Its surface is even bigger than Belgium. My neighbour Département Moselle had no higher infection curve than my German region Saarland. There was not the slightest need to cut people away.

> Closing borders is a message to the wider public that the danger comes from abroad and that the others are the troublemakers.

But closing borders is still a reflex of national governments in difficult situations. Because many challenges do not follow borderlines, these measures are by a large degree propaganda, a placebo and useless to solve the problem.
Closing borders from one day to the other caused a lot of difficulties and stress for hundreds thousands people who got blocked for their cross border activities, family meetings, jobs ore shopping basic needs in the next village.
Austria closed the border to Italy, Poland to Germany, Sweden to Denmark and so on.
The Schengen Treaty is misused and put in the wastebasket. We have to be very vigilant that border controls are not staying forever.
Closing borders is a message to the wider public that the danger comes from abroad and that the others are the troublemakers. It is worrying how quickly stigmatisation and prejudice can come back. People suddenly fear people because they are living on the other side of the national border.
Between the German Saarland and the French Moselle the borders disappeared a generation ago. Nobody could see or imagine a border. Quite a number of villages are existing door to door.
The Corona borders has shown ugly moments. FORD, BOSCH and other companies locked out workers from France for weeks. BMW did not repair cars from the other side of the border and so on. Unimaginable stories in a region where Franco-German friendship is celebrated on any occasion.
These incidents are nevertheless not the whole picture. There is more and more signs of solidarity. Mayors across the border organised video conferences to confirm their friendship. Twin cities send masks and medical equipment to their partners. Even more visible was the offer of the German Lander Baden-Wurttemberg, Rhineland-Pfalz and Saarland to transfer patients from overcrowded French hospitals to medical care in German hospitals. German helicopters transporting French people to our hospitals was a strong sign that empathy and solidarity across borders is existing. The same happened with patients from Italy and Spain, as well to hospitals in Austria and Luxembourg
In some weeks and months, we will analyse the Corona crisis and the many deficits on national as well on European and international level. Such a virus has no national passport. Pandemics are a transnational challenge. Cooperation across borders, especially for neighbour regions and countries are an absolute must. Corona has shown how dependent we are from each other.
In the European Union, we need to learn some lessons. Health policy must be much higher on the agenda. The European Centre for Disease Coordination (ECDC) must be strengthened in its capacity to monitor, inform pro-active and present guidelines for risk management. The EU has to become more resilient against such challenges. We have to build strategic reserve stocks for drugs and medical equipment. It is as well worrying how dependent Europa is from China in basic supplies in the health sector.
Overall, the practice of solidarity in the EU is still too slow and weak. The upcoming 'Conference on the Future of Europe' will be the next occasion to discuss and agree on a better and more efficient Union. Federalists should actively participate and make their demands and proposals.

Ne fermez pas les frontières pour vous protéger du coronavirus

Le libre-échange et les mesures coordonnées sont essentiels pour s'assurer que les fournitures médicales arrivent là où elles sont nécessaires

Aaditya Mattoo
Économiste en chef pour la région Asie de l'Est et Pacifique à la Banque mondiale.
Michele Ruta
Économiste en chef au sein de la division Macroéconomie, commerce et investissement de la Banque mondiale.
Paru dans le *Financial Time* : https://www.ft.com/content/b571fc08-f985-4322-9a88-3bd0fbb52e5a
Republié en commun avec The Fedealist Debate – Turin
Traduction de Didier Colmont – Chatou (92)

Frontière (rue du Couët) à Mouscron, Belgique fermée, en raison de la pandémie du Covid-19. Cette frontière sépare Mouscron de Tourcoing, France, source Wikipédia, mars 2020

Aujourd'hui, nous avons tous fait l'expérience, dans les supermarchés ou les pharmacies, de rayons vides présentant en temps ordinaire des masques, des respirateurs ou des gants.

> Des conséquences à plus long terme sont aussi à craindre. Si, dans les moments difficiles, les pays importateurs sont exclus par les pays producteurs, le commerce sera considéré comme un moyen peu fiable de garantir l'accès aux produits essentiels.

La peur et la thésaurisation en ont amplifié la rareté.
Moins visible, des dynamiques similaires se manifestent au niveau mondial, certains pays conservant leurs produits pour leurs propres citoyens. Les conséquences de telles actions sont d'une grande portée et mettent la vie d'êtres humains en danger. Même à son apogée, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a lutté pour empêcher un tel comportement. De nouvelles initiatives sont aujourd'hui nécessaires.

La propagation du coronavirus fait grimper les prix des fournitures médicales, alors que la production peine à répondre à la demande. Les rapports des médias indiquent que les prix des masques et des respirateurs sur Amazon ont augmenté d'un facteur cinq depuis fin janvier.

Pour réserver la production de fournitures essentielles aux consommateurs nationaux, plusieurs pays ont imposé des restrictions sur les exportations de produits médicaux. Ils espèrent ainsi éviter les pénuries intérieures et maintenir une stabilité des prix pendant la crise du coronavirus. À mesure que le virus progresse, le protectionnisme sur les marchés à l'exportation risque de concerner encore plus de pays.

Encombrement de véhicules sur le pont de l'Europe (Strasbourg) au passage de la frontière franco-allemande fermée pour cause de pandémie de Covid-19 en France. Mars 2020., Wikipédia

L'économie et l'expérience récente montrent que ces mesures finissent par nuire à l'ensemble des pays, en particulier aux plus fragiles. Les mesures restrictives prises par les exportateurs réduisent l'offre mondiale, entraînant une hausse des prix. Cela provoque de nouvelles restrictions à l'exportation pour isoler les marchés intérieurs, générant un « effet multiplicateur » sur les prix mondiaux.

Une telle séquence est plus probable sur les marchés concentrés de certains produits médicaux. Par exemple, sept pays assurent 70 % des exportations mondiales de respirateurs, essentiels pour le traitement du coronavirus. Si un seul d'entre eux devait interdire les exportations, les prix pourraient augmenter jusqu'à 10 % à court terme, et bien plus si d'autres pays leur emboîtaient le pas.

Les soins de santé dans les pays importateurs en souffriront immédiatement en raison de la pénurie qui en résulte et à cause de prix plus élevés. En particulier, dans les pays les plus pauvres, avec une capacité de production intérieure limitée, les restrictions à l'exportation de médicaments et d'équipements pourraient être mortelles. Mais les exportateurs pourraient éventuellement y perdre eux aussi si les prix mondiaux grimpent. Prenons l'image d'un stade : si tout le monde se lève pour mieux voir, tout le monde est moins à l'aise, alors que personne n'a une meilleure vue. Les prix seraient plus élevés que nécessaire et les fournitures ne seraient distribuées ni efficacement ni équitablement.

Nous aurions dû tirer des leçons de l'expérience récente de ces effets pervers. Lorsque les prix mondiaux ont grimpé en novembre 2008, les gouvernements du monde entier ont imposé quatre-vingt-cinq nouvelles restrictions à l'exportation sur les produits alimentaires. Des chercheurs ont montré que ces actions ont fait grimper les prix mondiaux des denrées alimentaires de 13 % en moyenne, et de 45 % en particulier pour le riz.

Des conséquences à plus long terme sont aussi à craindre. Si, dans les moments difficiles, les pays importateurs sont exclus par les pays producteurs, le commerce sera considéré comme un moyen peu fiable de garantir l'accès aux produits essentiels. L'autosuffisance par la protection dans les bons moments semblera la meilleure assurance contre la rareté dans les mauvais moments, comme certains le font déjà valoir pour les médicaments essentiels.

Cependant, tout abandon de l'ouverture des marchés coûtera cher à tous. Les fournitures médicales coûteront plus cher et la variété et la qualité en souffriront, car nous perdrons les avantages d'effet d'échelle et de la spécialisation par le commerce. Par exemple, la production de médicaments en vrac à grande échelle en Chine et leur incorporation dans des formulations spécifiques en Inde ont réduit les prix et amélioré l'accès à ces médicaments dans le monde entier.

Nous devons veiller à ce que les échanges commerciaux s'effectuent librement dans les bons comme dans les mauvais moments. Bien que l'OMC ait réglementé les barrières à l'importation, les pays restent largement libres de restreindre les exportations. Pour combler cette lacune, les membres de l'OMC (ou du moins les pays du G20) pourraient convenir de ne pas restreindre les exportations de produits médicaux liés au traitement du coronavirus. Les pays consommateurs pourraient également faire leur part en libéralisant les importations. Par exemple, quarante-six pays en développement ponctionnent aujourd'hui leurs propres soins de santé en imposant aux respirateurs des taxes comprises entre 5 % et 25 %. L'élimination à la fois des restrictions à l'exportation et des taxes sur les produits médicaux pourraient générer des gains substantiels à long terme.

Mais l'ouverture au commerce n'est peut-être pas suffisante. Parallèlement, un précédent en médecine pourrait être adapté à la situation actuelle. Traditionnellement, des partenariats public-privé, comme le projet de vaccin contre la méningite, ont été établis pour créer de nouveaux médicaments ou améliorer l'accès aux médicaments là où les prix étaient élevés en raison des droits de propriété intellectuelle. Les organisations internationales pourraient être le catalyseur d'une collaboration similaire pour accroître l'offre de produits médicaux clés pour lutter contre le coronavirus.

> Une coopération internationale plus approfondie sera le vaccin le plus efficace contre le protectionnisme viral.

Des entreprises privées pourraient être directement mises sous contrat pour accroître la production afin de répondre aux besoins des pays en développement. Certaines initiatives de ce type sont déjà en cours. Mais pour générer les meilleures prestations, une aide à la production devrait être accordée aux pays en fonction non pas des besoins des consommateurs, mais des gains comparés des producteurs. Les emplacements choisis bénéficieraient de nouveaux investissements et emplois, mais seraient tenus de maintenir le commerce totalement libre. L'ouverture garantirait que les produits médicaux essentiels sont produits là où ils sont les plus efficaces et qu'ils circulent là où ils sont le plus nécessaires.

Une coopération internationale plus approfondie sera le vaccin le plus efficace contre le protectionnisme viral.

World Health Organisation - Covid-19 Storm Clouds

Rene Wadlow
President, Association of World Citizens - Ardèche

The widespread consequences of the Covid-19 pandemic has led to analysis of preparations and actions at the local, national and international level. Here we will consider only the international level and in particular the discussions concerning the United Nations World Health Organization (WHO). The efforts of the European Union and individual European countries also merits attention.

The WHO was created on the basis of the League of Nations Health Organization established in 1923 and which functioned until 1939. There was also the experience of the Pan American Sanatary Bureau, which had begun in 1902. The WHO's headquarters are in Geneva, and there was cooperation dating from the League days with the International Committee of the Red Cross as well as with private foundations concerned with health such as the Rockefeller Foundation. Today, the Bill and Melinda Gates Foundation plays an important role in financing global health projects and research.

WHO came into force in April 1948 when the required 26 States had ratified. Brock Chrisholm of Canada was the first Director-General and gave the organization its reputation for strong leadership from the Secretariat. Strong leadership has carried over to the WHO's semiautonomous regional offices. Dr Geo Harlem Brundland, a former Prime Minister of Norway become Director-General in 1998 is an example of this strong leadership tradition. A strong leader can work to distance the politics of the organization from its technical work and can draw attention to specific issues.

Finance gives political power, both to influence programs and to "veto" certain efforts such as birth control efforts. Finance also gives influence in the selection of staff. Such is the reality of international organization life.

The 194 WHO members are expected to donate a specific percentage of the overall budget, known as "assessed contributions" based on a formula designed on the country's ability to pay. In addition, there are "voluntary contributions" usually to provide funds for specific projects or health campaigns such as responding to HIV/AIDS, vaccine distribution and maternal health care.

At the time of the creation of WHO, other UN Specialized Agencies and the UN as a whole, the United States of America (USA) had the strongest economy and its territory had not been directly damaged by the Second World War. Thus the U.S. Assessed contribution is high as have been the U.S. government voluntary contributions as well as private U.S. foundations.

Finance gives political power, both to influence programs and to "veto" certain efforts such as birth control efforts. Finance also gives influence in the selection of staff. Such is the reality of international organization life. If we look at the history of the U.N. Specialized Agencies, we see that the U.S., the USSR, Japan, and increasingly China have used their political-economic power to try to influence the work of U.N. agencies, sometime behind the scenes, at other times, more openly.

The current U.S. President Donald Trump is not a "behind the scenes» player. His decision to withhold U.S. funding to WHO pending a review of the WHO's handling of the Coronavirus pandemic was ill-timed and might seriously undermine the needed world-wide cooperative effort. This first threat has been followed on 29 May 2020 when President Trump announced that «We will today be terminating our relationship with WHO" However he added that U.S. funding would be redirected to other public health efforts.

U.S. criticism undermines the authority of the current Director-General Tedros Adhanom Ghebreyesus who had been Foreign Minister of Ethiopia. His election was actively supported by China, and for his critics he is too friendly to the Chinese positions. However, his experience as Foreign Minister has brought home that one is not critical in public of powerful States.

After each major challenge in the past, the WHO has had an analysis of its responses. Thus the WHO member States participating in this year's Annual Assembly, being held virtually, adopted a resolution by consensus urging an independent study of the WHO responses to the coronavirus. The resolution proposed by the European Union, calls for an "impartial, independent and comprehensive evaluation» of the WHO responses. Such evaluations take place after every major WHO effort. This time more people will pay attention to the results. The WHO, as all large milti-State institutions, has its weaknesses both administrative and as a result of the States' political influence.

Thus the need for strong non-governmental observations and proposals. Such reinforced non-governmental efforts may be one of the positive consequences of the pandemic.

La gouvernance mondiale fédérale-démocratique et le coronavirus

Collectif

Des intellectuelles du monde entier ont signé un document (proposé par Democracia Global – Buenos Aires) exigeant des dirigeants politiques et des organisations internationales le renforcent de l'ONU, de l'Organisation mondiale de la santé et leur faible structure institutionnelle existante, en appliquant les principes du fédéralisme et de la démocratie au niveau mondial.

La crise sanitaire actuelle exige une coopération mondiale et des solutions que le système politique international existant est incapable de fournir. Sept milliards d'êtres humains vivent désormais dans un monde interconnecté par l'économie et les nouvelles technologies, mais divisé en près de 200 États nationaux, dont les mesures individuelles manquent cruellement de coordination et d'efficacité. En réaction à la pandémie de covid-19, chacun de ces États accorde la priorité à ses propres convictions et intérêts, causant ainsi inutilement du tort à l'économie et à la société mondiales et coûtant la vie à des milliers de personnes.

Par définition, les États nationaux sont incapables de gérer des problématiques mondiales. Leur échec a des répercussions sur leurs citoyens, mais également, par effet d'engrenage, sur l'ensemble des habitants de notre petite planète hyper connectée, portant ainsi atteinte au bien commun. Une coordination et une politique globales doivent être mises sur pied d'urgence pour protéger à l'échelle mondiale notre écosystème, la santé publique, l'économie et l'emploi. Si les souverainetés nationales doivent bien sûr continuer d'être respectées dans le cadre des affaires domestiques, des prises de décision efficaces à l'échelle planétaire sont également primordiales pour garantir le bien-être et la survie de l'humanité tout entière.

Pour lutter efficacement contre des pandémies telles que celle de covid-19, nous avons besoin d'actions concrètes et contraignantes sur la scène internationale, comme la mise en place de systèmes de détection précoce et de partage d'informations, l'établissement et l'application de standards communs, la mise sur pied d'une gestion de la contamination entre États et le lancement de recherches de vaccins et de traitements. Si la concrétisation de telles actions à l'échelon mondial est du ressort de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), cette dernière manque de fonds et de mécanismes de mise en œuvre. À l'heure actuelle, 127 pays membres de l'ONU n'ont toujours pas adopté les mesures édictées, par manque de moyen ou de volonté politique. L'OMS ne peut contraindre les pays qui ne respectent pas le Règlement sanitaire international. Les mesures actuelles de lutte contre les maladies telles que le PEF, le CEF ou le GHSA constituent en outre une stratégie largement fragmentée, aux financements et aux politiques incohérentes et à faible autorité. La crise actuelle démontre que l'ensemble du système sanitaire (inter-)national n'est pas préparé à lutter contre des pandémies comme celle de covid-19, tout comme il s'avère impuissant face aux problématiques telles que la résistance aux antimicrobiens ou les situations d'urgence engendrées par le réchauffement climatique.

Nous, les signataires du présent document, quelques-uns des sept milliards de citoyens du monde, exhortons les dirigeants nationaux et internationaux à tirer les leçons de la crise du coronavirus. Travaillons ensemble en faveur d'un meilleur système politique intégré digne du 21e siècle, renforçons nos institutions régionales, réformons les Nations Unies et rendons chaque niveau de gouvernance plus représentatif et efficace. Cette dernière démarche peut se faire grâce à la création d'une assemblée parlementaire onusienne capable d'édicter des normes sanitaires mondiales, grâce à une Cour pénale internationale capable de sanctionner d'éventuelles violations et grâce à une Organisation mondiale de la Santé équipée pour répondre correctement aux défis sanitaires mondiaux.

Nous, les signataires, ne proposons pas un État ou un gouvernement mondial. Si les États nationaux sont nécessaires pour gérer les problématiques domestiques, un système de gouvernance mondiale est lui aussi nécessaire pour aborder des enjeux planétaires comme la pandémie actuelle. Dans le cas contraire, la panique qu'engendrera l'insuffisance des réponses nationales aux crises mondiales récurrentes accroîtra encore le mécontentement et la colère de la population, affaiblissant ainsi les démocraties nationales et consolidant dans le même temps le nationalisme et le populisme, friands des réponses « souverainistes » simplistes aux problématiques mondiales complexes et à leur danger pour la survie humaine. L'humanité est devenue une véritable communauté de destin. Espérons que la pandémie de coronavirus nous ait appris à quel point la Terre est petite et à quel point nous sommes toutes et tous liés. L'heure d'appliquer les principes du fédéralisme et de la démocratie à l'échelle mondiale est venue. Une structure politique plus démocratique et fédérale encline à partager sa souveraineté et à coopérer sur la scène mondiale d'un côté, le populisme national de l'autre : laquelle de ces deux options sera la plus à même de gérer la mondialisation ou les crises et catastrophes à venir ? Tel est le choix qui s'offre à nous.

Liste des organisations signataires : Asian Youth Center (USA) ; Asociación Civil Usina de Justicia (Arg.) ; Babel (France) ; Center for United Nations Constitutional Research (Belgium) ; Centro de Estudios para la Integración Democrática (Arg.) ; Centro Mexicano de Responsabilidad Global (México) ; Centro Mexicano de Responsabilidad Global (México) ; Citizens for Global Solutions (USA) ; Club of Rome - EU Chapter (Belgium) ; Coalición Dominicana de Apoyo a la Corte Penal Internacional (Dominican Rep.) ; Comisión por la Carta Democrática Interamericana (Dominican Rep.) ; Cultura Democrática (Arg.) ; Democracy Without Borders (Germany) ; Federalismo y Libertad (Arg.) ; Fundación Dominicana para la Alfabetización (Dominican Rep.) ; Fundación Federalista Dominicana (Dominican Rep.) ; Fundacion Nacional para la Democracia (Dominican Rep.) ; Fundación por los Valores Humanos y la Ecología (Dominican Rep.) ; Fundacion Seguridad y Democracia (Dominican Rep.) ; Hearts for Hearts (India) ; One Shared World (Spain) ; One World: Movement for Global Democracy (Israel) ; Organización Dominicana de Estudio y Promoción de las Relaciones Internacionales (Dominican Rep.) ; Red Dominicana por la Democracia (Dominican Rep.) ; Saya Anak Bangsa Malaysia (Malaysia) ; South Asian Federalists (India) ; The One World Trust (UK) ; UEF (France) ; World Citizens Association of Australia (Australia) ; World Federalist Movement (Canada) ; World Federalist Movement - Institute for Global Policy (USA) ; Young European Federalists.

L'Union européenne a-t-elle été emportée par le virus ?

Henri Malosse
Ancien président du Comité économique et social européen
Publié sur *Sauvons l'Europe*, 9 avril 2020
(https://www.sauvonsleurope.eu/henri-malosse-lunion-europeenne-a-t-elle-ete-emportee-par-le-virus/)

S'il y a un acteur qui a définitivement disparu des « radars » depuis le début de la crise sanitaire, c'est sans aucun doute l'Union européenne. Parlant il y peu à une amie de Macédoine du Nord, alors que l'UE venait ce 25 mars de lever le blocage sur l'ouverture des négociations d'adhésion pour son pays (et pour l'Albanie), elle m'a répondu « *L'information est passée totalement inaperçue chez nous. On s'en moque, depuis qu'on a vu que face au virus, l'Union européenne était inexistante. Elle a complètement laissé tomber l'Italie…* »

> Il serait injuste de dire que l'Union européenne n'a rien fait. Mais il est exact de dire qu'elle a agi dans le cadre strict de ses prérogatives, c'est-à-dire presque rien en dehors de quelques réunions, des mesures essentiellement budgétaires et financières et enfin quelques aides d'urgence bien tardives.

La dernière fois que les chefs d'État et de gouvernement européens se sont vus en chair et en os, c'était les 20 et 21 février, à Bruxelles. Les Vingt-Sept étaient réunis pour parler du budget européen affecté à la période 2021-2027, lequel représente peu ou prou 1 % de leur richesse nationale. Ils avaient échoué à trouver un accord entre les amoureux de la rigueur et ceux qui veulent renforcer les dépenses. Du coronavirus, dont les tout premiers cas avaient été repérés en Europe fin janvier, il n'en avait pas été question.

La dernière conférence de presse de la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le 9 mars à Bruxelles pour célébrer ces « cent jours de prise de fonction » a paru totalement décalée et en dehors du monde réel. D'autant plus qu'elle a déclaré que « ses cent premiers jours avaient été utiles pour les citoyens européens ». En tous les cas, ils ne l'ont pas remarqué. Elle a à peine mentionné le virus en provenance de Chine.

L'Union européenne a-t-elle été aux abonnés absents ?

Il serait injuste de dire que l'Union européenne n'a rien fait. Mais il est exact de dire qu'elle a agi dans le cadre strict de ses prérogatives, c'est-à-dire presque rien en dehors de quelques réunions, des mesures essentiellement budgétaires et financières et enfin quelques aides d'urgence bien tardives. Il faut ajouter l'obsession sur le maintien de la liberté de circulation des marchandises aux frontières entre pays de l'Union européenne qui semble elle aussi bien décalée.

Une première réunion informelle d'un Conseil santé fin janvier a été simplement un moment d'échange d'informations et les réunions qui se sont succédées n'ont pas apporté de réponses concrètes.

Le 10 mars, par vidéo, les Vingt-Sept ont, pour la première fois, évoqué la possibilité de suspendre le pacte de stabilité. Bien sûr, les dirigeants européens n'ont pas parlé qu'économie alors que la crise due au coronavirus a fait renaître des tentations isolationnistes partout en Europe. On a vu des frontières se fermer, des pays comme la France et l'Allemagne interdire l'exportation de ces masques dont les hôpitaux italiens manquent tant. Mais, comme l'a martelé depuis Ursula von der Leyen, il faut « tout mettre en œuvre pour que l'économie européenne résiste à cette tempête ». **On le voit, la priorité pour Bruxelles restait bien à ce moment-là, l'économie !**

Sur le plan budgétaire et financier, en quelques jours depuis la mi-mars, il y a une vraie accélération. C'est plus spectaculaire. A la suite de l'Allemagne qui a présenté le plus gros budget de relance de son histoire et renoncé à l'équilibre budgétaire pourtant inscrit dans le marbre, le pacte de stabilité et de croissance, qui régit la sacro-sainte discipline budgétaire des pays de la zone euro, a été suspendu ; La Commission européenne a mis des dizaines de milliards sur la table, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé l'injection de 1 000 milliards d'euros.

Mais il y a eu de vraies hésitations, comme la déception engendrée par les premières demi-mesures de Christine Lagarde, la Présidente de la Banque Centrale Européenne le 12 mars qui ont signifié que Francfort ne ferait rien pour sauver l'Italie. L'effet a été désastreux. Le spectre d'une dislocation de la zone euro a refait surface. A l'urgence sanitaire et économique s'est ajoutée la possibilité d'une nouvelle crise de la monnaie unique. Dans la nuit du 18 au 19 mars, la BCE a corrigé le tir et annoncé vouloir acheter pour 750 milliards d'euros supplémentaires de titres financiers, portant à 1 050 milliards ce qu'elle est prête à dépenser d'ici fin 2020. Bien plus que tout ce que Mario Draghi, le prédécesseur de Mme Lagarde, avait fait lors de la crise de 2012-2015. Le lendemain matin, les marchés ont ouvert à la hausse. Les taux obligataires se sont détendus. La BCE avait

réussi son coup. La banque a fait son travail de banquière, mais où sont les Politiques ?
Lundi 23 mars, les ministres des finances des Vingt-Sept ont entériné la suspension *sine die* du pacte de stabilité et de croissance, sans même en discuter. Pour l'heure, plus aucun État n'est donc tenu de respecter les limites de 3 % du PIB pour le déficit et de 60 % de la richesse nationale pour la dette. Autre totem qui est tombé : la Commission a considérablement assoupli le régime des aides d'État, afin de permettre aux Vingt-Sept de voler au secours de leurs entreprises sans se voir accuser de contrevenir aux règles du marché intérieur. Elle a également mis à la disposition des États membres 37 milliards d'euros de fonds structurels, des crédits non utilisés, pour lutter contre le virus.

Un Conseil européen du 26 mars pour rien…

La balle était désormais dans le camp des politiques, les vingt-sept chefs d'états et de gouvernements réunis par vidéo-conférence le jeudi 26 mars mais qui se sont quittés sans résultats spectaculaires.
La piste proposée par l'Italie et l'Espagne d'une mutualisation des emprunts de la zone euro, afin de financer les ravages du Covid-19 et d'alléger ainsi la charge financière pour les pays, que les marchés auraient tendance à faire payer plus cher, a été rejetée par les Pays-Bas et l'Allemagne.
Le virus n'est pas venu à bout des lignes traditionnelles de fracture entre le Nord et le Sud du Vieux Continent, comme en atteste cette déclaration du ministre allemand de l'économie, Peter Altmaier, en début de semaine : « Je recommande la prudence, quand des concepts apparemment nouveaux sont présentés, qui ne sont en réalité que des recyclages d'idées rejetées depuis longtemps », a-t-il lancé, après avoir qualifié la discussion sur les euro-obligations de « débat fantôme ».

> [Au Conseil du 26 mars, ndle] Le virus n'est pas venu à bout des lignes traditionnelles de fracture entre le Nord et le Sud du Vieux Continent.

« Nous avons du souffle », a déclaré Olaf Scholz, ministre des finances social-démocrate et vice-chancelier depuis 2017, alors que le Bundestag a voté en urgence, mercredi 25 mars, la levée de l'obligation constitutionnelle de présenter des comptes publics à l'équilibre et avalisé le plus gros plan de soutien à l'économie de son histoire.
Un message qui sonne comme un reproche aux pays qui, comme l'Italie, l'Espagne ou la France dans une moindre mesure, n'ont pas abordé cette crise avec des finances publiques aussi assainies. « L'aléa moral » dont tout le monde affirme qu'il n'existe pas dans cette séquence, puisque la pandémie touche tout le monde, indifféremment de la tenue de ses comptes publics, n'est pas si loin. Comme quoi, tous les tabous ne sont pas tombés…
Les 27 de l'UE ont juste accepté jeudi, sous la pression de l'Italie, qui menaçait de refuser la déclaration commune, d'examiner sous quinze jours des mesures plus fortes pour faire face à la récession annoncée comme l'utilisation du Mécanisme Européen de Solidarité (accès des États aux marchés financiers). Le Mécanisme européen de stabilité (MES) est un fonds de secours de la zone euro qui permet d'octroyer une ligne de crédit de précaution à un pays, un groupe de pays, voire à l'ensemble des pays de la zone euro qui en feraient la demande
L'Italie, dont la dette est la deuxième plus élevée de la zone euro après la Grèce, attendait de l'UE une plus grande solidarité financière.
Au début du sommet, le président du Parlement européen, l'Italien David Sassoli a lui aussi appelé à « des mesures extraordinaires pour répondre » à la crise.
La chancelière allemande Angela Merkel a cependant clamé haut et fort à l'issue du sommet son opposition à ce que l'on surnomme les « corona bonds ». « Ce n'est pas la conception de tous les États membres » d'émettre ces emprunts européens communs, a-t-elle dit.

Pas de vraie solidarité européenne

Alors que la pandémie a déjà fait près de 15.000 morts dans l'UE, principalement en Italie, en Espagne et en France, le confinement de la population a des conséquences lourdes au plan économiques et sociales. (la Suède est le seul pays de l'UE où le confinement n'a pas été introduit)

- Les États européens ont, dès le début de la crise, privilégié des réponses nationales, notamment en dévoilant d'importants plans de dépenses, sans chercher à se coordonner au niveau européen.
- Les actions européennes, qui restent dans le cadre strict des compétences limitées de l'UE sont certes réelles mais ont deux caractéristiques majeures :
- Elles ne font que desserrer des contraintes européennes très impopulaires et de toutes les façons intenables en cas de crise
- Les aides (Fonds structurels, possibilité d'utiliser les prêts du Mécanisme européen de stabilité-MES – pour les états qui n'arriveraient plus à se financer sur les marchés) nécessitent des délais longs et des procédures compliquées.

Par ailleurs, on a surtout relevé du coté de Bruxelles :

- Les aides d'urgences de l'UE vis-à-vis des pays les plus touchées en Europe ont été modestes (réaffectation vers l'Italie de paquets destinés à l'origine à la Chine) et sans la publicité qui a entouré la livraison d'aides en provenance de la Chine, de la Russie, du Venezuela et de Cuba, provoquant un effet désastreux sur l'opinion publique.
- Des appels d'offres conjoints sur du matériel de protection et de soins (masques, tests, ventilateurs.), bonne idée de Bruxelles mais qui vient bien trop tard pour avoir un effet au plus fort de la crise
- L'obsession de l'ouverture des frontières de la Commission européenne qui la fait insister sur la liberté de circulation des marchandises au sein de l'Union malgré la fermeture et restrictions actuelles et à continuer à plaider en faveur du commerce international. En janvier, Bruxelles s'est rangé derrière la Chine qui menaçait de rétorsions tous ceux qui voulaient stopper les relations aériennes avec la Chine, comme le Premier Ministre italien. Ce dernier a finalement cédé, maintenu les liaisons et on a vu le résultat…

En fait fidèle à son image, l'action de l'UE s'est révélée bureaucratique, décalée et sans le supplément d'âme qui aurait fait la différence. Bruxelles un monstre froid ? Une simple Institution financière comme le Fonds Monétaire Internationale ou la Banque Mondiale. Même les nations Unies avec son Organisation Mondiale de la Santé a semblé plus active et dans son rôle !? A quoi l'UE sert-elle ?

Une autre Stratégie européenne est-elle possible ?

Les bureaucrates européens répondront que tout est fait dans le cadre convenu par des Traités qui ne donnent aucune compétence directe à l'UE en cas de crise sanitaire et de politique de santé. C'est bien exact.
Faut-il dans la réflexion qui aurait dû démarrer cet été sur le futur de l'Europe intégrer la faiblesse de la réaction européenne et envisager accroître les compétences européennes en la matière ? Peut-être mais pour quoi faire ?
En fait, ce qui est frappant dans cette crise (comme sur d'autres comme la crise migratoire ou la crise financière) c'est l'absence de réponse politique de l'UE qui demeure divisée entre des États qui jouent leur partition nationale et une machinerie bureaucratique qui ne veut prendre aucun risque.

En fait, ce qui est frappant dans cette crise (comme sur d'autres comme la crise migratoire ou la crise financière) c'est l'absence de réponse politique de l'UE qui demeure divisée entre des États qui jouent leur partition nationale et une machinerie bureaucratique qui ne veut prendre aucun risque.

Le Parlement européen, en l'occurrence, ne joue que les utilités. Renforcer le rôle politique des citoyens au travers d'un renforcement des pouvoirs du Parlement européen (et d'initiatives citoyennes) serait le seul moyen à l'avenir de renforcer cette dimension politique de l'UE.
Mais en attendant, on doit s'interroger à savoir pourquoi les dirigeants actuels de l'UE, Commission et Conseil européen, sont restés si timorés, pieds et poings liés par les limites des Traités européens ?
Essayons d'imaginer ce qu'un Jean Monnet ou un Jacques Delors auraient fait ? Nul ne le sait mais nous pouvons être certains qu'ils auraient pris une initiative sans attendre d'avoir le feu vert de Paris, de Berlin, de Madrid, de Rome… !
La mansuétude vis-à-vis de la Chine, qui a caché pendant des semaines le début de l'épidémie (lanceurs d'alerte mis en prison…) aurait-elle été de mise ? N'aurait-on-pu immédiatement prendre des mesures pour éviter l'arrivée du virus en Europe au lieu de maintenir les liaisons avec la Chine (ce que l'Italie a essayé de faire mais à quoi elle a dû renoncer suite aux menaces de Pékin) ?
N'aurait-il pas fallu tout de suite dès janvier que la Commission ait l'intuition et le courage de proposer un plan d'action commun de l'Union européenne (équipements de protection à fabriquer et à partager, partage des lits d'hôpitaux disponibles, mesures de contrôles aux frontières externes, soutiens à l'économie...) ? Même si ce plan n'aurait pas eu l'heur de plaire aux grandes capitales, il aurait au moins marqué les esprits et fait avancer la prise conscience. La Commission européenne a-t-elle la capacité de présenter des initiatives sur la table ? Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?

A choisir des dirigeants sans légitimité, et dont la qualité principale recherchée est la soumission aux capitales des grands États, on laisse l'UE à la dérive entre les mains d'une technocratie dont le souci principal est de rester dans le cadre strict de ses missions, de plus ici confinée dans son parti-pris libéral sur les bienfaits du libre-échange et de l'ouverture des frontières à tout prix.
Nous avons une Europe bureaucratique, faut-il s'étonner qu'elle réagit en bureaucrate ?
Seule une Europe politique réagirait autrement ! Ce n'est pas la question seulement de Traités et d'Institutions, c'est le choix des Femmes et des Hommes qui sont en responsabilité qui peut faire la différence.

Une autre stratégie aurait été possible, est toujours possible.

Mme. Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission, source FranceInfo, date inconnue

Le Rhin n'est pas une frontière, c'est un pont entre les peuples

Alice Ferber
Publié par *EuroLatio* le 10 mai 2020 avec leur aimable autorisation

EUROPE. En cette journée de l'Europe qui marque les 70 ans de la Déclaration Schuman, père fondateur de l'Europe, les voisins rhénans dénoncent le rétablissement provisoire d'une frontière entre la France et l'Allemagne. Hier, à midi, plusieurs associations et collectifs de citoyens se sont mobilisés de part et d'autre du Rhin.

Restriction des échanges entre les deux pays

Le 16 mars dernier, l'Allemagne rétablit la frontière avec la France pour endiguer la propagation du coronavirus. Pour certains habitants de Kehl et de Strasbourg, cette mesure choque. Le retour des contrôles policiers sépare familles, amis et collègues. Les rencontres entre les associations comme le *Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur* et les partis politiques tels que *Volt Europa* sont également à l'arrêt.

Les employés frontaliers disposent d'un laissez-passer qui les autorise à rejoindre leur lieu de travail. Une fois de l'autre côté de la rive, il leur est pourtant impossible de s'arrêter pour faire leurs courses ou le plein d'essence. « Quelqu'un qui travaille à Strasbourg comme à Kehl devrait pouvoir se déplacer de la même manière » estime le Dr Frédéric Seigle-Murandi, chirurgien plasticien à la clinique Rhéna et membre du parti *Volt*. Il comprend le « contrôle de la bonne intention des passages » mais déplore ce qui est devenu « un barrage humain injustifié. »

Le 16 mars dernier, l'Allemagne rétablit la frontière avec la France pour endiguer la propagation du coronavirus. Pour certains habitants de Kehl et de Strasbourg, cette mesure choque. Le retour des contrôles policiers sépare familles, amis et collègues.

Faute d'activité, nombre de commerces frontaliers devront mettre la clé sous la porte. « Sans les Français, ça ne tourne plus » commente une strasbourgeoise à propos de Kehl. Lucas Dillenbourg a lui « perdu [s]on boulot à cause de cette crise. » Après avoir subi un licenciement économique, il compte lancer sa propre entreprise : « La période de confinement m'a permis de monter mon projet. J'y pense déjà depuis quelques temps. » Ce commercial franco-allemand s'avoue troublé par la situation : « J'ai appris à vivre avec une frontière ouverte. Ma génération n'a jamais connu de frontière fermée sur un temps aussi long. » Pour autant, il relativise.

« Des deux côtés du Rhin, on sent qu'on a besoin l'un de l'autre » conclut-il avant de poursuivre son jogging le long du fleuve.

Raffermir les liens entre Français et Allemands

Pour exprimer leur désapprobation, plusieurs associations et conseils de citoyens ont fait le choix d'une mobilisation collective et silencieuse. Les voisins rhénans ont revêtu un tee-shirt aux couleurs de l'Europe – jaune ou bleu – et brandi un parapluie assorti. Accessoire symbolique visible depuis l'autre rive, les participants français et allemands l'ont ouvert en même temps avant d'applaudir en chœur.

Jacques Schmitt, président de l'association *Unir l'Europe*, reproche aux personnalités politiques « d'avoir pensé que la limitation de circulation entre la France et l'Allemagne serait un moyen efficace de combattre le coronavirus. » Pour cet europhile de la première heure « les gouvernements sont incapables de comprendre le sentiment de solidarité fort et le besoin de vivre ensemble qui animent les citoyens européens. Personne ne peut empêcher cette réalité. » À l'échelle locale, cette mobilisation est l'occasion de « manifester la fraternité européenne malgré les circonstances actuelles » selon les membres du Conseil citoyen du port du Rhin.

La plupart des participants français habitent le quartier du Port du Rhin. Leur balade quotidienne d'une heure s'est muée en mobilisation collective, dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. Christine Kiefer, résidente du quartier depuis plus de soixante ans et présidente de l'association des *Résidents du Port-du-Rhin* (ARPOR) dénonce un « non-sens politique. » Elle aperçoit chaque jour les promeneurs allemands longer le fleuve de leur côté alors que « le jardin des Deux Rives est interdit aux Français. » Christine Kiefer se remémore les années 1970 quand « il fallait montrer patte blanche pour traverser la frontière. » Les déplacements frontaliers ont toujours rythmé son quotidien, ne serait-ce que pour acheter son café « qui est bien meilleur en Allemagne. Aujourd'hui, mes réserves de Promodo et de Tchibo sont épuisées » regrette-t-elle. Question de goût ou d'habitude.

Disparues depuis la mise en œuvre de l'espace Schengen en 1985, les barrières frontalières ressurgissent et avec elles, la discrimination en fonction de la nationalité ou du lieu d'habitation. Face à ce clivage politique, les citoyens rhénans exigent une réponse européenne. En dépit des protestations, la frontière administrative entre les deux pays devrait perdurer jusqu'au 15 juin prochain.

Retrouvailles franco-allemandes sur la passerelle Mimram

Alice Ferber
Publié par *EuroLatio* le 30 mai 2020 avec leur aimable autorisation
https://eurolatio.org/2020/05/30/retrouvailles-franco-allemandes-sur-la-passerelle-mimram/

RENCONTRE. Ce samedi à midi, les habitants de Strasbourg et de Kehl ont reconduit leur mobilisation à la frontière. Pour la première fois depuis le 16 mars, ils se sont retrouvés sur la plateforme commune de la passerelle Mimram. Les salutations lointaines depuis leur rive du Rhin respective ont laissé place à une véritable rencontre, sous la surveillance de la police allemande.

À Strasbourg, les mesures de la phase 2 du déconfinement incluent la réouverture des parcs et jardins dès le samedi 30 mai au matin. Sans plus attendre, les citoyens français et allemands en ont profité pour braver la frontière qu'ils combattent activement depuis quatre semaines.

Les drapeaux français, allemand et européen sont de sortie.

Les Strasbourgeois renouent avec le jardin des Deux Rives et sa fameuse passerelle Mimram, qui communique avec la rive allemande. Les amis de longue date se retrouvent, les conversations s'entremêlent.

Le vent souffle fort mais ne décourage pas l'ascension des participants

Alors que retentit l'hymne de l'Union européenne, l'*Ode à la joie* de Beethoven, Français et Allemands partent à l'assaut de la passerelle. Au sommet, une réunion symbolique et tant espérée les attend.

Le samedi 4 avril 2009, la passerelle Mirmam accueillait des chefs d'États comme Nicolas Sarkozy, Angela Merkel et Barack Obama lors du Sommet de l'OTAN

Peter Cleiss, Jacques Schmitt et leurs partenaires à l'origine de cette initiative rappellent que la fermeture des frontières n'a toujours pas été levée. « Cette décision unilatérale est en contradiction avec le principe de libre circulation » déplorent-ils en interpellant les dirigeants politiques responsables.

Peter Cleiss et Jacques Schmitt déclament leur communiqué en présence de la police allemande

Jacques Schmitt se réjouit de ce nouveau succès : « C'est la première fois qu'autant de monde se déplace. On peut célébrer la réouverture de la passerelle comme une première victoire. »

Le président de l'association *Unir l'Europe* estime que « les décisions vont dans le bon sens. Il est temps que cela revienne à la normale. »

Les militants des Jeunes Européens (JEP) ont lancé le hashtag #DontTouchMySchengen

> Alors que retentit l'hymne de l'Union européenne, l'Ode à la joie de Beethoven, Français et Allemands partent à l'assaut de la passerelle.

Chaque semaine, les collectifs français et allemands comme *Pulse of Europe*, *Lions-Club Strasbourg Métropole Europe* et *Europa-Union Kehl* renouvellent leur soutien. Pour Clément Maury, vice-président de l'association des *Jeunes Européens* de Strasbourg, « fermer la frontière de cette manière crée des tensions. Travailler chacun chez soi sur des projets frontaliers n'a pas de sens, c'est même déprimant. » Il se satisfait de l'ampleur que prennent les mobilisations, si bien qu'elles sont devenues « un sujet politique. » Jeanne Barseghian est d'ailleurs la seule candidate à la mairie de Strasbourg à être venue apporter son soutien.

Même si la passerelle Mimram accueille à nouveau piétons et cyclistes,

les barrières et contrôles policiers restent de rigueur.

Pas à pas, les habitants du Rhin Supérieur retrouvent leurs habitudes quotidiennes. Mais pour aller faire ses courses à Kehl ou profiter des restaurants et bars voisins, il faudra patienter encore quelques semaines.

Une Europe fédérale pour surmonter la crise du coronavirus : 10 propositions des Fédéralistes européens

Communiqué de l'UEF publié sur federalists.eu le 3 avril 2020
Traduit de l'anglais par Pauline Gessant – Hauts de France

Ursula von der Leyen lors de la séance plénière d'avril du Parlement européen à Bruxelles, où elle a notamment appelé à raviver « l'esprit de Ventotene » pour réformer l'UE post-coronavirus. Crédit : Union européenne 2020 - EC Service audiovisuel

Les dernières semaines ont vu la crise du coronavirus se propager dans toute l'Europe, qui est devenue l'épicentre mondial de la pandémie. Les Européens sont confrontés, ensemble, à la crise la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale.

> En l'absence d'un gouvernement européen doté d'instruments européens adéquats, les gouvernements nationaux sont laissés à eux-mêmes pour protéger leurs propres citoyens et leurs intérêts comme ils le peuvent. Le résultat est qu'aujourd'hui, nos pays sont dépassés.

L'Union des fédéralistes européens se félicite des mesures prises par la Commission européenne, qui a mis en place une équipe d'intervention contre le coronavirus et un fonds d'investissement, et qui a élargi le champ d'application du fonds de solidarité pour soutenir certaines actions immédiates face à la crise. Nous saluons également la décision de la Banque centrale européenne de mettre en place un nouveau programme d'achat d'urgence en cas de pandémie afin de protéger l'intégrité de la zone euro et de soutenir les États membres qui ont besoin d'augmenter leur endettement pour faire face à la crise. La solidarité dont font preuve les régions européennes pour partager les soins de certains patients gravement malades est également un signe bienvenu de la cohésion européenne.
Dans le même temps, la crise du coronavirus a clairement montré que l'Union européenne n'a aucune compétence en matière de soins de santé, alors qu'elle n'a qu'une compétence d'appui en matière de santé publique, et qu'elle n'est pas non plus dotée des instruments nécessaires pour assurer une coordination efficace pour ces urgences typiquement transnationales. Par conséquent, les États membres restent exclusivement compétents pour la gestion de leurs systèmes de soins de santé ainsi que pour la gestion des conséquences économiques et sociales de l'épidémie. Sans surprise, la gestion de la crise du coronavirus par les gouvernements nationaux confirme une fois de plus l'inefficacité et les limites de l'intergouvernementalisme. En l'absence d'un gouvernement européen doté d'instruments européens adéquats, les gouvernements nationaux sont laissés à eux-mêmes pour protéger leurs propres citoyens et leurs intérêts comme ils le peuvent. Le résultat est qu'aujourd'hui, nos pays sont dépassés.
L'Union des fédéralistes européens regrette que cela empêche notamment l'Union d'apporter une réponse efficace et coordonnée à la menace du coronavirus et de répondre à l'obligation de la Charte de l'UE d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine à tous les citoyens de l'UE et aux personnes vivant dans l'UE. L'Union des Fédéralistes Européens regrette par ailleurs le manque de solidarité entre les États membres tel que l'avait demandé Robert Schuman il y a 70 ans dans sa déclaration du 9 mai 1950.

Pour ces raisons, l'Union des Fédéralistes Européens appelle à prendre les mesures urgentes et à long terme suivantes :
1. Il est essentiel d'**assurer l'unité de l'Union européenne et de son marché intérieur**. Nous devrions annuler, dès que possible, toutes les décisions visant à réintroduire des

restrictions aux frontières intérieures entre les pays de Schengen, qui ne contribuent pas à arrêter le virus puisque les foyers sont régionaux plutôt que nationaux mais risquent de compromettre le bon fonctionnement de services, tels que l'approvisionnement en denrées alimentaires et les soins de santé, qui sont d'autant plus essentiels en ce moment. L'unité du marché intérieur, ainsi que la libre circulation des personnes et des biens, en particulier dans les régions transfrontalières, doivent être assurées. C'est pourquoi seules les mesures nécessaires et bien proportionnées doivent être prises pour les restrictions temporaires à la mobilité des personnes et des biens aux frontières extérieures de l'UE ;

2. **La Commission européenne devrait également être habilitée à édicter des règles applicables dans toute l'UE** sur les mesures à appliquer par les États membres pour lutter contre le virus ;

3. Un **consortium de recherche européen** devrait être mis en place pour travailler en équipe afin de trouver un vaccin le plus rapidement possible. Les fonds européens alloués aux différents projets de recherche sont les bienvenus, mais il y a une valeur ajoutée importante à développer des efforts communs au niveau de l'UE plutôt que des efforts nationaux parallèles ;

> L'UE et ses États membres traversent un test décisif, d'efficacité et de solidarité, qui affectera profondément la perception que les citoyens ont de notre Union pendant longtemps encore.

4. La zone euro devrait immédiatement adopter **une série de mesures fiscales extraordinaires et coordonnées** pour atténuer les effets de la crise actuelle et ses conséquences sur l'économie européenne. Le programme d'achat d'obligations d'état de la BCE est une mesure essentielle, mais elle ne suffira pas à maintenir à un niveau tolérable les coûts d'emprunt des États membres les plus touchés. S'il n'y a jamais eu un moment pour une réponse européenne afin d'éviter une autre longue récession, c'est bien aujourd'hui ;

5. **La zone euro doit maintenant avancer rapidement pour introduire de véritables obligations européennes**, en levant de nouveaux capitaux abordables pour répondre aux besoins immédiats de dépenses de l'Union européenne et des États membres pour faire face à la crise. Cela pourrait prendre la forme d'obligations européennes de relance à émettre par l'Union européenne elle-même pour financer un plan européen visant à promouvoir la reprise économique et la cohésion sociale de l'UE pendant et après l'urgence ;

6. **Le champ d'application du mécanisme européen de stabilité devrait être élargi** pour financer le renforcement immédiat des systèmes de santé européens et nationaux afin de faire face à la crise sanitaire et environnementale, qui menace la vie des citoyens européens, et donc aussi la stabilité économique et financière de l'UE. L'Eurogroupe doit activer le soutien du MES pour tous les États membres touchés sans y attacher de conditionnalité supplémentaire ;

7. **Le Conseil doit immédiatement approuver un cadre financier pluriannuel suffisant**, portant le budget à au moins 1,3 % du PIB de l'UE, comme l'a demandé le Parlement européen, plus toutes les ressources obtenues grâce aux obligations européennes pour la relance, et permettant une plus grande flexibilité, notamment pour permettre de lancer un plan européen global de dépenses anticrise ;

À plus long terme :

8. **L'UE devrait bénéficier d'une autonomie fiscale au niveau européen, fondée sur le droit de lever et de dépenser directement ses propres ressource**s - comme la taxe sur le carbone, la taxe numérique ou la taxe sur les transactions financières. Cette capacité fiscale permettra de financer un budget européen adéquat et des politiques européennes efficaces, à commencer par les politiques de recherche, industrielle et environnementale, qui s'avèrent encore plus nécessaires dans le contexte de la crise actuelle. Elle permettrait également l'émission de véritables obligations européennes sans avoir besoin de garanties nationales de la part des États membres ;

9. **L'UE devrait se voir confier de réelles compétences dans le domaine de la santé publique**, qui devrait être une compétence partagée entre l'UE et ses États membres. En priorité, l'UE devrait commencer à fixer les règles de base d'une politique européenne dans les domaines de la santé publique, et même éventuellement de la prestation de soins de santé, de manière à doter la Commission de pouvoirs lui permettant de coordonner la réponse aux futures épidémies, entre autres, et de mettre en place des mécanismes solides pour répondre aux urgences de santé publique, comme tout gouvernement fédéral devrait le faire ;

10. **La Conférence prévue sur l'avenir de l'Europe devrait être transformée en une Convention européenne à part entière chargée de rédiger un nouveau Pacte constitutionnel** pour répondre aux défis européens actuels et futurs.

Nous devons reconnaître que le monde après le COVID-19 ne sera plus le même qu'avant. Les Européens doivent poursuivre une véritable économie éco-sociale de marché, qui rend notre société plus résistante, en renforçant le lien entre l'environnement et la croissance économique, et en reconnaissant l'importance qu'une économie plus verte et durable pourrait avoir dans une future crise de même nature. Sans une intégration systématique des facteurs écologiques, ni la compétitivité économique ni la justice sociale ne peuvent être réalisées à long terme.

L'UE et ses États membres traversent un test décisif, d'efficacité et de solidarité, qui affectera profondément la perception que les citoyens ont de notre Union pendant longtemps encore.

Cette crise montre que nous avons besoin de communautés locales fortes et résilientes. Toutefois, certains défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui - comme le montre cette crise - ne peuvent être relevés ni au niveau local, ni au niveau régional ou national. Ils exigent une réponse européenne, conformément au principe de subsidiarité. Le fédéralisme est le seul système institutionnel qui peut assurer à la fois la subsidiarité et la suppléance.

D'un seul coup, la crise du coronavirus est l'occasion de remédier aux carences de l'Union. Il est urgent de tirer les leçons de la gestion de la Grande Récession de 2008-2018, où les citoyens ont payé cher le manque de solidarité au niveau européen, et de développer une réponse européenne à la menace du coronavirus et à son impact économique et social pour transformer l'Union européenne en une Union fédérale qui soit une communauté de solidarité au destin partagé.

Europe against the coronavirus: a first assessment

Domenec Ruiz Devesa
Député européen (Groupe SED)

The world public health crisis that we are experiencing because of the COVID-19 is proving to be in all its harshness as the greatest threat to Europe since the Second World War, just as the 70th anniversary of the Schuman Declaration that gave rise to the integration project is about to be celebrated on 9th May.

Listening to the daily figures of the dead gives us a chill similar to that which a war party must have caused our ancestors. As in 1950, our ambition must be equal to the challenges (and threats) of the present time, while we loyally support the government of Pedro Sánchez in its effort to curb contagion, which fortunately is already beginning to be achieved. Our thoughts are with the victims, their families and friends.

But, in addition, the necessary induced hibernation of the economy is going to cause falls in the GDP of between 20 and 30 percentage points in the same year, figures never before seen since the Great Depression of 1929, with the consequent social tragey that this entails due to the generalized loss of jobs and income. Thousands of families in the province of Alicante have been left without a net and are at risk of hunger. The Socialist Municipal Group of our city is right to call for a social emergency plan worth nine million euros. I also welcome the new package of 40 million euros in aid that has just been approved by the Council under the leadership of President Ximo Puig.

For its part, the Spanish government has implemented measures to compensate companies and workers to the tune of 200,000 million euros, but a European response must be given, because the double-digit increases in public deficit and debt percentages will penalise some countries more than others. Once the public health crisis has been overcome, which also requires a European health union on the basis of Article 168.5 of the Treaty (combating cross-border pandemics), our continent will have to implement a genuine economic revival programme as proposed by our President, in the style of the Marshall Plan that rebuilt Europe in the post-war period, but in reality to a much greater extent than was employed then. It is estimated that we will need around EUR 1 000 billion for the whole of the European economy.

Although the initial impression that was conveyed was negative because of the ineffective communication policy of Ursula Von der Leyen, President of the European Commission, who missed a golden opportunity to act as a leader of reference in this crisis, addressing all Europeans from the very first minute, a good number of measures have been taken to date by the European institutions. It is important to report on them and to highlight them, even though we know that more action is needed, otherwise we will be feeding Europhobic tendencies in the public opinion in the countries that have been most affected, such as Italy, France and Spain.

In any case, flexibility was immediately applied in the Stability and Growth Pact, which sets strict limits on public deficit and debt, so that fiscal expenditure resulting from the crisis would not be considered contrary to it. State aid to companies was authorised. 37 billion of unused structural and cohesion funds were made available to combat the consequences of the pandemic. A modification of the European Union Solidarity Fund was approved to include in its scope of action, apart from natural disasters such as earthquakes or floods, risks and emergencies linked to public health, putting at the moment an additional 800 million euros in this year 2020 to support health care. A further EUR 2.7 billion can also be mobilised through the Emergency Support Instrument. This package is of a non-reimbursable nature, but of an admittedly insufficient macroeconomic amount.

The Commission has also set up a central purchasing office for healthcare equipment, and has increased the budget allocation for coronavirus research by several hundred million.

The Commission has also set up a central purchasing office for healthcare equipment, and has increased the budget allocation for coronavirus research by several hundred million. In addition, the European Investment Bank has set up a guarantee fund to provide loans to companies, with particular emphasis on SMEs, to the tune of EUR 200 billion. The European Central Bank, for its part, has announced a programme to buy up public and corporate debt to the value of EUR 750 billion, which will prevent Member States, particularly our own, from having financing problems on the capital markets.

These measures are certainly to be welcomed, and therefore supported, as I was able to do with my vote on some of them in the plenary of the European Parliament on 26 March 2020, the first ever without the majority of its Members present. However, as we in the Group of the Party of European Socialists and Democrats, effectively chaired by the Spanish Iratxe García Pérez, have been demanding, many more resources are needed to compensate for the brutal fall in income and earnings that states, companies and workers, including the self-employed and the informal sector, must face Certainly our Union is based on permanent dialogue and negotiation, and this always takes time, but since then,

the institutions have proposed new interventions worth half a billion euros. Spain will be one of the main beneficiaries of this European solidarity.

The European Commission has proposed a system of loans to finance the States' temporary redundancy programmes, the capital of which would be raised through an issue of European public debt, reinforced by national guarantees. 100 billion, but not more, given the limit imposed by the current Multiannual Financial Framework (the EU's seven-year budget). The EU-27 governments have already agreed to this initiative.

As for the enlarged Eurogroup, which in practice brings together all 27 finance ministers, on 9 April 2020 it agreed on a package that practically fulfils the aspirations of countries like ours, except for Eurobonds in their version of joint debt issuance by the 19 states of the Eurozone, which continue to be fiercely opposed by the governments of Germany, the Netherlands and Austria. However, it will be possible to attract financing from the European Stability Mechanism, endowed with 400 billion euros, without demanding the usual cuts in social spending or in labor rights (the so-called conditionality, highly questionable in its usual neoliberal orientation), and at a lower cost than the market for countries like ours. Spain would be entitled to receive a sum of up to 2 percent of its GDP.

The European Commission has proposed a system of loans to finance the States' temporary redundancy programmes, the capital of which would be raised through an issue of European public debt, reinforced by national guarantees.

The current and insufficient proposal for a multiannual budget for the Union, which is calculated as a percentage of the Union's GDP, would also be adapted. Of course, the expenditure ceiling will have to be raised considerably, if only because of the arithmetical effect of the fall in nominal GDP in the financial year 2020 and that of 2021 (at least). The European Commission must quickly propose a new draft budget with a threshold considerably higher than the current 1.1 per cent of Community GDP, which no longer even meets the priorities of the Von der Leyen Commission (ecological transition, migration, strengthened foreign policy, etc.). Even the 1.3 proposed by Parliament will certainly fall short. On the other hand, debt, insofar as it provides financial means to the Union, should also be officially included in the list of own resources (i.e. those not coming from national contributions provided by the States from their budgets).

Finally, the Eurogroup has agreed to design a Fund for the Recovery of the European economy, which we could well call the Sánchez Plan. It would be linked to the Union's budget, and could take the form of an issue of Community debt (which in the end means mutualisation), backed by new financial resources, as the Socialists and also the European Federalists have been proposing: a tax on C02 at the border, a tax on financial transactions, a tax on plastic, a digital tax, a fraction of the common consolidated corporate tax base, and the profits of the European Central Bank. The important thing, for the accounts to be balanced, is that the economic revival plan should mobilise no less than another half trillion euros.

What else can be done? The capital of the European Investment Bank and the European Stability Mechanism could be increased so that they can offer additional funding to the States, and we could propose to the European Central Bank that it transfer money directly not only to the banks, but also to the households in the Eurozone, to ensure that no person is left without support, thereby relaunching consumption when the periods of confinement are over. In this context, it would be more than reasonable to postpone the United Kingdom's departure from the European Union, extending the transition period until 2022, but this is something that Mr Johnson must call for.

In the medium term, it is necessary to go beyond the health and economic emergency, addressing the institutional dimension: it is clear that public health must be a shared competence between the Union and the Member States. The Union must have the power to impose, in a harmonised manner, hygiene, health and social distancing measures in the event of pandemics, such as those adopted unilaterally and in an uncoordinated manner by the majority of Member States, often in violation of the internal market (limits on the export of medical equipment) or of the free movement of Schengen (the closure of borders by the brave). In addition, the Social Pillar (to which the Health Union must be a part) and the Green Pact (which is essential for restoring the environment and also causes new viruses to appear) must be constitutionalised (integrated into the Treaties). Above all, however, we must speed up decision-making by abolishing the paralysing unanimity in the Council (which is lethal in emergencies such as the present one), and give Parliament more power.

As has often happened in history, tragedy can give rise to the best of futures. We must overcome this crisis and turn it into an opportunity to relaunch Europe's political integration, in order to make ourselves stronger in the future in the face of all kinds of threats to our security, including those of a public health nature, but also those of a geopolitical nature, which, as Josep Borrell points out, have not disappeared with the coronavirus. 9 May 2020 is the perfect time for the signing of the Interinstitutional Declaration by Parliament, the Commission and the Council, which is necessary for the implementation of the promised Conference on the Future of Europe, an area which must be a catalyst for the adoption of a new federal constitutional pact for our Union.

Troisième partie :
A la rescousse de l'économie européenne : solidarité européenne face aux égoïsmes nationaux

Une stratégie de sortie positive du « Tsunami économique »

Paul Arrighi
Historien et penseur
Ecrit à Toulouse, le 12 04 2020

Une stratégie de sortie positive du « Tsunami économique » dans lequel la France se trouve déjà confrontée : réaliser la « cogestion » et la « décentralisation des initiatives » au plus près du terrain pour mieux préserver les salariés et associer les représentants des secteurs productifs au « choix des investissements » de la reconquête de notre autonomie productive :

Si l'on regarde les conditions d'indemnisation des travailleurs privés d'emplois par la pandémie et aussi l'ahurissant manque d'anticipation et de préparation qui fut celui de nos gouvernements successifs, le « revenu de base » s'avère déjà appliqué, comme la prose de Monsieur Jourdain, sans le dire ni le savoir par la généralisation de l'indemnisation du chômage forcé !

La vraie question, si l'on ne veut pas retomber dans les rêveries d'une « économie magique » ou « vaudou » est le temps qui nous est compté où nous pourrons maintenir de tels dispositifs sans sombrer corps et bien, dans l'effondrement absolu de la production et un taux d'endettement qui nous rendra complètement dépendant des deux grands impérialismes rivaux qui se divisent le Monde.

Les mesures les plus justes d'une époque de navigation calme ne sont plus de mise lorsque se lève la tempête. L'on ne peut indéfiniment distribuer plus que ce que l'on produit ! Et il est à noter que Lénine, lui-même sut et eu le courage de décider, à la sortie de la période terrible du « communisme de guerre » ayant correspondu à une terrible guerre civile et à de terribles pandémies et famines, le choix de la « N.E.P. »
Arrêtons de raisonner comme si nous étions encore ce pays riche que nous ne sommes hélas plus ou plus pour longtemps !

La priorité de l'heure est de sauver le plus de vie possible puis de déterminer le plus démocratiquement les investissements permettant ré-industrialisation de plusieurs industries stratégiques (pharmacie, biologie, nanotechnologies, agriculture biologique, ingénierie, satellites, etc.)

Plutôt que de surcharger les coûts collectifs qui prennent la forme d'une avalanche, il faut exiger l'implication accrue des ouvriers et des cadres et pour leur « renvoyer l'ascenseur » les associer étroitement aux choix à faire pour déterminer en commun notre « demain collectif. » Cette stratégie se nomme la « cogestion » laquelle est pratiquée en Allemagne qui est une des nations qui a le moins « délocalisé » et le mieux préparé la pandémie actuelle à l'inverse des pays Latins et anglo-saxons.

- Le second facteur essentiel vise à associer ces forces à la « détermination et au contrôle des choix d'investissements ».

L'heure est à l'audace et au courage de rompre avec les dogmes mortifères du néo-libéralisme, de l'ultra « libre échangisme » ainsi qu'avec les idées reçues et avec les pratiques centralistes et bureaucratiques qui ne marchent pas !

Après le tsunami du coronavirus, le temps des Eurobonds est venu

Alfonso Iozzo
Président du Centro Studi sul Federalismo et vice-président de Robert Triffin International
Alberto Majocchi
Professeur émérite de finance publique à l'Université de Pavie et vice-président du Centro Studi sul Federalismo.
Ttraduction de Michel Herland - Martinique

« La dette publique, si elle n'est pas excessive sera une bénédiction pour la Nation. Elle sera un ciment de notre union. Elle rendra en outre nécessaire un impôt à un taux qui, sans être confiscatoire, sera un encouragement pour l'industrie » (Alexander Hamilton, 1781).

Concernant les conséquences de la crise du Covid-19 sur les économies et les finances publiques des États membres de l'UE, plusieurs positions ont émergé qui appellent quelques observations préliminaires. En premier lieu, nous nous dirigeons désormais vers une approbation officielle des Eurobonds. Les manuels de finance publique mentionnent la possibilité d'émettre de la dette pour financer les conflits. La lutte contre le coronavirus est une guerre : le recours à la dette semble donc inévitable. La seule question est de fixer les modalités pour atteindre le meilleur résultat.

> La sortie de la pandémie coïncidera avec le début de la mise en place du modèle économique envisagé dans le Green Deal, lequel exigera des investissements énormes.

Pour financer les dépenses de santé liées à la pandémie, l'intervention de la BCE s'impose. Elle est en effet la seule capable d'agir immédiatement en achetant des obligations publiques en quantité autant que nécessaire pour juguler la pandémie. Nous n'avons pas ici le choix : dans l'urgence tout autre instrument serait inadéquat. La dette publique augmentera, mais tant que les taux d'intérêt demeureront faibles, elle restera soutenable même si elle suppose à terme des politiques d'austérité.

En ce qui concerne le financement de la reprise après la crise, à la différence de ce qui s'est passé après la deuxième guerre mondiale la reconstruction devra s'affranchir du vieux modèle de développement fondé sur des industries polluantes et inventer une nouvelle économie sans carbone. Le financement de la transition se fera à travers plusieurs canaux et sous différentes conditions. Au démarrage, le financement de la transition écologique, le Green Deal, devrait être confié la Banque Européenne d'Investissement (BEI), appelée à devenir la Banque du climat selon le président von der Leyen.

Un deuxième canal de financement concerne les niveaux inférieurs de gouvernement, en particulier les communes qui joueront un rôle décisif dans la mise en place du Green Deal (voir les transports publics, la transformation énergétique des bâtiments, la « mobilité douce », les pistes cyclables, l'urbanisme). Dans ce cas, le financement reviendra au Mécanisme Européen de Stabilité (MES) qui émettra des « titres écologiques » (Sustainable Bonds et non plus des Stability Bonds) qui ne seront donc plus destinés à sauver des États faillis mais à réorienter l'économie sur la voie du développement durable. Les fonds récoltés serviront à faire des prêts à un faible taux. La seule conditionnalité portera sur la compatibilité écologique des investissements ainsi financés. Le MES se financera lui-même sur le marché en émettant des titres assortis de la clause du « senior creditor ». Ces titres seront des actifs financiers sûrs, aptes à satisfaire les besoins toujours croissant du marché mondial des capitaux.

La sortie de la pandémie coïncidera avec le début de la mise en place du modèle économique envisagé dans le Green Deal, lequel exigera des investissements énormes. L'émission des titres qui serviront à les financer sera soumise à deux conditions : a) les investissements devront accroître les actifs publics de telle sorte que les revenus qui en résulteront puissent à la fois rembourser la dette et générer une richesse nouvelle qui servira au bien-être futur de la population européenne (comme le Fonds souverain norvégien basé sur les ressources pétrolières du pays) ; b) l'émission des titres devra être garantie par une capacité fiscale autonome de l'UE. Le plus raisonnable consisterait à étendre le marché des droits à polluer (taxe carbone) à des secteurs dont il est actuellement exclu. Les nouveaux permis mis aux enchères abonderaient le budget de l'UE. En outre, une taxation carbone des produits importés devrait être introduite aux frontières de l'UE, abondant également le budget puisque les droits de douane sont déjà une ressource de l'UE.

Le tsunami du coronavirus devrait ainsi déboucher sur une nouvelle organisation économique et financière de l'UE, orientée prioritairement vers la mise en place du Green Deal et financée principalement par des titres garantis sur ses ressources propres, renforçant ainsi sa capacité financière autonome.

The Recovery Fund for European Renaissance

Sandro Gozi
Member of the European Parliament, President of UEF Europe

Europe is there, it is moving, it is responding to the health emergency and preparing for economic recovery. For the past month, our Renaissance delegation in the European Parliament has been working hard, within the Renew Europe Group and with various Commissioners, governments and experts to respond to the emergency and prepare for the recovery. And various European movements and organisations, starting with the Union of European Federalists, have strongly supported our approach.

At first it was not easy to explain. Our starting point was very simple. If it is true that we are facing an unprecedented health emergency and a deep economic crisis, then we must deploy all the instruments we have and at the same time create other very innovative ones. If it is true that we are in a war against a transnational threat, such as the Coronavirus, then we must manage a war economy together. Above all, if we really want a European renaissance, we must project ourselves into tomorrow's world, not remain prisoners of yesterday's world debates. That is why we are convinced that the initiatives already taken and the work of the Eurogroup are a very important step forward. We must not, in fact, "choose" between the various instruments: we must put them all in place, simply and quickly. With a view to the European Summit on 23 April, there is already political agreement on some of these instruments: the European Integration Fund SURE (100 billion), the decision to make available without conditions 37 billion for the regions (over 10 billion for Italy, which we otherwise risked losing), the action of the European Investment Bank, which will mobilize up to 200 billion euros, the new purchases of securities of the European Central Bank (up to 900 billion, equal to 7.3% of the Eurozone's GDP, with which in March alone the ECB purchased 12 billion Italian securities and only 2 billion German securities...) and finally the use of the financing of the European Stability Mechanism/ESM (which has a capacity of 400 billion) to finance at least health spending without conditions (i.e. without the "troika" to put it simply). We are convinced that all these instruments should be fully exploited. And that other ones, more innovative, should be created to respond to the crisis by rapidly mobilising at least 1500 billion Euro. For this reason, we have proposed the "Recovery Bonds" issued by a "Recovery Fund". And we are pleased that several governments and some Commissioners have relaunched and developed our initial proposal.

A difficult path, even more complicated by the way the media and politicians have debated it in the various countries. Why? Because so many have fuelled debates of yesterday's world instead of projecting themselves into tomorrow's world. On the one hand, Eurobonds have been relaunched: a wonderful idea, involving the mutualisation of at least part of the existing national debts, linked to a political Union, with a Eurozone budget, etc., and this is a very good idea. The problem is that relaunching this debate has now reactivated yesterday world's divisions, the Greek crisis, between North and South, cicadas and ants and other even less pleasant stereotypes. And we do not have time now to get bogged down in this debate, we need to act, in an innovative and effective way. In Italy, then, the absurd debate on the ESM continues to be heated, which can and must be part of the response (in new ways). While those who voted for it in 2010, the ineffable Matteo Salvini and Giorgia Meloni, today agitate it as if it were the devil. And those who got a good deal, the Italian government, say they don't want to use it. In his last conference, Giuseppe Conte played into the hands of Salvini and Meloni, saying that he does not want the ESM even in new ways, thus contradicting the position defended by Italy in the Eurogroup. We know the reasons: but the Prime Minister should think of Italy and Europe, not the bellyaches of the 5-star Movement. They have not done better in Germany and the Netherlands, where many, including ministers Peter Altmeier and Wopke Hoekstra, nationalist parties, the newspaper Die Welt made short-sighted, stupid and offensive statements.

In this situation, we have tried to propose innovative solutions, build new alliances and fuel the debate in the two key countries: Germany and the Netherlands.

That is why, at risk of appearing fussy, we insisted from the outset on the idea of Recovery Bonds and the Recovery Fund: unlike Eurobonds, Recovery Bonds do not involve mutualisation of debt: nobody asks the German taxpayer to pay the Italian debt. On the contrary, we need to establish a European Recovery Plan, identify common objectives and European investments, establish the necessary additional resources and find them through the issuance of common European bonds guaranteed by the EU budget: these are the Recovery Bonds. This is an innovative proposal on which we have brought the Renew Europe Group together for the first time and on the basis of which we hope to reach as broad an agreement as possible with the other political groups in the European Parliament on 16 April. This proposal has been redrafted and defended by the French Government in the Eurogroup. And on which Dutch government parties

in our group, such as D66, politicians such as Sophie int'Veld or Daniel Cohn Bendit, along with many others, have fed the Dutch and German debate. Without mentioning the German war debts, in short, but working on the new European challenges...
The Eurogroup has approved the idea of the Recovery Fund.
It is now up to the European Parliament and the European Council to give their opinion on the Recovery Fund.
Above all, European leaders must show a sense of urgency and decide immediately "how much" and "when". How much: the Recovery Fund should enable us to find another 1000 billion new resources. When: in a few months. How: by rapidly modifying the EU budget. That is why we are very pleased with the positions taken by Commissioners Thierry Breton and Paolo Gentiloni. But now, it is the Commission as a whole - and President Ursula Von der Leyen - that must take a clear stance in favour of the Recovery Bond and present the necessary budgetary changes as a matter of urgency. Speed: this is the key word now. Until now, we have made better use of the Europe that exists. With the Recovery Fund we have to start building the Europe that is not there. And then start that Conference on the future of Europe proposed by Emmanuel Macron on 2 March 2019 to enshrine a new European Constitutional Pact. The European Renaissance Marathon continues...

Les syndicats français et allemands pour une relance européenne ambitieuse

Reiner Hoffmann, président du DGB ; **Laurent Berger,** secrétaire général de la CFDT ; **Philippe Martinez,** secrétaire général de la CGT ; **Yves Veyrier,** secrétaire général de FO ; **Cyril Chabanier,** président de la CFTC ; **Laurent Escure,** secrétaire général de l'Unsa
Publié le 20/05/2020

6 organisations syndicales françaises et allemande (CFDT, CGT, FO, CFTC, Unsa et DGB) ont signé, dans Le Monde, un texte pour saluer l'initiative franco-allemande et réclamer une relance ambitieuse, sociale, solidaire et durable. L'ensemble des États membres doit s'engager dans cette voie.

Particulièrement touchée, l'Europe doit faire face comme le reste du monde à la pandémie du Covid-19. Les mesures d'arrêt sévères mais nécessaires prises pour enrayer l'épidémie, ont mis nos sociétés et nos économies quasiment à l'arrêt. L'activité économique, la liberté de mouvement et de nombreuses autres activités ont été suspendues pour lutter contre la pandémie et certains continuent à l'être. Pour nous, organisations syndicales allemande et françaises, la santé des citoyens et des travailleurs en Europe était notre préoccupation principale lors de la prise de mesures de confinement. Aujourd'hui, alors qu'il s'agit d'assouplir ces mesures pour un retour progressif à l'activité économique la santé de nos concitoyens et des travailleurs demeure une priorité absolue.
Les premières réactions lors de l'apparition du virus en Europe ont été surtout nationales. Les organisations syndicales DGB, CFDT, CGT, FO, CFTC et UNSA regrettent le manque de concertation entre les États-membres au début de la pandémie qui a pu mener à la prise de décisions non coordonnées voire au détriment les uns des autres.
Nous condamnons fermement les incidents xénophobes qui se sont produits à la frontière franco-allemande et qui nous rappellent avec effroi un des chapitres les plus sombres de notre histoire. Dans les régions frontalières, le sentiment d'incertitude face au coronavirus est particulièrement prononcé. Et pour cause : en temps normal, 40.000 travailleurs transfrontaliers du Grand Est viennent travailler en Allemagne tous les jours. Cependant, ni la fermeture des frontières, ni les contrôles aux points de passages ne peuvent contenir la propagation du virus. À l'heure actuelle, nous ne devons pas remettre en cause l'intégration économique et sociale des espaces frontaliers qui s'est créée au cours des dernières décennies.
Les conséquences des mesures prises par les États-membres pour enrayer cette épidémie, d'une ampleur inédite, nécessitent une réponse sociale de haut niveau. Pour le DGB, la CFDT, la CGT, FO, la CFTC et l'UNSA seule une réponse européenne ambitieuse pourra nous éviter des années de croissance morne voire de récession avec une propagation du chômage et de la pauvreté.
Dans ce cadre, l'initiative franco-allemande pour la relance européenne, présentée par le président français et la chancelière allemande le 18 mai, doit se concrétiser par la modernisation des modèles économiques européens, en plaçant la transition écologique au cœur de la nouvelle stratégie de croissance de l'UE. C'est une revendication de longue date du syndicalisme européen, nous ne pouvons que nous en féliciter. Cela serait un pas lourd de sens qui acterait plus de solidarité entre les États-membres de l'UE avec la mutualisation de la dette supplémentaire liée à la crise du coronavirus, afin d'éviter de faire payer la dette aux salariés, dans le souci de plus d'Europe sociale. Avec la volonté de convergence sociale affichée, nos deux pays marqueraient la volonté d'approfondir l'Europe sociale.
Les organisations syndicales allemandes et françaises soulignent l'importance de convaincre les autres États-membre sous peine de vider ces propositions de leur sens. Nous mettons en garde contre toute tentation de continuer comme si cette crise n'était qu'une parenthèse. Nous voulons un nouveau modèle économique et social pour l'Union européenne. Le plan de relance annoncé par la Commission européenne doit s'appuyer sur l'initiative franco-allemande et ne doit rien délaisser des ambitions affichées avec le Green deal pour une transition écologique socialement juste et un modèle économique plus juste, plus durable et qui remette l'humain au centre. La relance économique doit être solidaire et sociale avec en filigrane la nécessité d'une convergence économique, fiscale et budgétaire des États-membres de l'UE rompant finalement avec les politiques d'austérité. L'Union

européenne doit répondre aux défis de la relance en renforçant sa dimension sociale, repensant son modèle de production et en confortant sa place d'acteur mondial porteur d'un modèle économique plus durable.
Nous avons besoin d'une stratégie de relance efficace, qui doit aller au-delà des 500 milliards d'euros annoncés par la France et l'Allemagne. Le plan de relance doit être accompagné d'un nouveau cadre financier pluriannuel ambitieux porté à au moins 2% du PIB européen. Le DGB, la CFDT, la CGT, FO, la CFTC et l'UNSA, comme la Confédération européenne des syndicats, plaident aussi pour un instrument d'emprunt commun garanti par l'UE pour augmenter considérablement les ressources propres qui lui font défaut. Les Etats-membres doivent emboîter le pas à cette proposition franco-allemande.

Si l'Allemagne et la France ont beaucoup œuvré pour l'intégration européenne, ils en ont aussi profité. Nous croyons fermement que nos deux pays ont désormais la responsabilité particulière de faire en sorte que l'Union européenne sorte de cette crise plus forte, plus juste socialement, plus démocratique, plus responsable et plus respectueuse de l'environnement. La Conférence sur le futur de l'Europe sera aussi le cadre adéquat pour dessiner cette Europe de l'après covid-19 et pour un changement réel de paradigme. Dans ce contexte, il est pour nous plus que pertinent de convaincre les autres européens de tracer des pistes de sortie de crise et pour un projet de relance européen social, solidaire et durable.

Le sauvetage de l'Union Européenne :
Les 540 milliards d'Euros tirés au forceps ne suffiront pas.

Paul N. Goldschmidt
Directeur, Commission Européenne (e.r.) ; Membre du « Comité des sages » de Stand Up for Europe.
http://www.paulgoldschmidt.eu

Paul Goldschmidt

On aimerait saluer l'accord conclu par les Ministres des Finances au bout de plus de 20 heures de négociations, comme un premier pas vers une réponse coordonnée de l'Union à la crise qui se prolongera bien au-delà de la maîtrise du Covid19. Il ne fait, cependant, qu'accorder un espace de respiration avant de confronter les questions existentielles qui détermineront la capacité de survie de l'Union elle-même. Le fait d'entériner un « compromis » de plus est de très mauvais augures car par la nature même de l'accord, qui cherchait à rapprocher des points de vue irréconciliables, les Autorités ont fermé des portes qui rendront les négociations futures encore plus difficiles.
L'erreur fondamentale a, me semble-t-il, été commise par le Conseil Européen qui, ne trouvant pas de consensus, a chargé les Ministres des Finances de faire des propositions sur la forme de l'aide financière que l'Union serait amenée à fournir à ses Membres. Ce faisant, ils ont limité les réponses possibles aux aspects économiques et financiers alors que les défis soulevés, contrairement aux crises précédentes, dépassent très largement ce cadre pour englober des questions sanitaires, sociales, environnementales et surtout politiques qu'il sied d'intégrer à la réflexion.
Confier aux seuls grands Argentiers d'apporter des solutions limitait de facto la discussion autour du concept de « mutualisation » des risques de financement. Cela a débouché sur une solution hybride où la partie gérée par la Commission (SURE) est garantie par le budget (et donc mutualisé par le Traité indépendamment de la façade des garanties des PM) tandis que celui confié à la BEI est mutualisé par ses statuts (qui oblige les 27 PM actionnaires à respecter dans la durée un ratio des fonds propres par rapport aux dettes). Il s'ensuit que les emprunts levés par ces deux entités sont des exemples parfaits d'Eurobonds avec lesquels les marchés sont familiers depuis des décennies (y compris ceux finançant autrefois la Communauté Européenne, la CECA et Euratom). Par contre les € 240 milliards à avancer par le MES sont réservés à - et garantis par – les seuls membres de l'UEM et sont limités à 2% du PIB de l'emprunteur et ne peuvent être utilisés que pour financer les suites directs et indirects de la pandémie.
Le Covid19 a été un révélateur imprévu et un accélérateur malvenu de la prise en compte des problèmes de fond qui minent la progression de l'intégration européenne : il apporte la démonstration imparable de la pertinence de l'Union et - a contrario – de l'incapacité manifeste qu'auraient les Pays Membres à affronter individuellement que ce soit la crise économique qui se profile ou une répétition d'une crise sanitaire similaire. Ainsi est apparu clairement le besoin incontournable de doter l'Union de capacités en matière de santé (prérogative jusqu'ici exclusive des PM), pour, par exemple, constituer des stocks ou des capacités de production stratégiques de médicaments et de matériaux sanitaires ; le coût d'une stratégie visant à imposer une exigence de « souveraineté nationale » dans ce domaine serait prohibitif.

Confier aux seuls grands Argentiers d'apporter des solutions limitait de facto la discussion autour du concept de « mutualisation » des risques de financement.

Ce même raisonnement a déjà été souvent avancé en matière de défense, de protection des frontières extérieures, d'environnement, de cyber sécurité, etc. ; la réalisation soudaine que l'apparition d'une menace réelle dans un de ces domaines nous trouverait aussi démunis et impréparés que ce fut le cas avec le Coronavirus nous oblige donc à étendre notre réponse à la crise bien au-delà de l'urgence économique.

Si l'UE est l'entité seule capable de défendre les intérêts de la population européenne et empêcher la vassalisation progressive de chacun de ses Membres à des puissances étrangères, la priorité du Conseil Européen doit être de s'en donner les « moyens politiques » avant même d'envisager la réponse économique à une récession (dépression ?) planétaire qui, quelle que soit sa durée et son ampleur, va modifier durablement notre mode de vie.

Il se n'agit ni plus ni moins que de convaincre l'opinion publique que la solidarité européenne est le meilleur gage du maintien de nos libertés démocratiques et de nos protections sociales, malgré les excès avérés du capitalisme financier qui a creusé les inégalités de façon outrancière. L'alternative - dont l'attrait pourrait bénéficier de la discipline remarquable manifestée lors du confinement - pourrait encourager d'aucuns de donner leur support à des aventures nationalistes autoritaires ; leurs dirigeants actuels (dans l'opposition pour la plupart) ne ménagent leurs critiques des pouvoirs en place, boucs émissaires faciles pour les déboires d'une situation imprévisible.

Il est donc impératif de faire émerger un consensus politique pour faire évoluer l'Union vers une entité de type « fédérale » ; sans attendre la formalisation des procédures, il sied de prendre des mesures immédiates dans le cadre du traité existant. Ils incluent :

En premier lieu accélérer, avec le soutien requis, la participation à l'UEM des 8 pays encore non-membres pour assurer une superposition parfaite entre l'UE et l'UEM. La situation incertaine devrait encourager une flexibilité accrue se basant sur la proposition que la force d'une UEM à 27 est supérieur à celle d'une Union à 19+8. Les pays qui refuseraient (en violation du traité) seraient invités à quitter l'Union.

Ensuite, doter l'Union d'un budget fédéral significatif avec des ressources propres (impôts et taxes européennes) et une capacité d'endettement correspondante. En coordonnant une politique économique renforcée de l'Union avec la politique monétaire de la BCE, l'Union pourrait fiancer la relance économique avec la même souplesse dont dispose le gouvernement fédéral américain.

Enfin, se battant à armes égales sur les marchés internationaux où sa « puissance » économique et financière collective compterait, elle pourrait progressivement se libérer de la domination du dollar américain recouvrant une vrai « souveraineté monétaire » (partagée avec ses membres) qui fait cruellement défaut à l'Eurozone.

Conclusion

Devant l'énorme défi que pose la sortie de crise initiée par le coronavirus, c'est maintenant qu'il faut faire le choix d'une Europe libre, sociale, puissante et solidaire avec l'ambition et la capacité de porter ses valeurs dans le monde d'une part, ou, de l'autre, de succomber à l'aventure des populismes nationalistes qui seront soumis rapidement aux dictats d'autres grandes puissances dont la vocation et l'ambition est de supplanter notre exceptionnalisme européen multiséculaire.

La qualité de vie que nous lèguerons aux générations montantes et les possibilités qu'elles auront de façonner leur propre avenir dépend entièrement de notre choix. L'histoire repasse rarement les plats !

« Diner at Jefferson's » ou comment les États-Unis créèrent la dette publique fédérale

Jean-Guy Giraud,
Ancien Président de l'UEF – France (31)
Publié en 2011 dans *Fédéchoses*

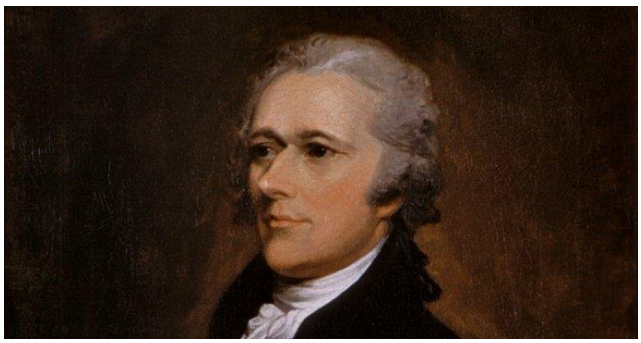
Peinture de Alexander Hamilton

Il est 15.00 à New York (siège provisoire du Congrès) ce 20 juin 1790. Dans sa résidence de Maiden Lane, Thomas Jefferson (Secretary of State) choisit les vins-français – qu'il offrira à ses convives pour le dîner le plus fameux de l'histoire de la Fédération américaine.
À 16.00 précises se présentent ses deux seuls invités : James (« floor leader » du parti démocrate-républicain du Congrès) et Alexander Hamilton (Secretary of the Treasury).

> Mais il s'agissait aussi de créer la base d'une large structure financière fédérale, fondement du système monétaire et fiscal du Gouvernement national -de contribuer à « cimenter l'Union par l'existence d'une dette publique permanente et contrôlée »

L'invitation avait été lancée la veille lors d'une brève rencontre inopinée entre Jefferson et Hamilton devant la résidence du Président George Washington sur Broadway- rencontre ainsi relatée par Jefferson :
"Going to the President's, I met Hamilton as I approached the door. His look was somber, haggard ...He asked to speak with me ... We stood in the street near the door. He opened the subject of the assumption of the States debt, the necessity of it in the general fiscal arrangement and its indispensable necessity towards the preservation of the Union ..."
Les trois hommes savaient pertinemment sur quels sujets- apparemment sans liens l'un avec l'autre- allait porter leur conversation :

- l'autorisation par le Congrès de la prise en charge des dettes des États par le nouveau Gouvernement fédéral (« the assumption plan »),
- le choix du siège définitif de la capitale fédérale.

Sur le deuxième sujet, Thomas Jefferson et James Madison sont les demandeurs.
Depuis l'indépendance (1776) le siège du Gouvernement de la Confédération- puis de l'Union (1789) - demeure provisoire. Le premier US Congress a siégé à Philadelphie avant de se déplacer (chassé par une mutinerie de soldats de la guerre d'indépendance réclamant leurs arriérés de solde) à Princeton (NJ), Annapolis (MD), Trenton (NJ) puis New York où il siège encore en juin 1790. Pour mettre fin à cette errance, Jefferson et Madison souhaitaient- en application de l'article I , section 8 , par. 17 de la Constitution- fixer rapidement le siège définitif de la capitale en bordure du Potomac et à proximité de Mount Vernon, résidence familiale de Washington. Pour ce faire ils avaient besoin du soutien des États du Nord, représentés par Alexander Hamilton, élu de l'État de New York, et regroupés au sein du parti "fédéraliste" du Congrès.
Sur le premier sujet qui nous intéresse davantage ici, Alexander Hamilton est le demandeur.
Ce projet – tout aussi déterminant pour l'avenir de la Fédération que le choix de sa capitale – concernait le « public credit » des États Unis. Il s'agissait, en résumé, d'autoriser le Gouvernement fédéral à assumer (« assumption » plan) les dettes de guerre des États et de la Confédération contractées auprès des Gouvernements étrangers et des citoyens américains- et de les financer par de nouveaux emprunts cette fois souscrits au nom de la nouvelle Fédération.
Dans l'esprit d'Hamilton, il fallait tout d'abord remédier en urgence à l'état catastrophique des finances de plusieurs États et de la Fédération qui menaçait l'unité même de la jeune république (et notamment la solidarité entre les États du Nord et du Sud de l'Union) et de restaurer l'indispensable crédit politique et financier de l'Union vis à vis de ses bailleurs de fonds européens (banques et gouvernements d'Angleterre, des Pays Bas et de France).
Mais il s'agissait aussi de créer la base d'une large structure financière fédérale, fondement du système monétaire et fiscal du Gouvernement national -de contribuer à « cimenter l'Union par l'existence d'une dette publique permanente et contrôlée » et de disposer d'« un outil financier pour le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce » des États-Unis.
Pour Madison et Jefferson, toutefois, ce plan présentait le risque d'accélérer la création d'une puissante administration centrale (un « Trésor ») au bénéfice principal des États commerçants et en voie d'industrialisation du Nord. Le fervent fédéralisme constitutionnel de Madison (artisan de la Constitution à Philadelphie, 1797) hésitait à franchir le pas de l'organisation centralisée d'un pouvoir financier fédéral. Jefferson y voyait pour sa part la confirmation de ses craintes anciennes à l'endroit d'un « big government » d'inspiration anglaise et au service d'intérêts particuliers : son scepticisme était toutefois tempéré par son sens des responsabilités vis à vis d'un Gouvernement et d'un État dont il était- en tant que State Secretary- le troisième personnage.
Mais revenons au dîner… Les invités arrivèrent ensemble et en avance : Madison parce que c'était son habitude depuis Philadelphie- et Hamilton parce qu'il prenait particulièrement à cœur ce qui sera la grande affaire de sa (brève) carrière ministérielle.
Le service à table fut assuré par de discrets « servants » qui garantirent la confidentialité de la conversation. Le menu fut à la hauteur de la réputation de la table de Jefferson dont la francophilie (critiquée par ses adversaires sur le plan politique) et le goût pour la gastronomie française (unanimement apprécié) étaient bien connus de la haute société américaine.

L'ordonnancement du repas fut d'ailleurs supervisé par André Petit, maître d'hôtel ramené de Paris dans ses bagages par Jefferson.
Après les salades -arrosées de Carbonnieux blanc 1786- fut servi un chapon, farci de jambon de Virginie et de purée de châtaignes, assaisonné de Calvados et accompagné d'un Montepulciano de Toscane (car un vin français aurait affadi la sauce...). Vint ensuite une version new yorkaise de bœuf à la mode servi avec un Chambertin. Les desserts (meringues et macarons) furent suivis d'une « glace à la vanille en croûte » dégustée avec un précieux « champagne sans bulles » dont Jefferson se targuait d'être le seul importateur au nouveau monde.
La conversation fut brillante entre ces trois plus hautes figures de la République (après bien sûr la « statut de Commandeur » américaine, George Washington). Elle fut principalement animée par le bouillant Hamilton, pénétré comme à son habitude par la justesse de sa cause et soucieux d'en convaincre ses interlocuteurs. Madison tint le rôle du négociateur calme, prudent et méticuleux qui fut le sien lors de la Convention (et qui lui permit alors de rallier Hamilton à sa cause...). Le maître des lieux parla peu -si ce n'est pour commenter savamment ses choix culinaires- soucieux de maintenir l'équanimité des propos mais surtout conscient qu'il lui appartiendrait in fine de décider de l'issue de la négociation (sous réserve de l'accord du Président) et d'en porter principalement la responsabilité en tant que premier personnage du gouvernement.
Comme on le sait, l'issue fut positive et peut être ainsi résumée :

- Le siège de la capitale serait installé sur le (spendide mais sauvage...) site prévu en bordure du Potomac à l'issue d'une période de dix ans nécessaire pour son aménagement ; dans l'intervalle le siège serait transféré de New York à Philadelphie (capitale initiale et ville la plus peuplée des États Unis de l'époque) ;
- Sur l'« assumption plan », Jefferson et Madisson s'engageaient à faire passer en deuxième lecture le texte du « First Report on the public debt » moyennant une prise en compte de la situation de certains États (dont la Virginie) qui s'étaient déjà acquitté de l'essentiel de leurs dettes.

L'accord fut rapidement mis en œuvre :

- Le « residence bill » fut voté par le Congrès le 10 juillet 1790 (soit 3 semaines après « le dîner »). Comme prévu, dix ans plus tard, la capitale fut transférée de Philadelphie vers le District of Columbia en bordure de la Virginie et du Maryland et incorporant la petite bourgade de Georgetown ;
- L'« assumption bill » fut voté le 18 juillet 1790. Son adoption rassura les banquiers européens sur la consolidation politique de la jeune fédération et sur sa solvabilité. Cette loi permit aux États-Unis de se procurer les capitaux étrangers nécessaires à son développement- mais aussi de financer, en 1803, l'achat de la Louisiane (représentant en fait plus de la moitié du territoire actuel des États-Unis) bradée par Napoléon ! Sur le plan interne, cette loi assura le développement du « treasury department », non sans de multiples péripéties dues à l'opposition persistante des partisans des États contre ceux de la Fédération, opposition qui demeure d'ailleurs aujourd'hui encore sous-jacente dans la vie politique américaine.

En guise de conclusion, on laissera le lecteur imaginer la conversation que pourraient avoir nos trois protagonistes s'ils pouvaient se retrouver, 220 ans plus tard, lors d'un nouveau dîner à Washington... La puissance financière actuelle de la fédération- et notamment l'utilisation de sa « dette » tant sur le plan interne qu'international- les laisseraient certainement rêveurs ! De l'importance des dîners en ville...

N.B. : Toute comparaison de l'expérience américaine avec la situation actuelle de l'« Union européenne » -et en particulier avec ses débats en cours sur la création d'un « public credit » européen- serait bien entendue déplacée et hors sujet . Disons donc seulement que « Comparaison n'est pas raison mais attise la réflexion » ...

L'UE face à la crise actuelle : les réponses et des questions

Michel Devoluy
Économiste, professeur honoraire de l'Université de Strasbourg, Chaire Jean Monnet de l'intégration économique européenne
Président de l'UEF Sud-France

La crise a ébranlé l'économie mondiale, plongé beaucoup d'individus et d'entreprises dans le désarroi et interrogé la capacité des puissances publiques à réagir efficacement face à un tel choc. Au-delà des réactions immédiates, nous sommes interpellés sur nos modes de vie individuelles et collectives et sur notre avenir. L'UE tient ici une place à part. Cette crise apparaît en effet comme un test sur ses capacités matérielles, institutionnelles et politiques à affronter et gérer une situation rude et inédite. On pouvait craindre que l'attraction pour les replis nationaux fragilise l'édifice communautaire. Il semble que l'on s'achemine, au contraire, vers une consolidation de l'Europe. Ce mouvement s'incarne dans les propositions de la Communication de la Commission du 27 mai 2020 intitulée « *L'heure de l'Europe : réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération* ». Deux citations, extraites de ce texte, indiquent la tonalité générale : « La relance de l'Europe doit être guidée par la solidarité, la cohésion et la converge » et « Dans notre Union un euro investi dans un État membre est un euro investi pour tous. » Le message est clair, l'UE souhaite se politiser. Souhaitons que ces impulsions ne restent pas lettres mortes et soient validées par les 27 États-membres.
Ceci dit, l'Europe reste contrainte par les traités et soumise aux réflexes nationalistes. Si, au regard de ses compétences, elle a fait le mieux possible, beaucoup reste à accomplir. Elle devra défendre ses valeurs, mieux protéger ses citoyens, faire évoluer sa philosophie économique et sociale et devenir un acteur déterminant dans la géopolitique mondiale.

Les mains fortement liées de l'UE

La crise met l'accent sur trois limites majeures de la construction européenne : le partage ambigu des compétences entre l'UE et les États membres, sa faible et lente réactivité et sa dépendance à la doctrine *ordolibérale*. Sans oublier naturellement la présence récurrente des égoïsmes nationaux.
Au terme des traités, les États *délèguent* à l'UE des pouvoirs en distinguant trois catégories de compétences : 1) exclusives, comme pour la monnaie unique ; 2) partagées, par exemple avec la PAC ; 3) d'appui dans divers domaines dont la santé. L'article 168 du traité (TFUE) stipule en effet que les compétences en matière sanitaire et de santé relèvent des États. Toutefois, l'UE peut intervenir et coordonner des actions et des recherches, notamment en cas de pandémies.
L'architecture institutionnelle de l'UE repose sur un équilibre complexe entre le fédéral et l'intergouvernemental. Les Chefs d'États et de gouvernements (le Conseil européen) donnent les grandes impulsions politiques en décidant par consensus. Celles-ci sont ensuite traduites par la Commission en propositions concrètes. Puis elles doivent être adoptées à travers la procédure de codécision, c'est à dire à la fois par le Conseil des ministres (représentant les États membres) et le Parlement européen (représentant les citoyens). Tout cela prend beaucoup de temps. Mais ce n'est pas tout. La variété des votes au Conseil des ministres accentue les lourdeurs. Les questions jugées vitales pour les États exigent l'unanimité, d'autres requièrent une majorité qualifiée (ou renforcée), tandis que les moins conflictuelles passent à la simple majorité.
Autre source de complexité, les États de la zone euro sont appelés à se réunir dans une configuration spéciale nommée l'Eurogroupe. Rappelons également que la faiblesse du budget européen (environ 1% du PIB de l'UE) réduit objectivement les capacités d'intervention de l'Europe. Les mains de l'UE sont ici d'autant plus liées que les budgets annuels sont programmés et fixés dans un *Cadre financier pluriannuel* de sept ans.
La doctrine économique et monétaire de l'UE inscrite dans les traités est de nature *ordolibérale*. D'un côté, l'Union défend la concurrence libre et non faussée. De l'autre, elle repose sur la présence de règles strictes concernant la gestion de l'euro et la conduite des finances publiques. Règles qui, en pratique, lient les mains de l'UE et de ses États membres. La BCE, institution indépendante, doit se concentrer sur l'objectif de stabilité des prix (une inflation maximum autour de 2%). Le Pacte de stabilité et de croissance impose les deux fameux pourcentages totem : déficit public inférieur à 3% du PIB et dettes publiques inférieures à 60% du PIB). La crise de 2008 n'a en rien entamé cette doctrine, au contraire. Un nouveau *Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance* (TSCG), entré en vigueur en 2013, fixe une « règle d'or » aux finances publiques. Le *Mécanisme européen de stabilité* (MES), mis en place en 2012, prescrit de fortes conditionnalités aux États soumis au besoin d'emprunter auprès du MES.
En somme, le maintien des souverainetés nationales au sein de l'UE exige la présence de règles qui contraignent les marges de manœuvres des États.

Des mesures bienvenues et encourageantes

Le virus a fait des ravages et les difficultés économiques se cumulent : chute de la production et des investissements, réduction de la demande, chômage, licenciements, faillites, pressions gigantesques sur les finances publiques. Au regard de tous ces défis majeurs, et malgré leurs mains liées, les institutions de l'UE ont réagi très honorablement, ce qui est encourageant pour l'avenir. Les décisions les plus saillantes sont énoncées ci-dessous.

> Ursula von der Leyen a explicitement souhaité que l'UE emprunte 750 milliards d'euros afin de les distribuer aux États membres : 500 milliards sous la forme de subventions et 250 milliards de prêts directement remboursables par les États bénéficiaires.

Dès le 24 février 2020, la Commission, en charge de l'exécution du budget de l'UE, a mobilisé une somme de 400 millions d'euros pour des aides sanitaires d'urgence. Ce montant, bien faible *a posteriori*, marquait la volonté de participer immédiatement à la lutte contre la pandémie. Elle décida, ensuite, le 18 mars, d'utiliser des fonds budgétaires encore disponibles à hauteur de 40 milliards d'euros pour soutenir les États les plus touchés.
La Commission, gardienne des traités, a également bien réagi, le 23 mars, en desserrant deux contraintes. D'abord, en activant une clause dite « dérogatoire » qui dispense les

membres de l'UE de remplir les deux critères – rappelés plus haut – pesant sur les finances publiques, et cela au moins jusqu'à la fin 2020. Ensuite, en permettant aux États membres de soutenir transitoirement les entreprises et les secteurs en difficulté, ce qui est contraire à la règle du marché unique.
Le Conseil européen, parfaitement dans son rôle, a demandé, le 13 mars, qu'une enveloppe de 540 milliards d'euros soit disponible grâce au recours à trois dispositifs : 240 milliards de prêts fournis par le MES aux États membres ; 200 milliards consentis aux entreprises par la Banque européenne d'investissement (BEI) ; 100 Milliards pour contribuer au financement du chômage partiel grâce à un Instrument spécifique intégré dans le Cadre financier pluriannuel (2021-2027). De plus, le Conseil européen a demandé à la Commission d'envisager un plan de relance de grande envergure au niveau de l'UE. L'objectif était alors de permettre aux États d'emprunter plus aisément sur les marchés grâce à la garantie de l'Union. Le plafond envisagé pourrait atteindre 1000 milliards d'euros.
La BCE a, dès le 18 mars, réactivé son mécanisme d'*Assouplissement quantitatif* en annonçant une nouvelle enveloppe de 750 milliards d'euros. Ce montant a été élargi à 1.350 milliards d'euros le 4 juin. Parallèlement, le taux principal de refinancement des institutions bancaires reste maintenu à 0%. Le résultat est là : les États de la zone, les entreprises et les particuliers ont, en principe, un accès aisé et attractif à l'emprunt. Mais, il faut y insister, cette réactivité de la BCE reste soumise à un préalable : démontrer que l'inflation est bien maîtrisée.

Les cartes sont désormais sur la table et les 27 sont au pied du mur. Vont-ils enfin s'engager dans une forme de solidarité financière ? C'est probable. Mais tout ne sera pas réglé pour autant.

Le Parlement européen (PE) n'a pas été en reste puisqu'il a voté, le 17 mai 2020, à une très large majorité, une *Résolution* demandant qu'un plan de relance évalué à 2.000 milliards d'euros soit piloté par l'UE.
L'Allemagne et la France, à travers les voix de la Chancelière Merkel et du Président Macron, ont initié, le 18 mai, une petite révolution. L'UE devrait emprunter, en son nom, 500 milliards d'euros. Cette somme serait destinée à *subventionner* les États membres particulièrement touchés par le virus et serait remboursée sur des ressources propres de l'UE. Le temps de la solidarité financière devenait enfin une ambition partagée, à tout le moins par les deux grands pays fondateurs de la construction européenne. Quel progrès !
Le souhait franco-allemand a été repris et systématisé par la Commission dans sa *Communication* officielle du 27 mai évoquée au début de cet article. Ursula von der Leyen a explicitement souhaité que l'UE emprunte 750 milliards d'euros afin de les distribuer aux États membres : 500 milliards sous la forme de subventions et 250 milliards de prêts directement remboursables par les États bénéficiaires.
Quatre objectifs sont proposés : aider les États en difficulté, favoriser le « *Green Deal* », promouvoir la transition numérique et accentuer les capacités sanitaires de l'UE.
Le remboursement de ces 500 milliards, programmé entre 2027 et 2058, proviendra de nouvelles ressources propres (type taxe carbone ou impôts spécifiques) et fera, si nécessaire, un appel direct aux États en fonction de leurs capacités contributives telles que fixées par les clés de répartition au budget de l'UE.
La programmation, la gestion et le contrôle de ce vaste plan destiné à *réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération* sera pilotée dans le cadre du *Semestre européen.* Ce dispositif, prévu par les traités, semble le mieux adapté puisque son objet est précisément de formaliser, chaque année, les échanges entre la Commission et les États membres à propos des questions budgétaires et stratégiques. Par ailleurs, *L'heure de l'Europe,* écrit la Commission, devra également exiger une augmentation significative du plafond des ressources du Cadre financier pluriannuel. On passerait alors de 960 à 1.100 milliards d'euros pour la période 2021-2027.
Naturellement, toutes ces belles perspectives restent soumises à l'approbation unanime des 27 États membres. Sur ce sujet, le Conseil européen du 19 juin a marqué des tonalités assez différentes entre les pays dits frugaux et les autres. Mais, en même temps, des ouvertures vers un compromis ont commencé à se dessiner. Gageons que le poids politique de l'Allemagne et de la France joint à l'impératif de solidarité financière vis à vis des États blessés par le virus auront raison de certains égoïsmes nationaux.

Et maintenant ?

Les cartes sont désormais sur la table et les 27 sont au pied du mur. Vont-ils enfin s'engager dans une forme de solidarité financière ? C'est probable. Mais tout ne sera pas réglé pour autant. Deux questions restent pendantes. Cette solidarité s'accompagnera-t-elle d'une prise de distance au sujet de la doctrine ordolibérale ? Cette solidarité poussera-t-elle vers des changements institutionnels majeurs ?
Quid de la doctrine économique à venir ? Plus d'État et moins de marché, une mondialisation recadrée, le retour du social, la lutte contre l'écocide, telles sont les voies à suivre pour le 21° siècle. Ces questions sont certes abordées dans les propositions de la Commission. Mais le diable est dans le concret, c'est à dire ici dans les choix financiers et dans la capacité de l'UE à se libérer des forces d'attraction de la pensée néolibérale. Pour l'Europe et les Européens le monde de demain sera-t-il vraiment différent de celui d'avant la crise sanitaire et économique ? Nous le verrons en observant attentivement les deux critères qui traduiront le mieux la réalité du changement :

- 1- le contenu précis des lignes budgétaires de la programmation financière 2021-2027 ;
- 2- les options économiques et sociales imposées aux États membres par la Commission dans le cadre des futurs Semestres européens.

Quid des changements institutionnels ? La Commission est « gardienne des traités ». Elle n'a donc rien dit dans sa Communication du 27 mai sur des changements institutionnels qui permettraient d'avancer vers une Europe fédérale. Pourtant la construction d'une vraie solidarité européenne passe par une intégration politique. Les questions environnementales et géostratégiques, comme le partage des valeurs humanistes, appellent des réponses fortes et unifiées. Nous, Européens, avons besoin de refonder un modèle économique et social soutenable. Nous, Européens, avons besoin d'une Europe présente et respectée dans le monde. Mais l'identité européenne ne se décrète pas. Elle se construit à travers des transferts de souveraineté librement acceptés par la majorité des Européens et des États membres.
La crise sanitaire et économique nous oblige à ouvrir les yeux et met la question de l'Europe politique au premier plan. Serons-nous à la hauteur des défis ?

SURE : un premier pas vers une assurance chômage européenne ?

Mariano Fandos
Secrétaire confédéral service international de la CFDT - Paris

Depuis 2015, la CFDT plaide, en lien avec la Confédération européenne des syndicats (CES), pour un système européen de réassurance chômage. Les systèmes d'assurance chômage nationaux sont très divers dans l'UE, tant du point de vue des publics concernés, que des conditions d'ouverture des droits, des durées et de montants d'indemnisation, de méthodes de gouvernance… Il serait donc extrêmement complexe de les harmoniser, chaque pays étant attaché, pour de multiples raisons, à son système. Par contre, il est possible de mettre en place un système de réassurance, qui ne touche pas aux systèmes nationaux, mais qui permette aux caisses d'assurance chômage nationales de bénéficier d'une garantie européenne pour faire face aux situations difficiles qu'elles pourraient rencontrer.

Il est possible de mettre en place un système de réassurance, qui ne touche pas aux systèmes nationaux, mais qui permette aux caisses d'assurance chômage nationales de bénéficier d'une garantie européenne pour faire face aux situations difficiles qu'elles pourraient rencontrer.

Un tel mécanisme permettrait de concrétiser une solidarité entre les États-membres moins touchés par le chômage et ceux qui en sont davantage affligés. Il jouerait également un rôle de stabilisateur automatique en évitant que les pays les plus durement affectés ne soient obligés de réduire les prestations ou d'augmenter les cotisations pour assurer la pérennité du système, avec les conséquences négatives au niveau économique et/ou social que cela entraîne.

Pour éviter le fameux aléa moral selon lequel des pays pourraient laisser filer un chômage structurel élevé grâce à des indemnités financées, au moins en partie, par des pays plus vertueux, il faut évidemment prévoir certaines conditionnalités (tout en évitant d'imposer des contraintes qui nuisent à la cohésion sociale). Mais on peut aussi imaginer un système qui n'intervient qu'en cas d'aggravation du niveau de chômage lié à un choc qui affecte certains pays plus que d'autres (ce qu'on appelle un choc asymétrique). Ou bien, comme c'est le cas avec la crise résultant de l'épidémie de Covid-19, qui affecte brutalement tout le monde, même s'il existe des différences nationales.

Le système mis en place dans le cadre des mesures d'urgence prises par le Conseil afin de faire face à cette crise, baptisé SURE (Support mitigating Unemployment Risks in Emergency = Soutien pour atténuer les risques de chômage en situation d'urgence), a été doté d'un montant de 100 milliards d'Euros pour aider les pays de l'UE à développer des systèmes de mise en chômage partiel. Le chômage partiel permet aux entreprises de faire bénéficier d'indemnités aux salariés en sureffectif temporaire, sans avoir à les licencier. Elles peuvent ainsi reprendre plus facilement leur activité après la crise, en ayant conservé leur personnel et en favorisant des dispositifs de formation pendant sa durée.

SURE a été mis en place sur la base juridique de l'article 122 du TFUE (Traité de fonctionnement de l'Union européenne), alinéa 2. Cet alinéa indique : *« Lorsqu'un État membre connaît des difficultés ou une menace sérieuse de graves difficultés, en raison de catastrophes naturelles ou d'événements exceptionnels échappant à son contrôle, le Conseil, sur proposition de la Commission, peut accorder, sous certaines conditions, une assistance financière de l'Union à l'État membre concerné. Le président du Conseil informe le Parlement européen de la décision prise. »*

On voit donc que ce dispositif a été décidé dans le cadre de mesures économiques exceptionnelles, justifiées par une pandémie. Il ne s'agit donc pas d'un système pérenne conçu en application d'une politique sociale. Ce n'est pas non plus à proprement parler un système d'assurance ou de réassurance chômage appliqué à du chômage partiel. En effet, un système d'assurance repose sur des cotisations qui financent des indemnisations non remboursables. Alors que SURE est un système de prêt aux États, sous conditions et à la demande de ces États, qui devront rembourser après la crise.

Mais il s'agit d'un pas significatif qui pose le principe d'une solidarité européenne en faveur du maintien dans l'emploi de travailleurs subissant les conséquences d'une crise. Pour le syndicalisme européen, il convient de l'étendre à l'ensemble des situations de chômage, y compris pour des travailleurs aux statuts atypiques (travailleurs de plateforme, indépendants …), et de le pérenniser dans le cadre de la politique sociale de l'UE. Ce serait l'une des mesures concrètes dans la mise en œuvre le principe numéro 4 (soutien actif à l'emploi) du Socle européen des droits sociaux. Pour cela, il faudra changer de base juridique et trouver un mode de financement pérenne. La CFDT, avec la CES et la plupart des centrales syndicales européennes, continuera à faire pression pour avancer dans ce domaine.

L'une des critiques formulées à l'encontre de SURE, comme pour d'autres mesures d'urgence prises par l'UE dans la période récente, c'est qu'il va accroître le niveau d'endettement des États, notamment de ceux pour qui ce niveau était le plus élevé et qui se sont vus durement touchés par l'épidémie (à l'exception notable de la Grèce).

On voit donc que ce dispositif a été décidé dans le cadre de mesures économiques exceptionnelles, justifiées par une pandémie. Il ne s'agit donc pas d'un système pérenne conçu en application d'une politique sociale.

Deux remarques à ce sujet. La première c'est sur la mutualisation de la dette. Même si, au final, ce sont les États qui empruntent, cela passe par l'UE. La garantie européenne permet d'emprunter à un taux plus bas et d'en faire bénéficier les États. On allège ainsi le service de la dette des États les plus endettés, pour lesquels les marchés exigent des taux plus élevés, et l'on améliore donc la soutenabilité de leur dette. Au-delà du dispositif SURE, la Commission européenne pousse la mutualisation encore plus loin avec la proposition NextGenerationEU, puisque les deux tiers des 750 milliards d'Euros ne seraient plus distribués sous forme de prêts, mais de subventions. Le remboursement des emprunts

correspondants entrant alors dans le cadre du budget européen commun.

La deuxième remarque c'est sur le manque d'anticipation. Pas tellement par rapport au déclenchement soudain de la pandémie, effectivement difficilement prévisible (mais il faudra retenir la leçon pour mieux se préparer à une prochaine pandémie dont on ne sait comment elle arrivera …). Mais par rapport au manque de mécanisme pour affronter les aléas économiques en général, qui se traduisent pratiquement systématiquement par une montée du chômage affectant plus ou moins certains pays ou certains secteurs. Si l'UE se voit obligée de recourir à un système de prêts pour faire face au chômage, c'est parce qu'elle n'a pas mis en place un système de cotisations de réassurance qui aurait constitué une caisse de réserve permettant de soutenir les caisses nationales en difficulté. Même si, face à l'ampleur de la crise, cette réserve n'avait pas été suffisante, le volume d'emprunt dont on aurait eu besoin aurait été moindre, allégeant d'autant l'endettement.

Si l'UE se voit obligée de recourir à un système de prêts pour faire face au chômage, c'est parce qu'elle n'a pas mis en place un système de cotisations de réassurance qui aurait constitué une caisse de réserve permettant de soutenir les caisses nationales en difficulté.

Cette remarque ne s'applique pas, d'ailleurs, uniquement au système d'assurance chômage. Au vu des retards qui s'accumulent en Europe en matière d'investissement public et privé, y compris dans les domaines de la recherche et du développement, le syndicalisme européen réclame depuis des années un plan européen d'investissement massif pour assurer les transitions écologique, technologique et démographique, et assurant l'équité sociale, financé grâce à de nouvelles ressources fiscales : fiscalité écologique, numérique, taxe sur les transactions financières, harmonisation de l'imposition des sociétés (assiette fiscale et taux minimum de 25%)... La première réponse, déjà tardive, du Plan Juncker était insuffisante, celle d'InvestEU allait un peu plus loin, … NextGenerationEU franchit enfin un pas significatif, à la fois sur le montant proposé, sur l'orientation vers des transitions justes, et sur les ressources pour le financer en prévoyant des taxes écologiques et numériques. Contrairement aux discours convenus en faveur de la rigueur budgétaire, ne pas investir hier nous coûte plus cher aujourd'hui, et si on n'investissait pas aujourd'hui, cela coûterait plus cher aux futures générations. Surtout en matière de lutte contre le changement climatique.

Après le Green Deal et les initiatives lancées avec la communication du 14 janvier 2020 « Une Europe sociale forte pour des transitions justes », le Plan de relance proposé et le renforcement du Cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2028 posent une nouvelle pierre pour une Europe plus forte, plus juste, plus écologique, et plus intégrée.

La brutalité de la crise liée au Covid-19 a fait prendre conscience de l'importance des moyens nécessaires (politiques et financiers) pour mener des politiques publiques, à la fois nationales et européennes, en faveur d'un nouveau modèle de développement, durable et inclusif. Elle a aussi démontré la nécessité de renforcer la coordination européenne, et même, au-delà d'une coordination, de mener des politiques communes en matière économique, sociale, sanitaire, environnementale et fiscale. Malgré quelques réflexes de repli, l'idée que, pour s'en sortir, les européens doivent s'unir, a progressé. Une fois de plus, la crise est une opportunité pour faire avancer l'Europe. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Le Big Bang du 9 mai

Dialogue avec Paul Collowald pour les 70 ans de la déclaration Schuman

Henri Lastenouse
Secrétaire général de Sauvons l'Europe
Jean-Pierre Bobichon
Conseiller de l'Institut Jacques Delors
Publié par l'Institut Jacques Delors et Sauvons l'Europe
Avec leur aimable autorisation

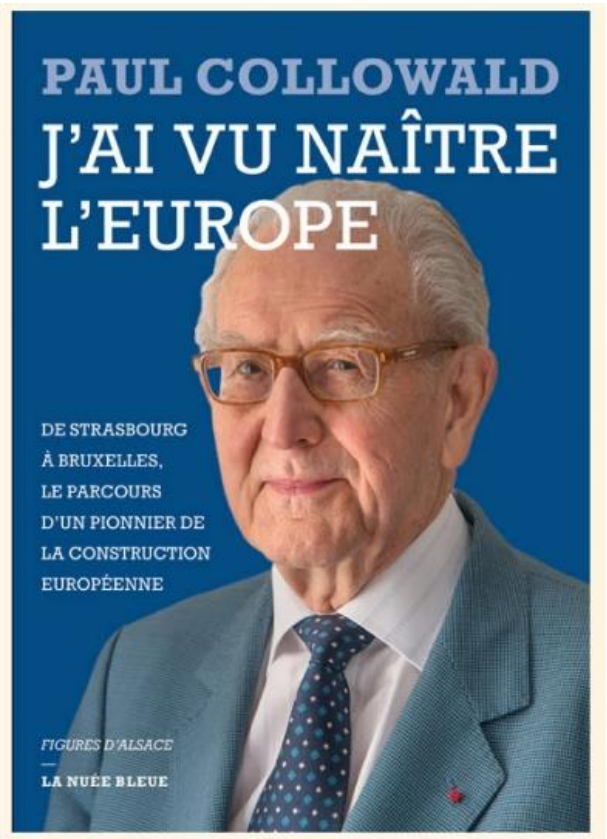

Paul Collowald fut le premier correspondant du journal *Le Monde* auprès des jeunes institutions européennes à Strasbourg. Il fut ensuite porte-parole auprès des Vice-présidents français de la Commission européenne, R. Marjolin et R. Barre, avant de rejoindre Pierre Pflimlin alors président du Parlement Européen. Il a ensuite présidé l'association Robert Schuman tout en s'investissant dans l'intergroupe « Quart monde » du Parlement Européen sur la grande pauvreté. Il est toujours proche de Jacques Delors.

Alsacien et homme des frontières, Paul Collowald reste l'un des derniers témoins encore actifs, à 97 ans, et acteur de ce moment historique unique, où une même génération d'Européens assista au suicide matériel et spirituel de l'Europe avant de faire le choix de vivre et de reconstruire. Une biographie Paul Collowald, pionnier de l'Europe à Unir lui a été consacrée par Sabine Menu, professeur à l'université de Strasbourg.

J.-P. Bobichon Cher Paul Collowald, racontez-nous « votre » 9 mai 1950.

P. Collowald Je vais sans doute vous surprendre un peu, car mon expérience du 9 mai 1950 est indissociablement liée à une autre date très personnelle, celle du 12 août 1949. Autour de ces deux dates se dessine aussi mon propre parcours européen. Pour ce qui est du 9 mai 1950, je me trouve jeune journaliste à la rédaction de mon quotidien strasbourgeois Le Nouvel Alsacien. Sur le fil AFP je vois annoncer une conférence de presse pour l'après-midi portant sur une importante communication du gouvernement français. Au fur et à mesure que tombent les dépêches, je découvre dans la quarantaine de lignes de la « Déclaration Schuman » la réponse aux questions que j'avais eues l'incroyable chance de partager avec Schuman (alors ministre français des affaires étrangères) quelques mois plus tôt, en août 1949, lors de la rencontre que nous avions eue ensemble en marge de la première session du Conseil de l'Europe, à Strasbourg.

H.Lastenouse Votre mémoire du 9 mai 1950 est donc aussi celle d'une rencontre fondatrice ?

P.C. Exactement, le 9 mai me renvoie au souvenir de ce moment si particulier pour moi que fut ma première rencontre avec Robert Schuman. Cette soirée du 12 août 1949, où j'ai cheminé avec le ministre à pied dans Strasbourg jusqu'à la préfecture où il logeait. Durant notre pérégrination, Schuman m'interroge sur mes derniers reportages. Je lui indique que je reviens d'une enquête sur la jeunesse allemande. J'expliquais la complexité de la situation de cette génération issue des jeunesses hitlériennes. En traversant le Rhin pour la première fois depuis le 8 mai 1945, j'avais constaté les dégâts de l'hitlérisme sur les jeunes générations allemandes issues des Hitlerjugend. Ma conclusion soulignait le rôle que devrait aussi jouer ce qui ne s'appelait pas encore « la société civile », notamment au travers d'échanges de jeunes. Robert Schuman

Pour ce qui est du 9 mai 1950, je me trouve jeune journaliste à la rédaction de mon quotidien strasbourgeois Le Nouvel Alsacien. Sur le fil AFP je vois annoncer une conférence de presse pour l'après-midi portant sur une importante communication du gouvernement français.

enchaîne en me faisant remarquer que les premières élections allemandes « d'après-guerre » auront lieu le surlendemain, le dimanche 14 août. La République fédérale d'Allemagne existe depuis le mois de mai 1949 avec sa Constitution, mais elle n'a encore ni parlement, ni gouvernement. Je vois le ministre très préoccupé de ce qui va sortir des urnes. Je l'entends encore s'interroger : « Allons-nous recommencer le traité de Versailles avec son cortège d'humiliation, de crises et d'engrenages tragiques comme pour le « premier » après-guerre ? Comment allons-nous trouver une solution européenne permettant à cette jeune république allemande de s'intégrer dans un après-guerre démocratique ? » Ainsi en découvrant la teneur de cette, désormais si fameuse, déclaration Schuman, au-delà de sa portée publique, je tenais aussi la conclusion de mes propres échanges strasbourgeois avec Robert Schuman.

J.-P. Bobichon Avec le recul, à quel point le 9 mai 1950 a-t-il infléchi la vie des Français ?

P.C. Indiscutablement, il y a un avant et après 9 mai 1950 pour la France, pour l'Allemagne et, in fine, pour l'organisation politique du continent européen. En me quittant Robert Schuman m'indique aussi qu'il doit se rendre à New York le mois suivant pour rencontrer ses homologues anglais et américain, pour traiter justement du « problème allemand ». Au cours de cette réunion, il sera décidé d'y apporter un début de réponse lors d'une nouvelle rencontre prévue à Londres le 10 mai 1950. C'est Schuman qui se voit confier la mission de proposer un document exploratoire préparant de futures décisions. Au cours du printemps 1950, au fur et à mesure qu'approche la date du 10 mai, Robert Schuman réfléchit à sa proposition pour Londres. Voilà, par ailleurs, que Jean Monnet, Commissaire au Plan avec son équipe lui fournit, mi-avril, les sept feuillets qui allaient devenir la « Déclaration Schuman ». La proposition Monnet, c'est un « avenir possible » à présenter à ses collègues américains et anglais. En décidant de faire de ce texte la position de la France, via un vote en conseil des ministres, Schuman fait date. Assumer politiquement les sept feuillets de Monnet, qui auraient pu très bien finir aux archives, c'est poser un acte historique en rupture avec la tradition du quai d'Orsay dont il est le patron. Avant d'être l'acte fondateur de l'Europe, le 9 mai 1950 est un acte par lequel la France ouvre une nouvelle ère dans sa relation à l'Allemagne. Un acte certes déjà imaginé par quelques pionniers ou visionnaires, mais jamais incarné avant cette date. D'ailleurs, Adenauer dans sa réponse à Schuman rajoutera un postscriptum à la main avouant avoir espéré cette nouvelle ère depuis 1925…

Aujourd'hui encore, même après la chute du bloc soviétique, l'Europe s'organise toujours dans le sillage de ce « big-bang » du 9 mai 1950.

H.Lastenouse Quel regret dans la gestion française de l'héritage du 9 mai 1950 ?

P.C. Naturellement, je pourrais rappeler les épisodes de 1954 (échec de la Communauté européenne de défense), puis de 1965 (la politique de la « chaise vide » du général De Gaulle) ou encore une sorte d'effacement français durant la décennie 2000, pour tenter une liste des « ralentissements successifs » du train lancé le 9 mai 1950... Mais, plus modestement, je constate que chez beaucoup de nos voisins européens, notamment en Allemagne, les députés européens et plus généralement ceux qui s'investissent dans le « champ européen » sont scrupuleusement sélectionnés en vue d'effectuer plusieurs mandats, afin de faire leur miel des réseaux bruxellois. C'est seulement à ce prix qu'il est possible de se voir confier les postes clefs de rédacteur ou de coordinateurs des textes législatifs initiés par la Commission européenne et ensuite amendés et voté par le Parlement européen. Cette réalité n'a jamais été vraiment perçue en France, sans doute à cause du caractère « particulier » du mode de scrutin électoral des européennes. Avec le temps, la France a perdu l'habitude d'envoyer à Strasbourg des personnalités hors du commun comme ce fut le cas pour Louise Weiss et Simone Weil, que j'ai eu l'honneur de côtoyer. Bref, il y a dans la marche quotidienne de l'Europe un enjeu concret lié à la qualité des personnalités qui sont la voix de la France en Europe.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman répondait dans le contexte de son temps à cette question fondamentale qui continue à courir : « quelle est encore le poids des nations européennes ? ». […] C'est dans cette composante « supranationale » que se niche toute « Souveraineté européenne », mais aussi le principe de l'égalité de droits entre partenaires, quelle que soit leur puissance et performance du moment. Cette égalité fonde la paix.

J.-P. Bobichon Que souhaitez-vous retenir d'essentiel au sujet de la « révolution » du 9 mai 1950 ?

P.C. Le 9 mai 1950, Robert Schuman répondait dans le contexte de son temps à cette question fondamentale qui continue à courir : « quelle est encore le poids des nations européennes ? ». Ce dont je me souviens et ce que je ressens aujourd'hui, c'est qu'en politique, il faut à la fois de l'imagination, de l'audace et du pragmatisme. Cela donne au final les petits pas très concrets de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et en même temps la vision à terme d'une « fédération européenne ». On oublie aussi souvent que dans le texte du 9 mai se trouve une innovation institutionnelle fondamentale. C'est la composante « supranationale » du dispositif CECA. Je veux parler de la Haute Autorité, qui sera présidée par Jean Monnet à ses débuts. C'est dans cette composante « supranationale » que se niche toute « Souveraineté européenne », mais aussi le principe de l'égalité de droits entre partenaires, quelle que soit leur puissance et performance du moment. Cette égalité fonde la paix.

H.Lastenouse L'Europe affronte la pire crise sanitaire depuis un siècle. Vous évoquez le contexte si particulier de l'après-guerre. Mais aujourd'hui, quels enjeux pour le projet européen à l'heure du coronavirus qui nous dévoile le côté sombre de la mondialisation ?

P.C. En rebondissant sur le mot « mondialisation », je vous renvoie aux premières lignes du texte de la Déclaration Schuman qui résonne encore aujourd'hui. Je cite : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menace. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter (...) est indispensable ». Ce rapprochement d'un texte de mai 1950, et des réalités d'aujourd'hui, peut-il être perçu par l'opinion publique ? Je crois que c'est possible. Certes pour ma génération, nous étions en sortie de guerre, avec ses dégâts collatéraux, mais avec la conviction que l'on construirait la paix grâce à une réconciliation basée sur la solidarité.

J.-P.Bobichon *Justement, après notamment un appel à la solidarité européenne de Jacques Delors, il semble qu'un réveil soit en train de se produire en Europe. Qu'en pensez-vous ?*
P.C. Effectivement, les Européens ont fini par s'entendre sur un plan d'aide hors norme de 540 milliards que chacun appréciera selon sa propre vision du projet européen... Il faut maintenir la pression pour aller plus loin et plus vite. Et notamment bien se mettre d'accord sur ce que les uns et les autres mettent derrière le mot « solidarité européenne ». Le débat est ouvert. Les réseaux sociaux et les médias devraient y apporter leur compétence et sang-froid. Reste, qu'aujourd'hui et demain, en sortie de crise, cette solidarité reste un impératif. Pour nos responsables politiques, comme pour le citoyen. À ce jour, l'acte du 9 mai 1950 reste un bel exemple de « sortie par le haut », d'une crise meurtrière, d'une guerre, par la confiance et la solidarité !

Le Plan Schuman : quelques réflexions, 70 ans après

Sylvain Schirmann
Professeur d'histoire contemporaine
Chaire Jean Monnet
Sciences Po Strasbourg

Sylvain Schirmann

La Déclaration Schuman n'est pas la première initiative gouvernementale en faveur de la construction d'une Europe unie. Lorsque le ministre français des Affaires étrangères présente le 9 mai 1950 le cœur du plan qui porte son nom, il y avait eu non seulement des projets antérieurs (comme par exemple le plan Briand en 1929), mais la construction européenne et la coopération entre États européens avaient déjà débuté. Dès 1948, en effet, à travers la création de l'Union occidentale et de l'Organisation européenne de coopération économique les États de l'Europe occidentale avaient pris l'habitude, dans le cadre de l'aide Marshall, de débattre de leur reconstruction économique et de la coordination de leurs politiques en la matière. Un cercle plus restreint, autour du Benelux, du Royaume-Uni et de la France organisait en son sein une discussion stratégique et ambitionnait des modalités de coopération politique. Le Congrès de La Haye, au cours de cette même année 1948, caressait l'espoir de mettre sur les rails une Europe politique, à travers des institutions qui réuniraient la famille européenne. Les oppositions entre les partisans d'une Europe intergouvernementale et ceux d'une Europe plus fédérale empêchèrent un ambitieux projet européen. Le congrès de la Haye créa cependant l'impulsion nécessaire pour le traité de Londres qui institua le 5 mai 1949 le Conseil de l'Europe dont le siège fut fixé à Strasbourg. Ce fut alors la pierre finale d'une Europe intergouvernementale peu ou prou réduite à l'Europe occidentale et articulée autour du couple franco-britannique. En effet, la coopération économique se fit dans le cadre de l'OECE ; la sécurité était assurée par l'OTAN et la coopération politique se vivait au sein du Conseil de l'Europe, sur la base des valeurs et des droits de l'homme. Qu'est-ce qui explique dès lors la déclaration Schuman un après la création du Conseil de l'Europe ? Et surtout sur le terme son succès ?

Le Congrès de La Haye, au cours de cette même année 1948, caressait l'espoir de mettre sur les rails une Europe politique, à travers des institutions qui réuniraient la famille européenne. Les oppositions entre les partisans d'une Europe intergouvernementale et ceux d'une Europe plus fédérale empêchèrent un ambitieux projet européen.

Le plan Schuman est d'abord une réponse adaptée au contexte. De la création du Conseil de l'Europe à la déclaration du 9 mai, la guerre froide gagna en effet en intensité. La proclamation de la République populaire de Chine en octobre 1949, les mouvements d'indépendance sur le continent asiatique et la situation coréenne témoignèrent de l'extension du communisme à l'échelle planétaire. Cette guerre froide traverse dorénavant aussi la nation allemande, car deux États allemands s'en disputent l'incarnation : la République fédérale instaurée le 9 mai 1949, et la République démocratique crée le 4 octobre 1949. À une Allemagne rhénane, démocratique et libérale, faisait dorénavant face une Allemagne orientale, soviétisée. Il fallait dès lors tout faire – c'est le vœu des États-Unis – pour intégrer cette Allemagne de l'Ouest dans les structures du monde libre. Et donc faire de l'ancien ennemi un partenaire. La nécessité de l'unité du bloc des nations démocratiques face au camp dominé par Staline l'imposait. Cela signifiait qu'il fallait modifier la politique traditionnelle à l'égard de l'Allemagne, et notamment la politique de la France. Or les premières déclarations du gouvernement Adenauer ne manquèrent pas d'inquiéter les voisins de la RFA. Celui-ci remit en effet en question le statut de la Sarre et l'Autorité internationale de la Ruhr. Paris,

comme ses alliés, avait fait de l'endiguement de l'Allemagne, au nom de leur sécurité, la pierre angulaire de leur politique extérieure. Comment concilier ces intérêts nationaux contradictoires ? Leurs logiques fragilisaient en tout cas le monde occidental. Ce dernier –États-Unis exclus – était également confronté à sa reconstruction matérielle. Il fallait la réussir, faute de quoi désordres sociaux et difficultés quotidiennes handicaperaient les États européens au profit des mouvements communistes et de l'URSS. Des goulots d'étranglement se profilaient : absence de fer pour la jeune RFA, absence de charbon et de coke pour la France. Les mêmes handicaps se vérifient dans les États du Benelux, voire en Italie ou encore au Royaume-Uni. Cette course à l'énergie et aux matières premières utiles pouvaient relancer les préjudiciables revendications nationales. Nécessités internationales, besoins de la reconstruction dans un cadre occidental et satisfaction des intérêts nationaux nécessitèrent une réponse innovante, originale, capable de dépasser ces défis. Le plan Schuman est cette réponse.

En proposant à l'Allemagne – et à ceux qui voudrait rejoindre ce premier couple franco-allemand – de placer sous une autorité commune le charbon et l'acier, Robert Schuman répondait, avec une vision à long terme, à des urgences. Sa proposition réglait immédiatement certains problèmes : mise en commun des ressources nécessaires à la reconstruction économique de l'Europe occidentale ; intégration de l'Allemagne fédérale dans le concert européen et donc consolidation du bloc des nations libres face à l'URSS ; satisfaction immédiate d'intérêts nationaux, répondant aux besoins de reconnaissance de l'Allemagne et de sécurité de la France. Mais dans le même temps elle ouvrait des perspectives d'avenir. Elle traçait les contours et constituait les premiers pas d'une Europe supranationale. Elle inscrivait cette Europe dans un processus de pacification (le mot « paix » revient très souvent dans la déclaration). Le projet était de surcroît ouvert et constituait ainsi une espérance. Il n'oubliait pas enfin le monde, et plus particulièrement l'Afrique, vis-à-vis de laquelle l'Europe avait pour Schuman une responsabilité particulière. En renonçant à leur souveraineté sur le charbon et l'acier, les États admettaient le principe d'un intérêt supérieur à l'intérêt national et acceptaient qu'un cadre décisionnel supranational puisse se substituer au cadre national. Ils purent ainsi approfondir le lien économique qu'ils entretenaient à travers l'OECE en se ralliant à une amorce d'économies plus intégrées, les Six participants au plan Schuman ayant dorénavant un cadre commun pour l'énergie et l'industrie lourde. Cette réalité n'est pas sans impact sur leurs industries de transformation. Mais le projet Schuman dépasse largement l'économie. En son cœur, le ministre français des Affaires étrangères avait placé la réconciliation : réconciliation franco-allemande prioritairement au lendemain d'une guerre meurtrière, la déclaration étant nommément adressée à l'Allemagne. Cette réconciliation devait inciter d'autres pays à rejoindre le binôme et à entrer dans cette spirale vertueuse, qui permit à la RFA de se rapprocher des voisins ou encore d'amener l'Italie, elle aussi marquée par le fascisme, à la table européenne. Cette réconciliation garantissait la sécurité aux anciens États victimes de l'aventure belliqueuse des anciens membres de l'Axe. Elle renforçait de ce fait la solidité du bloc. Ce processus était ouvert : il s'adressait simplement à ceux qui voulaient partager cette perspective. À ceux de l'ouest d'abord : à l'Allemagne qui répondait d'emblée favorablement vinrent s'ajouter le Benelux, puis l'Italie. On avait espéré également le Royaume-Uni. Mais Londres ne voulait pas de supranationalité. Malgré cela la porte resta toujours ouverte et les négociations du Traité de Rome dans sa phase initiale (Comité Spaak) montrèrent que les Six étaient disposés à laisser une place aux Britanniques. De ce fait le plan Schuman constitua également une espérance : celle de rejoindre cette communauté en construction. Elle le constitua d'autant plus pour les États d'Europe centrale et orientale qui vivaient une intégration forcée et à qui on opposait le modèle d'une intégration volontaire et libre. Enfin cette première communauté avait une responsabilité particulière vis-à-vis de l'Afrique, celle de s'impliquer dans son développement, à un moment où le processus de décolonisation avait pris son envol en Asie et où les Africains commençaient à revendiquer la place qui leur revenait dans la gestion de leur destin.

De ce fait le plan Schuman constitua également une espérance : celle de rejoindre cette communauté en construction. Elle le constitua d'autant plus pour les États d'Europe centrale et orientale qui vivaient une intégration forcée et à qui on opposait le modèle d'une intégration volontaire et libre.

C'est donc la perspective d'une Europe supranationale, réconciliée, facteur de développement économique et de paix et ouverte aux problèmes des non-européens qu'esquissait le plan Schuman. Il n'en dressa pas seulement les premiers contours. Il fixa aussi une méthode de construction. La déclaration Schuman préconisa le fonctionnalisme cher à Jean Monnet, inspirateur du projet de la Haute Autorité du charbon et de l'acier. C'est à partir de l'intégration économique et à travers des petits pas qu'il faut parvenir à cette Europe politique et fédérale. L'économie permet de créer cet effet *spill over* indispensable pour Schuman à l'avancée communautaire. Le pool charbon-acier amena avec lui les institutions qui façonnèrent la marque communautaire : un exécutif bicéphale avec d'un côté une structure supranationale et de l'autre un conseil représentant les États, une assemblée parlementaire, une cour de justice et un organisme représentant les forces vives (Comité consultatif, puis Conseil économique et social). Cette méthode où la construction progressive et prudente ne perdait jamais de vue l'objectif final de l'Europe politique et fédérale pariait sur le temps et la convergence des intérêts nationaux, à travers des politiques communes. La politique en matière de charbon et d'acier en fut la première. Ce projet « révolutionnaire » pour reprendre l'expression du quotidien français *Le Monde* au lendemain de la déclaration du 9 mai 1950 fut la première pierre de l'édifice qui conduisit à l'Union européenne.

Cette construction, loin d'être facile et loin d'être achevée, doit beaucoup à cette initiative de Robert Schuman. Les progrès communautaires furent réels dès que l'on s'appuya sur la vision et la méthode de la déclaration. Les traités de Rome, eux également, renouèrent avec cette méthode qui prit l'économie comme base d'une perspective politique et d'un projet d'Europe supranationale. Ils reposèrent également sur une entente franco-allemande scellée lors du comité Spaak et répondirent au contexte des « trente glorieuses » et des miracles économiques occidentaux. Plus près de nous l'Acte unique européen, le « traité préféré de Jacques Delors » s'inscrivit dans les mêmes pas : une vision à long terme d'une

intégration européenne plus poussée servie par le fonctionnalisme et s'appuyant sur l'économie, par la création du marché unique. Mais l'acte unique est également une réponse au contexte : celui de la mondialisation naissante et par la perspective du marché unique l'Europe se dotait de l'instrument pour s'y mouvoir. Ce projet renforçait la puissance de la Communauté et lui permettait également de s'inscrire dans l'évolution des rapports est-ouest, et notamment de tendre la main à l'est européen qui avait commencé à bouger. L'apogée de la méthode Monnet-Schuman fut probablement atteinte par le Traité de Maastricht en 1992. Le cap y est clairement indiqué : l'Union européenne, créée à cette occasion, est de nature fédérale avec des compétences pour l'Union incarnées dans les trois piliers et un principe de subsidiarité qui laisse les autres champs du politique aux États. Maastricht est de même une réponse au contexte. Contexte géopolitique dans la mesure où l'Union s'affiche comme puissance politique dans des temps incertains de sortie de guerre froide et de réflexion sur un nouvel ordre international. Contexte économique, dans la mesure où l'UEM lui permet de rivaliser avec les Grands (États-Unis et Japon) et les émergents (Chine à l'époque).

C'est le défi de l'adhésion consentie au projet européen que l'UE doit relever depuis la fin du siècle dernier. Y parvenir c'est répondre à des attentes de sécurité économique, politique, sanitaire

Mais l'évolution historique souligne également les difficultés à avancer lorsque les ingrédients mis en avant par le plan Schuman ne sont pas réunis. La Communauté européenne de défense (CED) d'emblée en est une illustration. L'outil mis en place par le traité de 1952 était immédiatement obsolète dans un contexte de fin de guerre de Corée et avec la disparition de Staline. La conférence de Genève qui permit de sortir des problèmes asiatiques ne nécessitait plus cette défense européenne qui fut simplement organisée dans le cadre de l'OTAN. L'Europe de la défense heurta les intérêts français, provoquant le rejet de ce projet par la France. D'autres crises émaillèrent cette construction et livrent des conclusions similaires. La crise de la chaise vide en 1965/1966 livre un double enseignement : on ne peut construire contre un État ; mais en même temps un État ne peut imposer son projet communautaire (*cf.* l'échec des plans Fouchet). Le compromis de Luxembourg l'acta dans les textes. La crise européenne du début des années 1980 le rappela à nouveau. Reste à s'interroger sur le rapport entre la déclaration Schuman et les deux dernières décennies de la construction européenne. De Maastricht en passant par Amsterdam et jusqu'à Lisbonne, des progrès ont été faits en matière d'approfondissement. L'Union s'est élargie jusqu'à correspondre presque à l'Europe géographique. Mais chacun sent bien que les opinions sont rétives et que certains États traînent les pieds. De la difficile ratification du Traité de Maastricht à l'échec du projet constitutionnel, les citoyens de quatre États ont manifesté à trois reprises leurs doutes quant au projet européen : les Danois en 1992, les Irlandais en 2001 et les Français et les Néerlandais en 2005. En 2016, les citoyens britanniques ont, à une majorité indiscutable, voté en faveur du départ de leur pays de l'UE.

Si le projet européen doit aboutir, il lui faut dorénavant convaincre les Européens. La crise des dettes, celle des réfugiés et l'actuelle crise sanitaire soulignent que le chemin est encore long. Schuman avait-il le soutien de l'opinion lorsqu'il lança son projet de CECA ? Difficile de se prononcer ! Il y eut certes des oppositions au projet : communistes et gaullistes en France, le SPD de Kurt Schumacher en Allemagne ou encore communistes en Italie. D'autres courants le soutinrent : courants démocrates-chrétiens, certains socialistes, des syndicats réformistes notamment. Mais une large majorité dans chacun des États laissa faire et contribua à ce « consensus permissif » des opinions en faveur de la construction européenne, ce consensus si caractéristique de la période de la guerre froide. Pourtant même pendant cette période, il faut rappeler certains doutes de ces opinions : les citoyens norvégiens refusèrent l'entrée de leur pays dans la CEE en 1972 ; les français, consultés au printemps 1972 sur le premier élargissement s'abstinrent aux deux tiers. Les élections au Parlement européen consacrent dès les premières en 1979 des taux d'abstention supérieurs à ceux des élections nationales. La fin de l'ordre bipolaire modifie ce consensus permissif.

C'est le défi de l'adhésion consentie au projet européen que l'UE doit relever depuis la fin du siècle dernier. Y parvenir c'est répondre à des attentes de sécurité économique, politique, sanitaire. Ces attentes étaient satisfaites par l'OTAN, les « trente glorieuses » et sa forte croissance et la solidarité nécessaire pendant la guerre froide. La déclaration Schuman y répondait.

Déclaration du 8 mai 2020

« Vers une Union politique, puissance continentale européenne »

Alain Réguillon
Ancien Président de l'UEF – Lyon

Il y a 70 ans, le 9 mai 1950, la Déclaration Schuman appelait à la création d'une fédération européenne. Son fondement reposait sur des réalisations concrètes créant une solidarité de fait.
Aujourd'hui, ces réalisations ne suffisent plus. La Fédération n'a pas émergé. Pire, le poids des États et le populisme montant éloignent l'Union européenne d'une telle perspective.
Il n'est plus temps de tergiverser. Dans un monde de plus en plus ouvert, de plus en plus interdépendant de plus en plus dangereux, il est temps d'agir.
L'Union européenne ne doit plus être une association d'États, mais une puissance politique pouvant jouer dans le concert mondial à égalité avec les États continentaux.
La France propose d'engager la rédaction d'une constitution fédérale qui serait adoptée par voie référendaire, le même jour dans tous les pays membres, sur les bases suivantes.

Réviser les institutions

Les institutions doivent être plus représentatives de la diversité européenne ; elles doivent répondre à une organisation démocratique perceptible par les citoyens.
Le Conseil européen et le Conseil de l'Union doivent muter vers une Chambre des États. Celle-ci doit être représentative des gouvernements et des Parlements nationaux, mais aussi des collectivités infra-étatiques et des forces économiques et sociales.
La **Chambre des États** comprendrait 300 membres répartis en trois collèges : un collège des États (parlements nationaux), un collège des collectivités infra-étatiques (actuel Comité européen des Régions), un collège des acteurs économiques et sociaux (actuel Comité économique et social européen).
Le **Parlement européen** resterait ce qu'il est, mais le mandat de député serait incompatible avec un mandat local et une activité professionnelle. Le nombre de ses membres serait réduit à 600.
Ces deux institutions constitueraient le pouvoir législatif et disposeraient du droit d'initiative.
Un **Congrès de l'Union** serait créé par la réunion des deux chambres législatives. Cette institution nouvelle aurait pour mission, lors de chaque élection européenne, d'élire le président de l'Union européenne (conjugaison des actuels présidents du Conseil européen et de la Commission européenne) et d'investir les membres du gouvernement. Tous les ans, il se prononcerait sur l'état de l'Union présenté par le président européen, puis émettrait des recommandations à partir des orientations de ce même président pour l'année à venir ; il voterait également le budget de l'Union.
La Commission européenne deviendrait le **gouvernement de l'Union**. Il serait dirigé par le président de l'Union qui proposerait ses membres (des ministres) choisis au sein du Parlement européen, donc élus par les citoyens, en respectant une répartition proportionnelle au poids des groupes politiques, anti-européens exclus. Les ministres pressentis seraient auditionnés, puis investis par le Congrès de l'Union et ne dépasseraient pas le nombre de vingt.

Revoir la répartition des compétences.

Les trois blocs de compétences devront être redéfinis avec une meilleure prise en compte de la notion de subsidiarité. Des pouvoirs régaliens devront être transférés à l'Union : diplomatie, défense, police et justice par la création d'agences fédérales qui viendraient en complément d'une police et d'une justice nationales qui ne sont plus à même de gérer la grande criminalité, notamment la cybercriminalité, le terrorisme, le blanchiment d'argent, la fraude fiscale, le trafic de drogue.
Toute l'activité économique devra-être repensée pour favoriser la production et la consommation de proximité, pour affirmer la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement, pour constituer des entreprises industrielles, commerciales et de services de taille mondiale. La recherche, l'espace, la protection intellectuelle et sanitaire, la science et la santé doivent devenir des politiques de l'Union. Quant à l'éducation, la culture et le bien-être des populations, tout cela devra se décliner de façon intelligente et efficace au niveau européen, national, régional et local.

Construire une puissance européenne comme pôle d'équilibre dans le monde.

Cela rejoint aussi le principe de la Déclaration Schuman qui appelait à ce que les productions (charbon et acier à l'époque) servent au développement du monde sans distinction et contribuent au relèvement du niveau de vie ainsi qu'au développement des œuvres de paix.
Ce principe reste vrai. Il est fondamental. Dans un monde de bientôt neuf (9) milliards d'êtres humains. Il est essentiel d'œuvrer pour une meilleure répartition des richesses afin que chacun dispose du nécessaire.
L'Union européenne devra agir en priorité selon trois axes considérant sa situation géographique et l'histoire de nombre de ses pays membres. À l'Est, il faudra **convenir d'une alliance avec la Russie et les pays de la Communauté des États indépendants** dans un espace plus ouvert et plus intégré sur le plan économique, culturel et scientifique. Au Sud-est, il faudra **peser pour que le Proche et le Moyen-Orient trouvent enfin la paix, la sécurité et le droit de vivre dignement** pour chacune des populations dans un respect réciproque. L'Union est bien placée pour montrer que la réconciliation entre ennemis d'hier est possible ; plus, elle est souhaitable. Enfin, au Sud, il faudra **créer une Union Euro-Africaine** avec de vrais échanges, des politiques de développement prises en charge par les populations selon leur culture et les réalités locales. Une rupture nette devra marquer le rejet des dictatures et des modalités d'appui devront être trouvées pour régler les différents claniques et ethniques.
De par sa géographie, l'Union européenne doit naturellement se tourner vers l'Est, le Sud-est et le Sud, trois directions prioritaires pour sa propre survie et l'expression de sa puissance pacifique.
Européens, à nous de nous prononcer sur la formation d'une Europe puissance au service de la paix, de la prospérité et de la solidarité, dans un monde où personne n'aura plus droit au superflu tant que chacun n'aura pas son nécessaire.

Déclaration Schuman de Lille (25 janvier 2020)

Collectif

Schuman 2.0 à Lille le 25 janvier

Le projet Schuman 2.0 vise à faire prendre conscience des racines du projet européen. Il encourage le débat sur une vision commune de l'Union européenne et sur ses prochains objectifs pour compléter le projet envisagé dans la déclaration Schuman, qui fête en 2020 ses 70 ans. Les participants d'un événement organisé à Lille le 25 janvier dernier ont écrit leur propre Déclaration Schuman.

« Animés par la volonté de poursuivre l'idéal européen, nous sommes réunis aujourd'hui pour penser l'Europe de demain.
L'Union européenne ne nous est pas acquise, et, face aux dangers qui la menacent, nous, citoyens européens devons la repenser.
Nous réaffirmons notre attachement à une Europe humaniste, démocratique, solidaire et durable.
La lutte pour une société plus ouverte, plus pacifique, plus libre et plus juste, avec un pouvoir redistribué de façon plus démocratique, passe par une organisation qui garantit l'état de droit et la subsidiarité.
Une Europe intergénérationnelle, inclusive, saine et durable doit permettre à chacun de s'y épanouir.
La richesse de l'Europe est sa diversité, sa force est son unité.
Notre histoire commune est notre force motrice.
C'est par le prisme de ces valeurs que l'Europe s'est construite, et c'est par le prisme de ces valeurs que nous répondrons aux enjeux d'aujourd'hui, et que nous construirons l'Europe de demain.

Nous, citoyens de l'Europe, souhaitons une Union démocratique. Cette Union s'organise sur un modèle parlementaire et fédéral. Conformément aux principes de séparations des pouvoirs, l'Union comprend un pouvoir législatif composé de deux chambres : un Parlement composé de représentants élus directement par les citoyens européens, ainsi qu'un Sénat représentant les États membres fonctionnant à la majorité et sans droit de véto. Nous proposons que l'élection du Parlement assure la proportionnalité et la représentation locale. Nous appelons à ce que ce Parlement dispose du pouvoir d'initiative législatif.
Nous souhaitons que le pouvoir exécutif soit exercé par un gouvernement politique dont le-la chef-fe est élu-e par une majorité parlementaire. Il-elle est libre de proposer les membres de son gouvernement au Parlement pour un vote d'approbation.
Nous souhaitons un pouvoir judiciaire indépendant qui permet le bon fonctionnement des institutions, ainsi qu'une justice qui garantisse l'accessibilité, l'uniformité et la sauvegarde des droits des citoyens.
Nous appelons à ce que les partis politiques s'organisent en un fonctionnement européen.
Les priorités de notre Europe doivent répondre aux enjeux supranationaux, conformément au principe de subsidiarité :

- une défense et une armée européenne au service de paix ;
- une politique industrielle et une politique de recherche qui valorisent l'innovation en Europe permettant de faire de l'Europe une puissance indépendante ;
- le développement et le renouvellement d'une véritable politique migratoire basée sur l'accueil, l'humanisme et la solidarité entre les États ;
- des politiques écologiques transversales à toutes les autres politiques avec le développement d'un programme européen commun d'actions pour la planète, la dépollution et le développement durable ;
- une accentuation des politiques de cohésion ;
- la création d'un régime de couverture social européen allant de pair avec une harmonisation fiscale européenne et la fin du dumping entre les États-membres ;
- une politique d'enseignement de l'Europe ;
- une politique d'accessibilité aux politiques européennes par l'information et la transparence.

La création des taxes européennes doit permettre à cette Europe d'avoir des moyens à la hauteur de nos ambitions.
Nous, citoyens européens, souhaitons une Europe qui incarne cette solidarité de fait appelée de ses vœux par Robert Schuman. 70 ans après sa déclaration, l'Europe doit être à la hauteur des attentes de ses citoyens.
Nous, citoyens européens, rappelons qu'il est grand temps de parachever cette vision, de permettre à l'Europe de maintenir et de renforcer la paix, au lieu de répéter l'histoire, l'égoïsme national et les tensions entre États.
Notre Europe à nous, citoyens européens de 2020, c'est un destin commun pour le bien-être de tous. »

L'aspect historico-social du fédéralisme et sa signification pour l'Europe

Jean-Francis Billion
Rédacteur en chef de *Fédéchoses* et président de Presse fédéraliste
Jean-Luc Prevel
Ancien directeur de publication de *Fédéchoses*
Article publié par *Fédéchoses* n° 14 en 1976, repris par le *Taurillon* en 2012

Cet article était, en 1976, accompagné de deux autres, de Monique Barthalay (sur l'aspect de valeur du fédéralisme : Kant) et de Micheline Hannoun (sur l'aspect de structure du fédéralisme : Hamilton) ; il est ici repris seul pour faire un clin d'œil au *In Memoriam* consacré au philosophe marxiste Lucien Sève ; il nous semble en effet que si Lucien Sève n'a pas tort de déclarer que « l'altermondialisme est un communisme » les fédéralistes sont fondés pour leur part de penser que l'altermondialisme est un « fédéralisme qui s'ignore ».
Les deux analyses de Sève et la nôtre, étant basées sur le matérialisme historique comme méthode scientifique d'analyse du cours de l'histoire ; deux analyses « marxiennes ».

Photo de Lev D. Trotsky en 1915

Nous n'avons pas l'intention de revenir sur les aspects de valeur et de structure du fédéralisme, mais nous voulons par contre donner des éléments permettant de déterminer les caractéristiques essentielles d'une société fédérale et expliquer la signification du fédéralisme pour l'Europe d'aujourd'hui, c'est-à-dire définir son aspect historico-social.

> Historiquement un courant fédéraliste s'est manifesté en Europe en même temps que l'affirmation du principe de la souveraineté nationale, c'est-à-dire durant la Révolution française et s'est maintenu tout au long des 19ème et 20ème siècles.

Historiquement un courant fédéraliste s'est manifesté en Europe en même temps que l'affirmation du principe de la souveraineté nationale, c'est-à-dire durant la Révolution française et s'est maintenu tout au long des 19ème et 20ème siècles.
Avec la Révolution française apparaît la fusion de l'État et de la nation. En effet les transformations subies par l'État avec les réformes démocratiques et sociales conduisirent le pouvoir à s'appuyer sur la participation populaire et à étendre ses compétences ; elles favorisèrent une énorme concentration de pouvoir entre les mains de l'État bureaucratique. D'autre part avec l'école d'État et la conscription militaire obligatoire les valeurs linguistiques, morales et culturelles qui animent le sentiment national passèrent sous le contrôle de l'État qui s'en servit pour fonder en légitimité soit son pouvoir, soit sa politique extérieure.

L'État national supprima tous les liens spontanés d'attachement que les hommes avaient toujours ressentis à l'égard des communautés territoriales tant plus petites que plus grandes que la nation.
On vit apparaître la conviction idéologique que les « nations » seraient des « souches » absolument différentes, fondées sur des principes irréconciliables.
Pierre-Joseph Proudhon écrivit avec une grande clairvoyance que le mélange explosif de la fusion de l'État et de la nation accentuerait les divisions internationales, transformant en « extermination de races » les luttes entre les peuples. L'affirmation du principe national, d'abord en Italie puis et surtout en Allemagne bouleversa l'équilibre européen et rendit inévitable la première guerre mondiale, confirmant ainsi son jugement historique.

La guerre (1914-1918, Ndr) révéla un fait inquiétant : la totale incapacité des classes politiques européennes à contrôler les forces aveugles déchainées par la crise de l'État national : ni la théorie libérale-démocratique, ni la théorie socialiste ne surent interpréter le nouveau cours de l'histoire qui menait irrésistiblement à son dépassement.
Toutefois, certains dans les courants politiques s'inspirant de ces théories prirent partiellement conscience de la nouvelle phase de l'histoire. Il s'agit de voix isolées ou de groupes minoritaires (nous rappellerons Lev D. Trotsky et Luigi Einaudi) qui durant la guerre lancèrent à l'opinion publique le mot d'ordre des États-Unis d'Europe.
Trotski écrivit au début de la première guerre mondiale que la cause profonde du conflit résidait dans la révolte des forces de production développées par le capitalisme contre la forme étatique nationale de leur utilisation et que la guerre de 1914 exprimait avant tout la crise de l'État national comme aire économique autosuffisante. Il concluait en écrivant que dans ces conditions historiques la solution et le devoir pour le prolétariat européen étaient de créer une nouvelle patrie, beaucoup plus puissante et beaucoup plus stable, les États-Unis d'Europe comme phase transitoire vers les États-Unis du monde. Il faut cependant signaler les limites de sa vision historique car il ne conçut la crise de l'État national que comme un aspect particulier d'une crise plus profonde, celle du capitalisme contraint à se transformer en impérialisme pour se développer des confins nationaux. En fait, contrairement à

ce qu'ont affirmé les auteurs marxistes de l'époque, de Lénine à Rosa Luxemburg, l'impérialisme et la guerre n'étaient pas des manifestations des inévitables contradictions du capitalisme dans la phase de son plein développement et de son écroulement imminent ; l'histoire a démenti leurs affirmations. Ce fut la tentative de l'État national de se doter

> Trotsky écrivit au début de la première guerre mondiale que la cause profonde du conflit résidait dans la révolte des forces de production développées par le capitalisme contre la forme étatique nationale de leur utilisation et que la guerre de 1914 exprimait avant tout la crise de l'État national comme aire économique autosuffisante.

des dimensions continentales exigées par le développement des forces productives, et non pas le capitalisme, qui entraîna l'impérialisme et la guerre. Tandis, qu'exilé, Trotsky continuait jusqu'à sa mort d'attendre la révolution socialiste, en Europe, le fascisme s'affirmait. Trotsky ne comprit pas que la Fédération européenne était devenue la condition de l'affirmation et du développement du socialisme et non la conséquence de son impossible victoire dans un seul État européen et de son extension aux États voisins.

Chez les libéraux, ce fut Luigi Einaudi qui tira le plus clairement les leçons du conflit mondial, l'interprétant comme une manifestation de l'exigence d'unité de l'Europe. En 1918 il mit en évidence les limites du projet de Société des Nations qui, se fondant sur le principe confédéral, ne limitait pas la souveraineté des États. Einaudi, utilisant les deux théories de la raison d'État et de l'État fédéral, décela dans le problème de l'unification européenne le fil conducteur de l'histoire de notre siècle et définit les conflits mondiaux comme deux tentatives de la résoudre par la violence. Il signala la cause des guerres dans la contradiction existant entre le caractère fondamentalement supranational de la production et les dimensions nationales de l'organisation politique.

Le nazisme et le fascisme furent l'ultime tentative déployée par les États nationaux pour survivre d'une manière autonome dans un monde où l'avenir appartenait aux États de dimensions continentales.

Pendant la Résistance les fondateurs du Movimento Federalista Europeo, Altiero Spinelli et Ernesto Rossi écrivirent dans le *Manifeste de Ventotene. Pour une Europe libre et unie. Projet d'un Manifeste* que « la ligne de démarcation entre le conservatisme et le progrès coïncide dorénavant avec celle qui sépare l'État national de la Fédération européenne »[4].

Le comportement social typique de la population d'un État fédéral présente un caractère bipolaire : le sentiment d'attachement à l'État fédéral coexiste avec celui d'attachement à l'État fédéré. Aucun de ces deux sentiments ne prévalant sur l'autre. Cependant ce comportement ne peut s'accommoder que d'une situation où la lutte des classes et les conflits de puissance n'influent guère sur les structures de la société. En effet la lutte des classes la divise et tend à faire prévaloir le sens de l'appartenance à une classe sur l'établissement des liens de solidarité au niveau des collectivités locales. Les conflits externes, eux, provoquent le renforcement du pouvoir central aux dépens des pouvoirs locaux. C'est ce qui explique que les expériences fédérales se soient déroulées dans des États qui furent à l'abri des conflits internationaux. Ce fut le cas de la Suisse par sa neutralité et des États-Unis par leur isolationnisme. D'autre part elles sont apparues dans des aires géographiques où la lutte des classes n'avait pas de formes assez radicales pour empêcher la formation d'une certaine solidarité à l'intérieur des communautés territoriales de base.

Les conditions minimales de la réalisation même imparfaite du fédéralisme existent actuellement en Europe.

En effet, d'une part, avec la Seconde Guerre mondiale les États européens ont épuisé leur rôle historique et ne sont plus que les éléments subordonnés d'un système mondial dominé par les puissances continentales (les États-Unis, l'Union soviétique et de plus-en plus la Chine). D'autre part l'Europe, surtout depuis la crise de 1929, a vu le capitalisme évoluer et entrer dans une phase de transformation au cours de laquelle les organisations politiques et syndicales des travailleurs ont acquis des pouvoirs de contrôle, insuffisants certes mais croissants, sur la direction du développement économique et social. Nous pouvons à ce sujet affirmer que, même si le capitalisme ne s'est pas écroulé, nous sommes entrés dans la phase de transition au socialisme, phase dans laquelle les réformes sociales ont permis de dépasser les obstacles les plus importants s'opposant à l'émancipation du prolétariat en tant que classe opprimée. Même si l'exploitation n'a pas été éliminée, la conquête par les travailleurs de salaires supérieurs au niveau de subsistance, la réduction de l'horaire de travail, le contrôle partiel des processus économico-sociaux ont entraîné une atténuation de l'intensité de la lutte des classes.

À partir de ce moment le fédéralisme, c'est-à-dire l'instrument politique permettant d'instaurer des relations pacifiques entre les États tout en leur garantissant leur autonomie, peut devenir une alternative historiquement opérante.

L'on constate cependant qu'il est voué à la dégénérescence s'il demeure confiné dans un seul État. La centralisation croissante des pouvoirs qui s'est opérée aux États-Unis après le premier mais surtout après le second conflit mondial nous le démontre.

> Le fédéralisme est la seule théorie politique qui pose la valeur de la paix comme objectif spécifique de lutte. Le fédéralisme montre comment « l'anarchie internationale » et la lutte entre les États influencent dans un sens autoritaire leur structure interne.

Le fédéralisme ne peut se réaliser parfaitement qu'à condition de prendre les dimensions mondiales.

Le fédéralisme est la seule théorie politique qui pose la valeur de la paix comme objectif spécifique de lutte. Le fédéralisme montre comment « l'anarchie internationale » et la lutte entre les États influencent dans un sens autoritaire leur structure interne.

Les États-nations européens sont l'expression de la plus profonde division du genre humain et de la plus forte centralisation du pouvoir que l'histoire moderne ait jamais connue.

[4] *Cf. Le Manifeste de Ventotene.*

Demain en affirmant l'illégitimité de l'État national, la Fédération européenne se présentera comme une formation politique pluraliste et ouverte à tout le genre humain.
Elle permettra d'inscrire en filigrane dans l'histoire les valeurs propres du fédéralisme : le cosmopolitisme, d'une part, et le communautarisme, c'est-à-dire l'aspiration des hommes à s'enraciner dans des communautés, à participer activement au gouvernement local et à en affirmer l'autonomie. Cependant la Fédération européenne sera un État parmi les autres États et la logique de puissance des rapports internationaux la contraindra à se refermer sur elle-même et à se centraliser.
Nous devons nous souvenir que la Révolution française n'a pas réalisé le libéralisme, même si elle a proclamé la valeur de la liberté ; que la Révolution de 1917 n'a pas réalisé le socialisme même si elle a proclamé à la face du monde la valeur de la justice sociale. Les révolutions, plus que par ce qu'elles réalisent, restent gravées dans la mémoire collective des hommes par ce qu'elles ont signifié.

La Fédération européenne signifiera la négation de la division politique du genre humain et ouvrira la voie à la lutte vers la Fédération mondiale où l'homme, libéré du travail aliéné et de l'anarchie internationale, pourra s'épanouir dans la société que Marx définissait en écrivant : « … dans la société communiste, où chacun n'a pas une sphère d'activité exclusive, mais peut se perfectionner dans la branche qui lui plaît, la société règlemente la production générale, ce qui crée pour moi la possibilité de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de pratiquer l'élevage le soir, de faire de la critique après le repas, selon mon bon plaisir, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique ».[5]

Vous avez dit coronabonds ?

Michel Herland
Économiste, professeur honoraire aux Universités d'Aix-en-Provence et des Antilles et de la Guyane, Martinique

Le 18 mai, Emmanuel Macron et Angela Merkel ont proposé ensemble que l'UE lève un emprunt de 500 milliards d'euros dont le produit serait attribué (en partie sous forme de subventions) aux pays dont les économies sont les plus affectées par le Covid-19. Sans minorer l'engagement européen de la chancelière, empêcher que toute une partie de l'UE s'enfonce dans une dépression durable serait de toute façon une bonne nouvelle pour l'industrie allemande dont les pays européens sont les premiers clients. Le 27 mai, la présidente de la Commission Ursula von der Leyen a présenté son propre plan portant cette fois sur 750 milliards d'euros. Puisqu'il s'agirait dans les deux cas d'une dette de l'UE et non des États membres, cela revient à émettre des eurobonds. Au moment où nous écrivons, rien ne dit que la proposition de la Commission – qui se substitue de facto à celle de Merkel-Macron – sera acceptée, les réticences des quatre « frugaux » (Autriche, Danemark, Pays-Bas, Suède) sont connues. Contrairement au projet franco-allemand, celui de la Commission précise que la dette souscrite par l'UE serait remboursée grâce à de nouvelles ressources propres : augmentation de la taxe carbone intérieure + taxe carbone levée aux frontières ; taxe communautaire sur les GAFAM ; prélèvement exceptionnel sur les entreprises qui profitent très largement du marché intérieur. Quelles que soient les réticences doctrinales développées dans notre article, les deux initiatives sont de très bonnes nouvelles pour les fédéralistes : la refondation du couple franco-allemand permet d'envisager de nouveaux progrès vers une Europe véritablement unie ; doter l'UE de ressources significativement supérieure au 1% du PIB européen actuel est également une condition sine qua non de la fédération que nous appelons de nos vœux. MH, 30 mai 2020.

> Puisqu'il s'agirait dans les deux cas d'une dette de l'UE et non des États membres, cela revient à émettre des eurobonds.

La pandémie intitulée Covid-19 a frappé inégalement les pays européens. Certains sont très vite sortis du confinement, sans parler de la Suède qui ne l'a jamais mis en place. D'autres ont payé un lourd tribut en termes de vie humaine et leur économie a été durablement paralysée. Ces pays font appel à la solidarité européenne. Plus précisément, ils demandent que l'UE s'endette à leur intention. Les coronabonds seraient en effet des titres représentant une « dette de l'UE ». Les sommes empruntées sur le marché financier mondial à un taux d'intérêt très faible grâce à l'excellente réputation de l'UE seraient ensuite re-prêtées aux pays en difficulté aux mêmes conditions, bien inférieures à celles qu'ils devraient accepter s'ils s'endettaient en direct. Ces pays arguent que la pandémie constitue une circonstance suffisamment exceptionnelle pour non pas s'affranchir des critères de Maastricht – ils l'ont fait depuis longtemps– mais des engagements qu'ils ont pris à la demande de l'UE pour contenir ou réduire leur dette publique. Qui pourrait être assez égoïste pour refuser un tel système ?
Sauf que le diable est dans les détails. Une « dette de l'UE », ça n'existe pas vraiment aux yeux des emprunteurs car l'UE, contrairement à un vrai État fédéral, n'a pas la capacité, en cas de besoin, d'imposer une taxe supplémentaire aux « citoyens européens » pour rembourser sa dette. Tant que les pays bénéficiaires de l'emprunt honorent leurs échéances, il n'y a pas de difficulté, dira-t-on. Sans doute, mais les créanciers ont des raisons de s'inquiéter en l'occurrence, les finances de ces pays étant par définition fragiles. S'il est ainsi, comment l'UE pourrait-elle quand même s'endetter en faveur de ses pays à des conditions avantageuses ? L'exemple du « Mécanisme de prêt communautaire » qui fut lancé après le premier choc pétrolier (1973), sur le même principe que les coronabonds, au bénéfice d'abord de l'Italie puis d'autres pays dont la France, montre que l'emprunt a dû être garanti par les membres les plus « vertueux » de la CEE de l'époque, au premier chef l'Allemagne. Mais les fourmis doivent-elles se « sacrifier » (même si le sacrifice n'est ici qu'hypothétique) au profit de toujours les mêmes cigales ?
On invoque une nécessaire « solidarité ». Remarquons que celle-ci ne s'est pas vraiment manifestée au moment le plus fort de la crise sanitaire quand il fallait piocher dans ses réserves de masques, de respirateurs etc. pour les apporter aux

[5] Karl Marx : *L'idéologie allemande.*

pays les plus touchés et sauver des vies. La solidarité dont il s'agit maintenant n'est que financière, ce qui devrait être moins douloureux. Mais revenons un peu en arrière et comparons deux pays emblématiques, l'un, la France, du groupe des solliciteurs, l'autre, l'Allemagne, des sollicités.

La part de l'industrie dans le PIB de la France a diminué de moitié (de 20% à 10%) entre 1975 et 2015. La production industrielle n'a toujours pas rattrapé, en France, son niveau de 2007. L'industrie a perdu plus de 2 millions d'emplois depuis 1980 soit près de 40% de ses effectifs. En 2018 l'industrie (hors construction) représentait 13,3% de l'emploi total en France, contre 20,6% en Allemagne. Le taux d'emploi pour l'ensemble des secteurs (rapporté à la population des 15-64 ans) est 10 points en moins en France qu'en Allemagne. La France, par contre, est championne de l'UE pour les dépenses publiques (56% du PIB contre 44% en Allemagne). Quant à la dette publique, elle atteignait déjà, avant les mesure « Covid », 100% du PIB (contre 60% autorisé par le traité de Maastricht, précisément le niveau de l'Allemagne en 2019, dernière année recensée sur Eurostat). Cela étant, le déclin de la production industrielle ne peut que partiellement expliquer que la France, contrairement à l'Allemagne, ne dispose pas de tests contre le virus, de matériel respiratoire, de lits de réanimation en quantité suffisante. Avec des dépenses publiques aussi élevées, on aurait dû au moins importer le matériel nécessaire que l'on n'était plus capable de produire sur place, masques y compris, et embaucher des infirmières, etc… Comment la France qui dépense tellement d'argent public n'a-t-elle pas un système de santé à la hauteur d'une menace aussi prévisible qu'un virus, sinon parce que cet argent a été honteusement gaspillé ?

> Une « dette de l'UE », ça n'existe pas vraiment aux yeux des emprunteurs car l'UE, contrairement à un vrai État fédéral, n'a pas la capacité, en cas de besoin, d'imposer une taxe supplémentaire aux « citoyens européens » pour rembourser sa dette.

Le fait est que l'argent dilapidé (pour commencer dans un « mille-feuilles administratif » qui n'a rien à voir avec la décentralisation bien comprise) ne se retrouve jamais, ce qui explique que la France tende maintenant la main vers l'Europe en invoquant la « solidarité ». Aux pays « fourmis » de décider s'ils feront un geste envers les « cigales du Clubmed », avec ou sans coronabonds : c'est leur choix.

* * *

Que nous apprend sur ce point la doctrine fédéraliste ? Bien sûr, l'Europe n'est pas une fédération et, en l'état actuel des choses, la santé est du ressort des États qui délèguent ou non leur compétence aux régions, etc[6]. Mais supposons un instant qu'elle le soit. Deux principes sont ici en cause : subsidiarité et autonomie. Concernant le premier de ces principes, les fédérations existantes choisissent en règle générale de ne pas confier la responsabilité de la santé au fédéral[7]. Si tel était pourtant le cas, il n'y aurait pas de différences entre les collectivités composantes aussi bien dans la préparation contre une pandémie que dans les mesures édictées pour y faire face lorsqu'elle survient. La fédération serait alors affectée à peu près de la même manière partout et la question d'aider telle ou telle composante ne devrait pas se poser. Si une composante était néanmoins plus touchée que les autres, ce serait bien au niveau fédéral de lui apporter, le cas échéant, l'aide nécessaire.

Envisageons maintenant l'hypothèse plus vraisemblable d'une fédération où la compétence en matière de santé appartient aux collectivités composantes, États nationaux ou autres. Dans ce cas, le principe d'autonomie implique que les collectivités concernées soient entièrement responsables. A elles de se préparer contre les risques de pandémie. Si elles ne l'ont pas fait ou pas suffisamment, nul ne pouvant se prévaloir de sa propre turpitude elles n'ont en principe aucun droit à demander un secours à la fédération ou aux autres membres. Il ne peut en aller différemment que si la fédération n'est pas suffisamment homogène, si certaines entités sont structurellement moins résilientes que d'autres ou ont été atteintes par la pandémie plus gravement que d'autres, non à cause de leur politique mais en raison de facteurs objectifs. Dans ce cas des transferts spécifiques en provenance du niveau fédéral apparaissent justifiés.

Pas plus que l'UE dans son organisation actuelle, une Europe fédérale ne saurait être conçue comme le moyen pour telle ou telle composante, État ou autre, de dégager sa responsabilité en cas de mauvaise gestion.

[6] Si l'UE n'est pas totalement incompétente en matière de santé, elle ne peut agir en dehors des États membres. Pour plus de précisions voir l'article d'Hélène Gaudin dans le *Monde* du 23 avril 2020.

[7] Si la théorie fédéraliste demeure muette sur ce point, il semble bien que la centralisation de la politique sanitaire serait une erreur. Elle interdirait par exemple la décision d'un seul pays en faveur de l'immunité collective (comme c'est le cas aujourd'hui en Suède). Evidemment, la décentralisation de la politique sanitaire n'est pas une garantie d'efficacité. Tout dépend de la qualité de la gouvernance (voir à cet égard dans le *Monde* du 15 avril 2020 l'article de Roberto Saviano qui expose les raisons de la gestion catastrophique de la crise du Covid 19 en Lombardie).

Disparition. Lucien Sève s'est éteint

Entretien réalisé par Pierre Chaillan
Journaliste à l'Humanité – auteur du livre L'Altermondialisme est un communiste, éd. Bérénice, 2008
Publié le 23 mars 2020 dans l'Humanité, avec l'aimable autorisation de son auteur
https://www.humanite.fr/disparition-lucien-seve-sest-eteint-686686

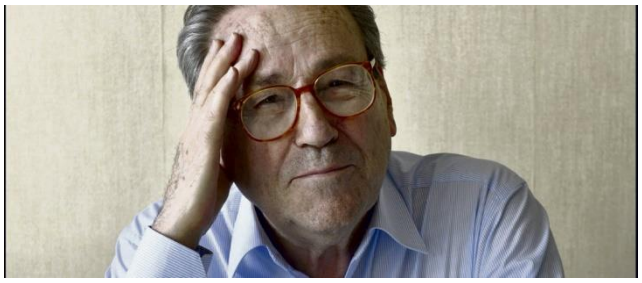
Lucien Sève, en avril 2010. Francine Bajande

Le grand philosophe marxiste est décédé lundi du Coronavirus à l'âge de 93 ans. Il laisse derrière lui une œuvre intellectuelle considérable et trop méconnue. *L'Humanité* lui rendra hommage dans son édition du mardi 24 mars. Redécouvrez le dernier entretien qu'il nous avait accordé le 8 novembre dernier.

Le « communisme » est mort, vive le communisme !

À l'occasion des trente ans de l'écroulement du mur de Berlin, le philosophe Lucien Sève, qui vient de publier *Le Communisme ?* (4ème tome de *Penser avec Marx aujourd'hui*, éd. La Dispute, 2019, NdE), revient sur l'expérience soviétique définitivement marquée par le stalinisme et évoque les « déjà-là de communisme » pour sortir du capitalisme mortifère.

L'écroulement du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, est présenté par les médias dominants comme « la mort du communisme ». Vous venez de publier Le Communisme ?, où vous affirmez au contraire sa pleine actualité. Comment comprendre alors ce qui s'est produit au XX e siècle ?

Lucien Sève – Pour résumer à l'extrême ce que j'expose dans ce gros livre, à partir d'un vaste retour critique inédit sur Staline et le stalinisme, je répondrai d'une phrase, mais qui appelle de longs justificatifs : ce qui est mort sous le nom foncièrement frauduleux de « communisme », fin 1989, avec la chute du mur de Berlin, puis, en 1991, avec l'effondrement de l'Union soviétique, n'avait en profondeur rien à voir avec le communisme en son authentique sens marxien. En 1917, la victoire de la révolution bolchevique en Russie a pu faire accroire que l'ère du communisme allait commencer. Mais, en 1921, une fois gagnée l'effroyable guerre civile déclenchée par les officiers tsaristes avec l'appui militaire des pays capitalistes, Lénine a la lucidité de comprendre que le passage de la Russie au socialisme, entendu comme première phase du communisme, est impossible avant longtemps pour cause de prématurité historique. Nous avons tout le pouvoir, dit-il, mais « nous sommes arriérés », « nous ne sommes pas assez civilisés », et le devenir à suffisance va demander des décennies. D'où le choix d'une politique, la NEP, tournée vers la longue maturation des pré-conditions matérielles et culturelles d'un vrai passage au socialisme. La mort de Lénine, en 1924, est une catastrophe. Staline se croit plus fort. Liquidant la NEP, violentant la paysannerie et les ouvriers, brutalisant ses opposants avant de les liquider, il va faire voir si le socialisme n'est pas possible à court terme… En fait, tournant le dos à Lénine qu'il en est venu à haïr, comme le montre le grand historien de l'URSS Moshe Lewin, il engage l'Union soviétique dans un national-étatisme étranger à la visée communiste marxienne, qu'il n'a jamais vraiment comprise et tient même pour pure utopie – j'en donne les preuves. Avec la lutte sanglante contre toute une part de la paysannerie et le succès des plans quinquennaux cher payé par les travailleurs, l'URSS s'engage dans ce que Lewin appelle « un développement sans émancipation ».

La portée de la révolution d'Octobre, pourtant émancipatrice à travers le monde, se retrouve-t-elle alors condamnée ?

Lucien Sève – L'origine révolutionnaire du régime, l'élimination des classes exploiteuses, la haine mortelle du capital international, le soutien passablement aveugle des forces révolutionnaires du monde entier donnent corps à ce faux-semblant dramatique que ce qui se construit à l'Est serait bien « le communisme », à l'école duquel doivent se mettre tous les partis de la III e Internationale – terrible méprise. Et qui s'étend bien plus encore après la Seconde Guerre mondiale : la funeste logique de stalinisation s'impose aux « démocraties populaires » d'Europe, aux révolutions de Pékin à La Havane, aux partis communistes du monde entier, ce qui n'empêche pas les avancées sociales des unes, ni les combats émancipateurs des autres, mais les limite et même les contredit très gravement. Et qu'est-ce qui rend donc cette logique si implacable ? C'est le couple d'une prématurité objective et d'une incapacité subjective. Prématurité : au siècle dernier, non seulement la révolution n'a lieu qu'en des pays à faible développement matériel et culturel, mais même dans les plus avancés, le monde du travail est loin encore d'être prêt à prendre en main le sort de tous. Incapacité : formés au stalinisme, les communistes n'ont nulle part vraiment appris à penser et agir en communistes au plein sens marxien du mot. Conclusion politique capitale, hélas trop peu comprise : ce qui est mort à la fin du siècle dernier sous le nom trompeur de « communisme » était étranger en profondeur au communisme, et c'est même de cela qu'il est mort.

Conclusion politique capitale, hélas trop peu comprise : ce qui est mort à la fin du siècle dernier sous le nom trompeur de « communisme » était étranger en profondeur au communisme, et c'est même de cela qu'il est mort.

En quoi le communisme, en ce vous appelez la « visée communiste marxienne », répond-il aux conditions d'aujourd'hui ?

Lucien Sève – C'est bien toute la question, à laquelle va s'efforcer de répondre la deuxième partie de mon livre. Si l'échec général d'hier a pour raison de fond la prématurité du passage à la société sans classes, génialement annoncé par le Manifeste communiste, mais avec deux siècles d'avance sur l'histoire, alors la première et décisive question à se poser est celle-ci : le mouvement en direction du communisme vient-il enfin à maturité historique, de façon à la fois locale et globale ? J'estime que nous avons des raisons majeures de répondre oui,

> La dictature mondiale du profit financier nous conduit à une proche catastrophe écologique, perçue de tous et à une non moindre catastrophe anthropologique incroyablement peu dite. Engager le passage à un post-capitalisme viable est devenu une question de survie pour le genre humain civilisé.

ce qui est d'immense conséquence pratique. Je ne peux faire plus ici qu'indiquer la logique de l'argumentation. D'abord, engager sans aucun délai la sortie du capitalisme devient une tâche mûre en ce sens que nous n'avons littéralement plus d'autre choix. La dictature mondiale du profit financier nous conduit à une proche catastrophe écologique, perçue de tous et à une non moindre catastrophe anthropologique incroyablement peu dite. Engager le passage à un post-capitalisme viable est devenu une question de survie pour le genre humain civilisé. À quoi s'ajoute la véritable entrée en folie suicidaire du système : le capitalisme de la « nouvelle économie » et des plateformes détruit le travail social, sacrifie l'économie réelle à sa boulimie de richesse virtuelle en constante menace d'éclatement, avoue de plus en plus ouvertement son caractère parasitaire et sa perte de justification civilisée, pousse l'idéologie californienne jusqu'à la prétention de régenter tout l'avenir humain sans l'aveu de personne – le gigantesque péril du XXI e siècle est moins le renaissant fascisme d'hier que la terrifiante omnipotence des nouveaux milliardaires. Ces deux raisons de juger mûre l'exigence de communisme sont aussi, hélas, des raisons d'envisager le pire : le capitalisme ne va pas s'effondrer de lui-même, il a encore la force de nous conduire tous à la mort, comme ces pilotes d'avion qui se suicident avec leurs passagers. Il urge d'entrer dans le cockpit pour nous emparer ensemble des commandes. Mais ici apparaît la troisième donnée, encore subalterne mais en essor très sous-estimée : des « déjà-là de communisme » potentiel ou même effectif se forment partout.

Des « déjà-là de communisme » ? Qu'entendez-vous par là ?

Lucien Sève – Possibles technologiques gigantesques de bien-être pour tous, bourgeonnement multiple de rapports post-classes, irrésistible poussée d'émancipation humaine que domine l'entrée en scène des femmes, foisonnement d'initiatives des individus et des peuples pour prendre en main leur sort, et le nôtre à tous… On est encore bien loin du but, et pourtant, en un sens, il est à portée de main. Qu'est-ce qui manque tragiquement ? Je dirai : l'audace intellectuelle de juger venue l'heure d'engager pour de bon le passage au communisme, à rien de moins que le communisme. L'obstacle décisif n'est pas en l'adversaire mais en nous. La tâche vraiment cruciale d'aujourd'hui, c'est la prise de conscience. Un mois avant la chute du mur de Berlin, Mikhaïl Gorbatchev disait aux dirigeants de la RDA : « La vie punit sévèrement ceux qui prennent du retard en politique. » Propos de criante actualité pour nous aussi.

In Memoriam : Robert Toulemon (Périgord 1927 – Paris 2020) ; haut fonctionnaire, français et européen et militant fédéraliste

Jean-Francis Billion
Vice-président de l'UEF France, Président de Presse fédéraliste
Montagnac la Crempse, jeudi 9 juillet 2020

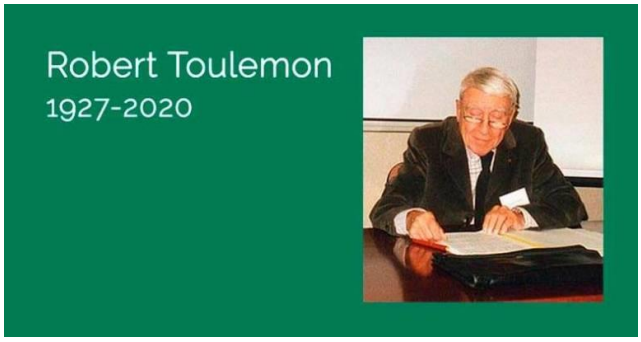

Notre ami Robert Toulemon s'est éteint à Paris dimanche 5 juillet ; ses obsèques auront lieu demain vendredi dans la commune de « sa petite patrie périgourdine », Montagnac la Crempse, qui l'a vu naître près d'un siècle auparavant.

C'est dès les premières pages de ses Mémoires, *Souvenirs européens (1950-2005)*[8], qu'il s'exprime sur les raisons de son engagement fédéraliste qui sera celui de toute une vie.
« Élevé dans l'horreur de la guerre […] La lecture de l'ouvrage de l'Américain d'origine hongroise Emery Reves, *Anatomie de la paix*[9], paru en 1945, fut une révélation. Comme la nuée porte l'orage, la souveraineté des États porte la guerre. La survie de l'humanité postule l'abdication des souverainetés en vue de l'établissement d'un gouvernement mondial. […] J'avais vibré, au palais de Chaillot, avec une foule d'étudiants, au discours du jeune mondialiste Gary Davis venu, après avoir symboliquement déchiré son passeport, appeler à l'instauration d'un gouvernement mondial. Je devais assez vite comprendre que cet objectif demeurerait encore longtemps hors de portée et que des regroupements régionaux devraient le précéder et le préparer. Ma conviction demeure entière au soir de ma vie que de la capacité de l'humanité à se doter d'un pouvoir supranational dépend l'avenir de la civilisation et sans doute de l'espèce »[10].

Robert fait ses études chez les Jésuites de Sarlat, comme peu avant Bernard Lesfargues[11] que je lui présenterai plus tard, avant de suivre les cours de droit de la Faculté de Toulouse (1944), de l'Institut d'études politiques de Paris (1949) où il reviendra pour enseigner (1958-60, 1974-80) et de l'École nationale d'administration (1950-53). Il rejoint l'Inspection des finances, devenant inspecteur (1956). Il commence sa carrière au ministère des Finances et affaires économiques où il occupera divers postes. Il milite à la fin des années cinquante au Club Jean Moulin et y rencontre des personnalités proches ou engagées dans les mouvements fédéralistes : Stéphane Hessel, Pierre Uri, Étienne Hirsch (futur président de l'Euratom et du Mouvement fédéraliste européen France), le doyen Georges Vedel, André Jeanson (futur Secrétaire général de la CFDT et promoteur du Comité de liaison et d'action fédéraliste en 1968) ou de futurs responsables politiques comme Jacques Delors. Il y défend déjà ses convictions européennes.
« Stéphane Hessel me conviait parfois chez lui dans le haut du boulevard Saint-Michel à des réunions restreintes sur l'Europe. C'est dans ce cadre qu'un soir je fis l'une des rencontres qui devaient marquer ma vie, celle d'Altiero Spinelli. Sa fougue, son éloquence, la rigueur de ses démonstrations, la foi qui l'animait, sa volonté farouche de la faire partager me séduisirent immédiatement. Son discours fédéraliste rejoignait mes intuitions. Il balayait les hésitations et les prudences qui marquaient l'engagement européen de mes amis du Club »[12].

C'est début 1962, que Jean Dromer, conseiller à l'Élysée, propose à Robert de s'exiler à Bruxelles pour y occuper les fonctions de chef de cabinet du Vice-président français de la Commission, Robert Marjolin, ancien adjoint de Jean Monnet au Plan. « Cette offre qui me remplit de joie […] m'ouvrait la perspective inespérée de travailler à ce qui m'apparaissait comme le grand œuvre, le grand dessein de ma génération »[13]. Il prend son poste début juin 1962 et va se consacrer à la Commission européenne, d'abord auprès de Marjolin puis de Spinelli.
C'est en effet en 1970, à l'occasion du renouvellement de la Commission pour un mandat de quatre ans, qu'il va réellement retrouver ce dernier et travailler à ses côtés sur les problèmes de la recherche et de l'environnement jusqu'en 1973 et son retour en France.
« J'appris avec stupéfaction que le gouvernement italien proposait de remplacer le prince Colonna par l'ancien communiste devenu fédéraliste, Altiero Spinelli. […] Je l'avais revu à diverses reprises à Bruxelles, lors de réunions fédéralistes. Je l'avais entendu, non sans perplexité, stigmatiser la prudence d'Hallstein. Il aurait voulu que la Commission en appelât à l'opinion publique contre des gouvernements qui, ouvertement ou hypocritement, refusaient à l'Europe les moyens d'exister et d'agir. Voilà le trublion qui allait entrer dans le collège des commissaires et devoir se confronter avec les contraintes de la réalité. Reprenant les attributions de Colonna, il serait mon patron […] la perspective de travailler avec Spinelli me réjouissait. Je ne fus pas déçu. Sa force de conviction était intacte. Il arrivait à Bruxelles auréolé de la gloire d'avoir converti la gauche italienne au fédéralisme européen et notamment Pietro Nenni, leader des socialistes de gauche et proche des communistes, à qui il devait sa nomination »[14].

[8] Robert Toulemon, Lyon, *Souvenirs européens, 1950-2005*, coll. « Carnet d'Europe », Presse fédéraliste, 2012, 430 p.
[9] Publié en 1945 à New York, trad fr. Paris, *Anatomie de la paix*, Tallandier, 1947 ; livre le plus vendu à ce jour de la littérature fédéraliste, et fédéraliste mondiale en particulier.
[10] R. Toulemon, *op. cit.*, p. 9.
[11] Écrivain occitan et français, traducteur, poète et éditeur, membre de l'UEF depuis sa fondation en 1946.
[12] *Ibid.*, pp. 29.30.
[13] *Ibid.*, p. 33.
[14] *Ibid.*, p. 94.

Revenu en France, Robert se consacre à de multiples tâches professionnelles : directeur de cabinet de Pierre Abelin ministre de la coopération (1974-76), chargé de mission d'André Fosset ministre de la qualité de la vie (1976), inspecteur général des finances (1977). Parallèlement il fonde l'Association d'études pour l'Union européenne (AFEUR, 1974) qu'il transformera en Club Europe-AFEUR-ARRI (Association réalités relations internationales) qu'il préside.
Il adhère au Mouvement Européen France et à l'UEF, à des dates que je ne peux préciser, et participe en octobre 1990 à la demande de Joseph Rovan, empêché, à Prague à une rencontre de la Helsinki Citizen's Assembly, fondée par la Fondation Bertrand Russel pour la paix et regroupant des Européens de l'est et de l'ouest.
« Je découvre une société civile européenne assoiffée de paix, de liberté, de démocratie et consciente des menaces que font peser sur la nouvelle Europe la résurgence des affrontements ethnico-nationalistes. Je note pour Rovan les interventions de Semprun appelant la Gauche non communiste à l'autocritique pour sa trop longue complaisance à l'égard des tyrans, d'Edgar Morin établissant un parallèle entre la souveraineté de droit divin des rois et celle de l'État-nation, du Ministre tchèque Sabata en faveur d'une humanité plus organisée et plus unie, au-delà des barrières idéologiques. Rovan sera surpris d'apprendre la présence d'une cinquantaine de nos compatriotes, parmi lesquels sept autonomistes corses d'une mouvance écolo-pacifiste »[15].
C'est à cette occasion qu'il se lie avec notre ami Lucio Levi de Turin.

J'ai rencontré Robert, pour la première fois, début 2000 à Paris lorsque Jean-Pierre Gouzy, ami commun, a souhaité m'introduire auprès de lui à l'occasion d'une réunion européenne. Nous nous connaissions de nom, et il m'avait autorisé à republier l'un de ses articles dans *Fédéchoses-pour le fédéralisme*, peu avant. Quelle n'a pas été sa surprise de découvrir que j'habitais depuis peu en Dordogne une partie de l'année et que nos domiciles étaient distants de 500 mètres.
Je crois que cet heureux hasard a beaucoup joué par la suite sur nos relations amicales. C'est ainsi que je lui ai suggéré de verser ses archives européennes aux Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) auprès de l'Institut universitaire européen de Florence et que nous avons pu par la suite publier à Presse fédéraliste son ouvrage *Souvenirs européens* grâce à une aide financière des AHUE. Ses archives ont rejoint ainsi de nombreux autres fonds de militants et d'associations pro-européennes. Enfin Robert m'a demandé d'organiser quelques mois avant le décès de Bernard une réunion chez celui-ci à Église neuve d'Issac à quelques kilomètres ; ce fut l'une des plus émotives rencontres de mon existence, entre ces deux hommes fédéralistes et cosmopolites mais en même temps viscéralement attachés au Périgord et à son patrimoine ; leur commune appartenance à la Société historique et archéologique du Périgord, à laquelle ils m'ont parrainé, ou à l'Association Wilgrin de Taillefer pour la mise en valeur du canton de Villamblard en attestent.

Au fil des ans ce sont, plus d'une vingtaine d'articles de Robert (prochainement, je l'espère, réunis dans un ouvrage dédié à sa mémoire) que nous avons publiés ; parfois repris de son blog ou d'autres publications (*Futuribles*, *Notes* de l'AFEUR ou de l'ARRI etc.) ou parfois republiés pas d'autres publications (*L'Europe en formation,* le *Taurillon*) ; aussi très souvent de longues et précises analyses sur l'état de l'Europe ou du monde rédigées à notre demande. Des fiches de lecture également et un long hommage à l'un de ses plus proches amis, l'économiste Michel Albert, qui, sur sa demande, avait accepté de devenir Président d'hosnneur de l'UEF France.
Enfin, rappelons que Michel Albert, à qui Robert a rendu un profond et délicat hommage dans *Fédéchoses* et sur le site de l'UEF-France, et Robert ont très souvent répondu présents à nos initiatives, notamment ces dernières années : la campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies, « New Deal 4 Europe » (pour un plan de développement durable et la création d'emplois) ou en signant comme Jean-Pierre Gouzy et Olivier Giscard d'Estaing, l'Appel à une démocratie globale lancé d'Argentine par les fédéralistes mondiaux, suite à une réunion à l'Institut d'études politiques de Paris.

[15] *Ibid.*, p. 238.

Communiqué : Vénissieux sous influence de l'AKP

Coordination lyonnaise solidarité Kurdistan :
Association Culturelle Mésopotamie, Amitiés Kurdes de Lyon Rhône Alpes, Association France Kurdistan du Rhône, Confédération nationale du travail (CNT), Europe Écologie les Verts du Rhône, Ensemble Rhône, Génération.s, (MJCF) du, Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) du Rhône, Parti Communiste Français (PCF) du Rhône, Union Syndicale Solidaires du Rhône
Ligue des droits de l'homme section Saint Fons-Feyzin-Vénissieux

Comme il est admis dans la Coordination lyonnaise solidarité pour le Kurdistan, membres de la coalition, l'UEF Auvergne Rhône-Alpes (UEF AuRA) et Presse fédéraliste, n'ont pas apporté leur signature à ce texte que Fédéchoses *diffuse cependant. En effet, Presse fédéraliste considère que la tâche historique des fédéralistes n'est pas de diriger les États nationaux existants ni les collectivités locales mais de construire un État nouveau, la Fédération européenne comme embryon de la Fédération mondiale. Nous n'avons donc pas vocation à participer aux joutes électorales nationales ni à donner de consignes de vote aux élections.*
Deux exceptions ont été faites par l'UEF AuRA, que Fédéchoses *a soutenues à l'époque : une campagne pour obtenir la démission de Charles Millon élu à la présidence régionale dans une alliance avec le Front National et un appel à faire battre les Le Pen, père et fille, aux présidentielles.*

Lyon le 22 juin 2020

Nous avons appris que Monsieur Yves Blein, candidat LREM aux élections municipales à Vénissieux a décidé de fusionner sa liste avec celle de Yalcin Ayvali, dont le quotidien *Le Progrès* rappelle qu'il s'était présenté aux dernières élections législatives comme candidat du Parti Égalité Justice (PEJ). Ce parti est une officine de l'AKP (Parti du président-dictateur Erdogan en Turquie) « créé en France par Erdogan pour infiltrer le milieu politique français et attirer l'électorat des quartiers en jouant sur la fibre religieuse » comme l'a souligné notre amie l'avocate Zerrin Bataray. M. Ayvali, qui par ailleurs a déclaré ne plus appartenir à ce parti et se présenter sans étiquette (grosse ficelle utilisée ailleurs dans le pays par certains de ses amis comme l'ont montré par exemple *Libération* et *Le Point*) ne cache pas son soutien à Erdogan et à sa politique islamo-nationaliste, notamment sur les réseaux sociaux. Il s'affichait notamment en juillet 2019, (comme le montre @Yollar9 sur Twitter) avec « Ahmet Çetin ex candidat PEJ, loup gris pro-Erdogan, admirateur du mafieux trafiquant d'héroïne et tueur d'opposants Catli ». Rappelons que les Loups gris sont une organisation para militaire turque liée aux Services spéciaux de ce pays et chargée de l'élimination des opposants (notamment kurdes) au pouvoir en place.

Un choix d'alliance que Mr Blein déclare dans les médias assumer complètement. Il semblerait que l'arrestation récente des députés HDP Leyla Güven et Musa Farisogullari, dernier événement d'une trop longue série de limogeages d'élus, d'arrestations, de tortures, dans la continuité de la répression qui frappe les voix progressistes s'élevant contre le régime de l'AKP en Turquie, n'ait guère ému le candidat LREM, en tout cas pas assez pour l'empêcher de s'allier avec l'extrême droite nationaliste turque à Vénissieux. Le silence des autres élu.e.s du parti LREM semble cautionner cette alliance.

Comment s'étonner ensuite du peu de soutien du gouvernement Macron envers les forces progressistes en Turquie, et au modèle de gouvernance démocratique mis en place au nord de la Syrie par l'Administration Autonome multiculturelle, que la Turquie rêve d'écraser !

Nous ne pouvons que dénoncer cette alliance contraire à toutes les valeurs de démocratie, de liberté et de respect des droits humains.

Nous appelons les forces démocratiques à faire connaître leur dénonciation de cette alliance et à faire pression sur les instances de LREM quel que soit leur échelon pour que soit mis fin à cette ignominie !

Jeremy Rifkin, *Un Green New Deal mondial*

Jeremy Rifkin, *The Green New Deal. Why the Fossil Fuel Civilization Will Collapse by 2028, and the Bold Economic Plan to Save Life on Earth*, éd. St. Martin's Press, 2019

Roberto Palea
Membre et ancien président du Centre d'études sur le fédéralisme
Traduit de l'italien par Alexandre Marin – Bruxelles

Le dernier ouvrage écrit par Jeremy Rifkin s'intitule « un Green New Deal mondial » (a Global Green New Deal). L'auteur est un économiste renommé et un futurologue de l'université Cornell à New York, président de la Foundation on Economic Trends à Washington. Il est aussi conseiller sur les sujets d'environnement et de climat auprès de l'Union européenne, de la Chine, et d'autres autorités publiques dont le travail dont le travail consiste à faire converger les questions liées à l'évolution technologique, au développement économique, à l'environnement, et à la culture.
Comme le savent nos lecteurs, Rifkin a travaillé avec les fédéralistes dans de nombreux débats et séminaires portant sur les effets du réchauffement climatique, en partie à travers ses assistants basés à Bruxelles, tels que Angelo Consoli.
Le sous-titre de son livre indique que l'auteur démontrera « pourquoi la civilisation du fossile s'effondrera d'ici 2028 et présentera son plan économique ambitieux pour sauver la vie sur Terre ».
Cet essai est fascinant car il présente une proposition faîte par un grand nombre d'adhérents au Parti démocrate américain (dont Bernie Sanders, Alexandra Ocasio Cortez, qui sont candidats à l'investiture démocrate pour la prochaine élection présidentielle) en faveur d'un Green New Deal aux États-Unis.
L'auteur appuie cette proposition avec une documentation impressionnante. Rifkin fonde ses affirmations sur la pensée des plus grands instituts de recherche au monde et sur des banques d'investissement indépendantes, telles que Lazard, selon laquelle le niveau standard des coûts de production (dépréciation, durée de vie estimée, absence de coûts marginaux) d'installations solaires à une échelle industrielle a baissé jusqu'à 36 dollars américains par mégawatt heure, et celui des technologies utilisant le vent s'est effondré à 29 dollars par mégawatt heure. Ainsi, ces innovations sont meilleur marché que le gaz, le charbon, le pétrole, ou les réacteurs nucléaires.
Cette chute des coûts de production pour les installations reposant sur le soleil et le vent donne à penser que dans huit ans, le vent et le soleil seront beaucoup moins chers que les énergies fossiles, et que cette réalité sautera aux yeux de tout le monde. C'est pourquoi, le marché et la concurrence mèneront les entrepreneurs à investir en dehors des énergies fossiles, dans les énergies alternatives.
Cela risque de conduire à l'éclatement d'une bulle liée au charbon parce que les investisseurs, liés ou non à des institutions, menés par des fonds de pension (25.400 milliards de dollars sont gérés par de tels fonds aux États-Unis) abandonneront rapidement les secteurs énergétiques traditionnels pour entrer dans l'économie verte.
Tous ceux qui laisseront leurs investissements dans le secteur des énergies fossiles risquent d'enregistrer des pertes incalculables lors de l'éclatement de cette bulle.
Les centrales qui utilisent des énergies fossiles deviendront des charges financières. On peut d'ores et déjà le constater (songeons au changement d'attitude des « grandes entreprises » telles que ENI, ENEL, et TOTAL quant aux sources d'énergie alternatives ; la proposition de fusion entre FCA et PSA destinée à la production de véhicules électriques ; les résultats boursiers de Saudi Aramco, et la vente sur les marchés d'1% de son capital pour l'investir dans l'énergie solaire).
C'est pourquoi les gouvernements doivent promouvoir maintenant un Green New Deal en investissant, sur les vingt prochaines années, dans des infrastructures à-même de permettre la révolution verte, ainsi que dans l'organisation d'une juste transition pour opérer au mieux cette transformation.

La révolution verte devra impliquer tous les pays du monde, ce qui veut dire que ce Green New Deal devra être mondial. Les mouvements des différentes sociétés civiles sont mobilisés dans le monde entier. Parmi elles, Rifkin cite les mouvements fédéralistes européens avec qui il a mis en place un partenariat pour le moins fructueux en l'an 2000.

La révolution verte devra impliquer tous les pays du monde, ce qui veut dire que ce Green New Deal devra être mondial. Les mouvements des différentes sociétés civiles sont mobilisés dans le monde entier. Parmi elles, Rifkin cite les mouvements fédéralistes européens avec qui il a mis en place un partenariat pour le moins fructueux en l'an 2000.
L'Union européenne devra être l'organisation qui pavera la voie à cette transition industrielle vers l'usage d'énergies renouvelables parce qu'elle a montré sa détermination à le faire depuis l'adoption de la Directive 20-20-20 de 2007, dont les objectifs ont été entièrement remplis. Selon Rifkin, la révolution verte aura besoin de véritables métamorphoses au niveau des infrastructures.
Les infrastructures nucléaires et fossiles devront être démantelées, modifiées, et adaptées aux besoins du solaire, de l'éolien, et des autres énergies renouvelables. Les centrales électriques désuètes devront être reconfigurées pour devenir productrices d'une énergie renouvelable, digitale, intelligente, et bien répartie.
Les secteurs de la logistique et du transport devront s'adapter aux enjeux du numérique pour être des guides GPS et des distributeurs autonomes, faits de véhicules électriques autonomes ou à hydrogène, alimentés par des énergies renouvelables et fonctionnant sur des routes, des rails, ou des voies fluviales ou maritimes « intelligentes ».
Le secteur de la construction aura besoin d'une modernisation qui l'aide à accroître ses économies d'énergie, et qui soit équipé d'installations fonctionnant à l'aide d'énergies renouvelables de manière à devenir des micros-usines de fabrication de générateurs d'énergie. Elles devront également être dotées de technologies de stockage de l'énergie.
Une plateforme internet sera créée en amont des réseaux afin de connecter l'être humain avec son environnement naturel au sein d'un réseau intelligent et distribué au niveau mondial grâce à des milliards de capteurs. La possession de ces infrastructures sera partagée ; il s'agira d'un partenariat public-privé à chaque niveau

de gouvernement, en commençant à l'échelon communal. À ce niveau, l'infrastructure sera possédée par une autorité et financée par du capital privé.
Un partenariat public-privé pour le partage permettra de prévenir les inégalités sociales, les rentes indues, et l'accumulation de richesses dans les mains d'une minorité personnes, en promouvant une plus juste distribution des richesses.
Enfin, Rifkin imagine un plan pour les États-Unis qui se décline en vingt-trois thèmes et initiatives centrales qui seront menées à bien simultanément pour commencer la transition écologique.
Elles incluent : une taxe carbone agressive aux frontières qui irait croissante au fur et à mesure du temps ; l'élimination des subventions aux énergies fossiles ; une série d'initiatives qui prendraient la forme de crédits d'impôts et/ou de financements de long-terme par l'État fédéral, l'État fédéré, le comté, ou la commune pour accompagner la transition vers l'usage d'énergies renouvelables à travers de mécanismes de marché ; et finalement, dans le vingt-troisième point, la proposition que le gouvernement américain se joigne à l'Union européenne, à la République populaire de Chine, et à toutes les autres nations désirant œuvrer de concert pour approuver un ensemble de codes, réglementations, standards, incitatifs, et pénalités pour permettre l'interconnexion mondiale, et la transparence dans la création d'une économie verte à la fois mondiale et locale.
L'ouvrage de Rifkin est très intéressant même s'il contient un certain nombre de propositions encore trop futuristes qui ne prennent pas en compte la résistance du lobby des « compagnies pétrolières » très puissantes et de celle des gouvernements nationaux qui ont tendance à avoir une vision à court-terme qui privilégie les intérêts de leurs communautés nationales respectives au lieu de poursuivre l'intérêt général et celui des générations futures.
En effet, le destin de toute transformation écologique de l'économie sera déterminé par les pays de cette planète.
Est-ce que Rifkin est optimiste pour le futur ?
Je laisse le lecteur se faire une religion, tout en gardant à l'esprit que, dans la conclusion de sa vingt-troisième proposition, Rifkin déclare que le nouveau président élu en 2021 devrait promulguer une loi pour mettre en œuvre ce plan (il faut, sur ce point, espérer que Trump perde les élections contre le candidat démocrate).

Le récit du Green New Deal alimenté par la campagne du « New Deal 4 Europe »

Nicola Vallinoto,
Membre du Conseil du Mouvement Fédéraliste Mondial
(World Federalist Movement)
Traduit de l'italien par Alexandre Marin

Dans son dernier essai, intitulé « pourquoi la civilisation du fossile s'effondrera d'ici 2028 et présentera son plan économique ambitieux pour sauver la vie sur la Terre », l'économiste et théoricien américain Jeremy Rifkin mentionne la campagne *New Deal 4 Europe* comme la première campagne citoyenne lancée par les activistes politiques pour promouvoir le pacte vert. Jeremy Rifkin souligne qu'« une nouvelle vision pour le futur de la planète gagne rapidement du terrain. Faisant face à une urgence mondiale, la jeune génération est le fer de lance d'un débat global autour d'un pacte vert et met en place un agenda pour constituer un mouvement politique audacieux, capable de révolutionner la société. La génération de l'an 2000, le plus gros socle électoral, est dominante sur les thèmes liés au réchauffement climatique ».

> « La jeunesse arrive avec un sens aigu des ténèbres qui se déroulent autour d'elle. Elle dispose d'une détermination de fer pour briser cette léthargie qui nous a laissés glisser au bord d'une crise planétaire »

Dans le chapitre consacré au « pouvoir au peuple », Jeremy Rifkin explique que « nous sommes à un tournant de notre Histoire ». Il développe : « il y a une prise de conscience croissante que nous payons un prix terrible pour maintenir la civilisation des énergies fossiles que l'on a construite et portée aux nues au cours des deux siècles précédents, et qui nous emmène vers une série d'événements liées aux changements climatiques, nous faisant apercevoir une réalité que nous ne pouvons guère occulter. L'humanité fait l'expérience d'un réveil spécial. Nous commençons à nous voir comme une espèce et à penser notre destin dans une planète où le rythme et le modèle que nous soumet la Nature deviennent étrangers. La jeunesse arrive avec un sens aigu des ténèbres qui se déroulent autour d'elle. Elle dispose d'une détermination de fer pour briser cette léthargie qui nous a laissés glisser au bord d'une crise planétaire ».
« Ils sont en colère, déterminés, motivés, et peu disposés à entendre les excuses que nous pourrions leur présenter pour justifier nos incapacités, distinguant ce qui est réaliste de ce qui ne l'est pas, alors que le réalisme lui-même paraît irréaliste et inadapté face à la mission qui s'impose à nous. Cependant, nous ne sommes pas totalement dans le brouillard, en ce qui concerne nos possibilités. Il y a des solutions. Un progrès a été accompli par l'Union européenne et la République populaire de Chine, et, même aux États-Unis… progrès qui peuvent nous faire dévier de notre route vers la fin de la deuxième révolution industrielle pour nous emmener vers une troisième révolution industrielle fondée sur le souci de préservation de la vie ».
Dans ce chapitre, Rifkin décrit comment les activistes politiques européens ont lancé le pacte vert : « dès 2007, l'Union européenne avait dépassé les États-Unis pour devenir le laboratoire d'une société décarbonée. Cette année-là, l'Union

européenne finalisait sa formule 20-20-20, obligeant les États membres à une révolution qui allait ouvrir un âge écologique.
Ces nouveaux protocoles ont requis que tous les États membres de l'Union augmentassent leurs efficacités énergétiques de 20%, réduisissent leurs émissions de gaz à effet de serre de 20%, et accrussent leurs productions d'énergies renouvelables de 20% d'ici à 2020. Ces efforts ont fait de l'Union la première puissance majeure à mettre en œuvre une formule ainsi que des engagements juridiquement contraignants pour affronter les défis liés aux changements climatiques et transformer l'économie de centaines de citoyens (…). En 2009, les Verts européens se sont emparés du sujet *du pacte vert pour l'Europe : vers une transition verte face à la crise*. Le rapport a été au centre de la campagne des verts, et a été promu par les dirigeants écologistes les plus en vue : Claude Turmes et Daniel Cohn-Bendit ».
« (…) Quelques années après, le mouvement fédéraliste européen s'est lui aussi approprié le nouveau pacte vert grâce à une pétition intitulée : *« New Deal 4 Europe : Campaign for a European Special Plan for Sustainable Development and Employment »*, et s'en sont servis pour lancer en 2015 une initiative citoyenne européenne pour mobiliser des soutiens en faveur d'une transition vers une économie verte et décarbonée. Le récit autour du pacte vert a continué à élargir son audience au cours des années, et est devenu un des sujets principaux de la campagne européenne de 2019.
En résumé, une voie a été pavée en une décennie pour le mouvement en faveur du pacte vert. Ce chemin commence à porter ses fruits avec l'arrivée d'une nouvelle génération, née après l'an 2000, ou génération Z. Cette dernière mène une révolution, tant aux États-Unis que dans l'Union européenne.

Davis contre Goliath

Michel Auvray, *Histoire des Citoyens du Monde. Un idéal en action de 1945 à nos jours*, Imago, 2020, 342p, 24€

Article publié dans *L'Ours*, revue mensuelle de l'Office universitaire de recherches socialistes, n°497, avril 2020
François Lavergne
Chercheur à l'Ours – Paris

En décembre dernier, L'OURS signalait la parution des actes du colloque consacré à « Garry Davis et les 70 ans de la citoyenneté mondiale » tenu à Paris en novembre 2018 (publiés sous la direction de Michel Auvray et Jean-Francis Billion, Lyon, Presse fédéraliste, 2019). Il ne s'agissait alors que d'une mise en bouche. L'ouvrage de l'historien Michel Auvray, documents et archives à l'appui, vient combler une vraie lacune sur ce moment « mondialiste » (avec ses débats sur la question du pacifisme après la Résistance) et sur le mouvement des Citoyens du monde qui en est issu. Il offre une relecture passionnante de la période qui va du largage des bombes sur Hiroshima et Nagasaki à l'entrée dans la guerre froide.
La menace d'un conflit mondial et d'un hiver nucléaire hante alors les populations. L'ONU vagissante montrant déjà ses faiblesses, des hommes et des femmes, issus de la Résistance, des milieux chrétiens ou laïques, se mobilisent autour d'un jeune aviateur Garry Davis qui s'est déclaré « premier citoyen du monde » sur le parvis du Trocadéro (où siège alors l'ONU) en septembre 1948. Depuis la fin de la guerre, les mouvements fédéralistes sont mobilisés, pour l'Europe, pour les États-Unis du monde, mais leurs stratégies divergent. Dans son combat, Davis peut compter immédiatement sur le soutien du Front humain des citoyens du monde, association lancée par Robert Sarrazac, Jeanne Allemand-Martin et Paul Montuclart, des chrétiens progressistes. Ils rencontrent et convainquent Vercors, Teilhard de Chardin, Claude Bourdet de les rejoindre. Si L'Humanité se moque et Le Populaire regarde de loin, Combat, dirigé par Bourdet, et Franc-tireur soutiennent et dans Le Canard enchaîné Tréno prend fait et cause pour « le petit homme ». Le comité de soutien s'étoffe : Einstein, Camus, André Breton, l'abbé Pierre, Guy Marchand, des artistes… Auriol reçoit Davis. Le mouvement revendique 223 000 citoyens dans 76 pays. L'engouement ne durera que deux ans, les peurs s'éloignant. Pourtant Cahors, dans le Lot, s'est « mondialisée » avec le docteur Louis Sauvé et d'autres villes ont suivi. Le mouvement a continué son aventure, lumières et ombres, qu'éclaire Michel Auvray.

Les parutions récentes

Alain Malégarie et Alain Réguillon, *Marché intérieur et mondialisation*

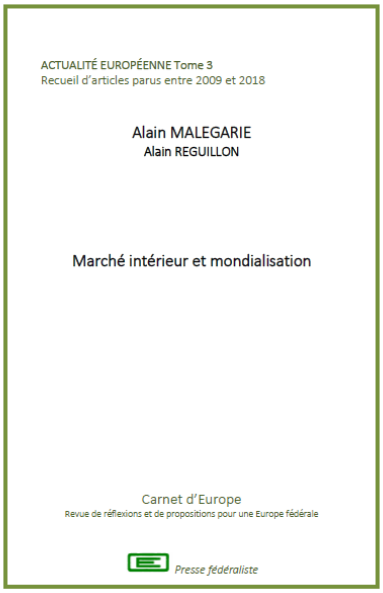

Depuis 2008, Alain Réguillon et Alain Malégarie rédigent une lettre mensuelle d'actualité européenne qui, au fil des ans, est devenue de plus en plus dense.
Cette actualité est présentée chaque mois en divers lieu de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
La compilation d'articles parus entre 2009 et 2018 constitue le tome 3 de ce livre qui traite de l'évolution des politiques économique, monétaire et sociale de l'Union européenne.
Couvrant essentiellement la période qui a contraint les États et les institutions européennes à adapter leur mode de fonctionnement face à la crise de 2008, ce numéro souligne les aspects positifs et négatifs de ces adaptations qui ont montré la division des pays membres et leur manque de solidarité les uns vis-à-vis des autres.
Ce recueil vient utilement compléter le tome 1 qui traitait des dettes souveraines, autre crise, dans la crise et le tome 2 traitant plus spécifiquement des questions de migrations.
L'intérêt de cette compilation est de donner une vision progressive de l'actualité européenne, en montrant l'évolution des thématiques traitées sur une période de 10 ans ; une bonne manière de mieux comprendre la nécessité d'un changement profond de l'Union européenne.

Alain Réguillon, *Union européenne : l'Insuffisante intégration !*

Depuis 2008, Alain Réguillon, rejoint en 2010 par Alain Malégarie, rédige une lettre mensuelle d'actualité européenne qui, au fil des ans, est devenue de plus en plus dense.
Chaque lettre fait l'objet d'un édito qui marque un trait d'humeur selon l'actualité du moment.
La compilation d'articles parus entre 2009 et 2018 a donné lieu à la publication de trois tomes de l'actualité européenne. Ce tome 4 clôt cette série rétrospective en reprenant une part importante des éditoriaux qui ont accompagné les commentaires de cette actualité.
Couvrant essentiellement la période qui a contraint les États et les institutions européennes à adapter leur mode de fonctionnement face à la crise de 2008, ce dernier numéro souligne combien est encore insuffisante l'intégration de l'Union européenne.
Ce recueil vient utilement compléter les tomes précédents donnant une vision progressive de l'actualité européenne en montrant l'évolution des thématiques traitées sur une période de 10 ans ; une bonne manière de mieux comprendre la nécessité d'un changement profond de l'Union européenne.

Nouvelles de Presse fédéraliste

Prochaine publication de Presse fédéraliste

Lucio Levi, La théorie fédéraliste, nouvelle édition revue et augmentée

Le présent volume est une nouvelle version de l'ouvrage, *Il pensiero federalista* (éd. Laterza, Bari, 2002) dont l'auteur a réécrit une bonne part pour tenir compte des évènements politiques survenus depuis sa parution ; ces modifications très substantielles en font un livre profondément remanié et complété. L'ouvrage est un résumé concis et exhaustif du développement de la pensée et des réalisations fédéralistes dans le monde de l'origine à nos jours ; il met en lumière l'aspect fédéraliste, souvent négligé et oublié, de la pensée d'auteurs de différentes disciplines, tendances politiques ou culturelles, ainsi que des liens souvent inobservés entre des secteurs généralement considérés comme éloignés et indépendants (pensée politique et constitutionnelle, relations internationales, philosophie, droit, économie et histoire) ou entre différentes tendances politiques (libéralisme, démocratie, socialisme et communisme).
Le livre explore aussi la tendance récente du fédéralisme à devenir un comportement politique indépendant, représentée par des « géants » comme Altiero Spinelli et Albert Einstein, tous deux parmi les fondateurs et les animateurs des mouvements fédéralistes européen et mondial.

S'abonner aux revues éditées par Presse fédéraliste

Nom

Prénom

Adresse

Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro € 5
Abonnement couplé avec la revue *Carnet d'Europe – Lettre d'actualité européenne* : le devoir d'informer : € 40
Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FÉDÉRALISTE
Maison des Européens - 7 rue Amédée-Bonnet - 69006 - Lyon - France C.C.P. 2490 82 P LYON

FÉDÉCHOSES - Pour le fédéralisme
Directeur de la publication : Jean-François Richard
Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion
Comité de rédaction : Bernard Barthalay - Florent Banfi - Ronan Blaise - Ulrich Bohner - Bruno Boissière - Maurice Braud - Fabien Cazenave - Didier Colmont - Domenec Devesa - Chloé Fabre - Sandra Fernandes - Ivana Graziani - Michel Herland - Valéry-Xavier Lentz - Marion Larché - Lucio Levi - Alexandre Marin - Catherine Montfort - David Soldini
Édition et mise en page : Chloé Fabre
Attachée de presse : Sandra Fernandes
Responsable site www.pressefederalsite.eu : Valéry-Xavier Lentz
Impression Messidor l'Interface – 69120 Vaulx-en-Velin